

Aide extérieure de l'Union européenne en Mauritanie



Revue du partenariat entre l'Union européenne et la Mauritanie

2016 - 2017



Revue du partenariat entre l'Union européenne et la Mauritanie

2016 - 2017

Revue du partenariat entre l'Union européenne et la Mauritanie

Sommaire

AVANT-PROPOS / RÉSUMÉ.....	3
1. LE CADRE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT.....	7
1.1. L'Agenda mondial 2030	7
1.2. Le nouveau Consensus européen pour le développement	8
1.3. La Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée	9
2. PARTENARIAT UNION EUROPEENNE-MAURITANIE DECLINEE SELON LES 5 PILIERS DU NOUVEAU CONSENSUS EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT	11
2.1. Population (Humanité)	12
2.2. Planète	16
2.3. Prospérité	19
2.4. Paix	24
2.5. Partenariats	28
3. GLOSSAIRE	31
4. ANNEXES	35
3.1. Engagements financiers, classés par instrument financier	35
3.2. Fiches Actions, classées par pilier	45

AVANT-PROPOS / RESUME

L'Union européenne (UE), premier donateur au monde

L'Europe et l'Afrique, voisins et partenaires, travaillent étroitement ensemble face aux défis du développement durable et de la globalisation, ainsi que des autres enjeux régionaux ou mondiaux. Les politiques de développement et d'aide humanitaire sont les deux volets les plus connus de la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique mais ce ne sont pas les seuls : à ceux-ci s'ajoutent d'autres dimensions, objet d'un dialogue croissant, que ce soit au niveau bilatéral (avec les pays partenaires), régional (avec la CEDEAO¹, l'UEMOA², l'UMA³, le G5S⁴, etc), à l'échelle du continent (avec l'Union africaine) ou à l'échelle mondiale (ONU, etc) : il s'agit des politiques de sécurité, de migration ou de commerce extérieur ; des activités multilatérales comme celles concernant la protection des océans ou de la biodiversité, la lutte contre la désertification et le changement climatique ; ou celles de promotion de la démocratie et des droits de l'homme. L'accord de Cotonou⁵ fixe bon nombre de relations entre les 79 pays « Afrique, Caraïbes et Pacifique » (ACP) et l'Union européenne et ses 28 Etats membres. Comme l'accord de Cotonou arrive bientôt à son terme, la suite à cet accord va faire l'objet d'une négociation « post-Cotonou » entre tous les partenaires à partir du dernier trimestre 2018.

Globalement, les politiques de développement visent à éradiquer la pauvreté et à promouvoir le développement durable. En 2017, l'Union européenne et ses États membres ont été le premier donateur au monde d'aide publique au développement (APD), avec un montant total de 75,7 milliards d'euros. Quant à l'aide humanitaire, elle repose essentiellement sur l'Office de l'aide humanitaire de la Communauté européenne (ECHO), qui intervient dans le monde entier en faveur des victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, à travers l'appui à plus de 200 organismes humanitaires, pour un montant annuel d'environ 1 milliard d'euros.

Le Partenariat UE – Mauritanie

L'Union européenne est un partenaire majeur de la Mauritanie, tant pour l'aide publique au développement que pour l'aide humanitaire. L'UE représente son premier bailleur en ce qui concerne les contributions sous forme de subventions (dons). Cette aide s'articule autour des « cinq Piliers » mentionnés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté par les Nations unies et repris dans le « nouveau consensus européen pour le développement » adopté en juin 2017 par l'UE : Population (humanité), Planète, Prospérité, Paix et Partenariat.

Les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 sont repris dans la nouvelle stratégie de développement adoptée par la Mauritanie pour les années 2016 à 2030, la « stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée » (SCAPP). Dans ce cadre, l'action de l'Etat vise à garantir, sur l'ensemble du territoire, l'accès équitable de tous aux services sociaux de base, notamment en matière d'éducation, santé, accès à l'eau potable, alimentation, logement, emploi, communications et, plus généralement, de cadre de vie. Elle s'articule autour de trois leviers complémentaires : (i) promotion d'une croissance économique forte, inclusive et durable, (ii) développement du capital humain et accès aux services de base, et (iii) de renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions.

¹ Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest (ECOWAS)

² Union économique et monétaire ouest africaine

³ Union du grand Maghreb arabe

⁴ G5 Sahel

⁵ Entré en vigueur le 1^{er} avril 2003, l'accord de Cotonou fixe le cadre de la coopération et a aussi parmi ses objectifs les équilibres macro-économiques, la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, le développement du secteur privé, l'intégration régionale, la protection de l'environnement, les échanges commerciaux, etc. La Mauritanie, membre des pays ACP, est signataire de cet accord

Au cours des années 2016 et 2017, au niveau des Objectifs du Développement Durable (ODD), le partenariat entre l'UE et la Mauritanie a mis particulièrement l'accent sur :

- La diminution de la pauvreté et de la faim ;
- L'accès aux soins de santé pour tous ;
- L'accès à la justice ;
- La lutte contre la dégradation du pays à travers la gestion durable des ressources naturelles et les mesures d'atténuation/adaptation au changement climatique ;
- La croissance économique inclusive, la diversification de l'économie, la création d'emplois et l'intégration régionale ;
- La promotion de la paix, de la cohésion sociale et de la sécurité.

Aide publique au développement et & aide humanitaire en 2016-2017

Les ressources mobilisées par l'Union européenne en faveur de la Mauritanie sont de différentes sources, dont la principale est le Fonds européen de Développement⁶ (FED). Les interventions toujours en cours sous le 10^{ème} FED⁷ portent sur les domaines de la gouvernance, des transports et infrastructures (routières, eau, énergie...), la prévention des conflits, l'assainissement et le nexus sécurité et développement. Le 11^{ème} FED⁸ s'articule autour de trois secteurs d'intervention, à savoir la santé, l'état de droit et le développement rural⁹, accompagnés de mesures d'appui¹⁰. De plus, la « facilité eau » a permis de compléter le projet eau et assainissement du 10^{ème} FED et la « facilité énergie » a cofinancé la centrale hybride de Kiffa (thermique-solaire), ainsi que des plateformes ou mini centrales solaires en zone rurale.

Durant la période 2016-2017, l'aide humanitaire (ECHO) a été substantielle (aide alimentaire et santé). Elle concerne aussi les réfugiés du Mali, dans le camp de M'Bera. Quant aux instruments thématiques¹¹, ils permettent de financer, principalement dans le cadre d'appels à propositions, des initiatives de la société civile ou des autorités locales. Et « l'Alliance mondiale contre le changement climatique¹² » a soutenu des actions spécifiques contre le changement climatique.

Depuis 2016, le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour le Sahel¹³ de l'Union européenne, en complément des autres instruments de coopération de l'Union européenne, vise une mise en œuvre accélérée et des mesures ayant des résultats plus rapides. Ses actions en cours en Mauritanie concernent la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois (pêche, construction), le renforcement de la gestion institutionnelle des frontières et des migrations, la sécurité et la lutte contre les réseaux terroristes et criminels, ainsi que l'essor de la force conjointe du G5 Sahel et l'interopérabilité des forces dans la région.

De plus, l'accord de pêche, qui a été renouvelé en 2016 pour quatre années, outre une contribution annuelle substantielle au budget de l'état mauritanien au titre des licences de pêche, apporte également un appui sectoriel pour le secteur de la pêche et la préservation du milieu marin.

⁶ Le Fonds Européen de Développement est alimenté par les Etats membres de l'Union européenne sur une base distincte de celle du budget de l'Union européenne

⁷ Programmation 2008-2013

⁸ Programmation 2014-2020

⁹ « Sécurité alimentaire et nutritionnelle et agriculture durable » (SANAD)

¹⁰ Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 11^{ème} FED (PAMO FED 11), venant notamment en soutien à la réforme budgétaire et au Ministère de l'économie et des finances, à travers la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON)

¹¹ Financés directement par le budget de l'Union européenne

¹² Créée par l'UE, cette initiative, financée par des contributions volontaires de l'UE et de ses Etats membres, appuie 51 programmes dans 38 pays en développement vulnérables au changement climatique

¹³ Lancé suite au Sommet de la Valette en novembre 2015, qui a réuni les chefs d'Etat européens et africains sur les défis de sécurité, résilience et migration. Financé suite à appel à contributions, par l'Union européenne, certains Etats membres et autres donateurs

Enfin, la Banque européenne d'investissement (BEI) soutient des investissements notamment dans le secteur des nouvelles technologies d'information et le secteur des mines.

En synthèse, le portefeuille de l'aide du partenariat entre l'UE et la Mauritanie pour les années 2016 et 2107 ainsi que les perspectives 2018 se présentent de la façon suivante, déclinés selon les 5 Piliers :

Au niveau de l'aide publique au développement et de l'aide humanitaire

Secteurs	Financements en cours 2016/2017 (Millions €)	Perspectives 2018 (Millions €)	Total (Millions €)
Population (Humanité)	87,3	25,5	112,8
Planète	22,1	7,5	29,6
Prospérité	112,2	73,5	185,7
Paix	71,4	23,8	95,2
Partenariats	14,0	-	14,0
Total	307,0	130,3	437,3

Au niveau de l'Accord de partenariat de pêche 2015-2019, droits commerciaux d'exploitation

Intitulé	Décaissements annuels	
	Cumulés sur la période 2015-2017 (Millions €)	Exercice annuel 2018-2019 (Millions €)
Tranche payée sur le budget de l'UE (fonds publics)	170	57,5
Tranche payée par les armateurs (fonds privés)	111	37,0
Total	281	94,5
Contribution en nature : apport de poisson frais à la Société nationale de distribution du poisson (équivalent à 2% des captures)	4.360 tonnes	

Le présent rapport vise à permettre au lecteur d'avoir une vue d'ensemble du partenariat entre l'Union européenne et la Mauritanie pour les années 2016-2017 et les perspectives pour 2018. La première partie rappelle le cadre de la coopération, avec une présentation rapide de l'Agenda 2030 des Nations Unies, du nouveau consensus européen pour le développement de l'Union européenne et de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée de la Mauritanie. La deuxième partie décline les activités de l'Union européenne en Mauritanie en fonction des 5 Piliers pour le développement, « les 5 P » (People, Planet, Prosperity, Peace & Partnership). Les annexes du rapport présentent les engagements pour chacun des instruments financiers et les actions mises en œuvre en 2016/2017.

I. LE CADRE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT



© Cheikh Abdoulaye Diop / CAON/UE

NKC - 30/08/2018 - Signature de 2 conventions de financement (RIMDIR & RIMFIL) au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération : De gauche à droite : l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne, SEM. Giacomo Durazzo, le Commissaire européen à la Coopération Internationale et au Développement, M. Neven Mimica, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Moctar Ould Diay, le Ministre de la Justice, M. Moctar Mallal Dia et la Ministre de l'Agriculture, Mme Lemina Mint El Ghotob Ould Momma.

1.1 L'AGENDA 2030 DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 25 septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 du développement durable. Ce dernier résulte des travaux des Conférences des Nations Unies sur le développement durable (1992, 2002, 2012) et prend le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), arrivés à échéance en décembre 2015.

L'Agenda 2030 marque une étape importante pour le développement durable. Depuis 2016, il sert de cadre aux efforts déployés conjointement aux niveaux national et international pour relever les grands défis de la planète, comme l'extrême pauvreté, les changements climatiques, la destruction de l'environnement et les crises sanitaires. L'Agenda 2030 s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud, et fixe les priorités internationales applicables d'ici à 2030 en matière de développement durable. Il a pour but de contribuer au développement économique et de lutter contre la dégradation de la planète. Il intègre des aspects liés à la paix, à l'état de droit et à la gouvernance, qui revêtent une importance fondamentale pour le développement durable.

Ce plan d'action s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD), eux-mêmes assortis de 169 cibles. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durables tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.



EXTRAIT DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE LE 25 SEPTEMBRE 2015

« Les objectifs et les cibles guideront l'action à mener au cours des 15 prochaines années dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète ».

Population (humanité¹⁴)

« Nous sommes déterminés à éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain ».

« Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures ».

Prosperité

« Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature ».

Paix

« Nous sommes déterminés à favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence. En effet, il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable ».

Partenariats

« Nous sommes déterminés à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples ».

1.2 LE NOUVEAU CONSENSUS EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT

Le « nouveau consensus européen pour le développement », adopté le 7 juin 2017 par l'UE et ses États membres, constitue le nouveau cadre de la coopération européenne au développement. Pour la première fois, il s'applique à l'ensemble des institutions de l'UE et à tous les États membres, qui s'engagent à coopérer plus étroitement. Il guidera leur coopération avec tous les pays en développement jusqu'à 2030.

Le nouveau consensus réaffirme avec force que l'éradication de la pauvreté demeure l'objectif premier de la politique européenne de développement. Il intègre pleinement les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Ce faisant, il aligne l'action européenne dans le domaine de l'aide extérieure sur le programme européen de développement durable à l'horizon 2030, qui constitue une dimension transversale de la stratégie globale de l'UE.

¹⁴ Le mot anglais « People » dans les « 5P » est traduit plus correctement en français par « Humanité »

Le nouveau consensus européen décline la mise en œuvre de l'Agenda 2030 autour des « cinq P » : Population-humanité, Planète, Prospérité, Paix et Partenariat. Le nouveau consensus européen met en avant la forte interdépendance entre le développement et les éléments transversaux essentiels que sont la sécurité (Paix), l'aide humanitaire, la migration, la jeunesse, l'égalité hommes-femmes (Population-humanité), la bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme (Paix), l'investissement et le commerce, ainsi que la mobilisation et l'utilisation des ressources nationales (Prospérité), l'environnement, l'énergie durable et le changement climatique (Planète).

Par ailleurs, le nouveau consensus européen adopte une approche globale des moyens de mise en œuvre, associant l'aide au développement classique à d'autres ressources, ainsi qu'une approche renforcée de la cohérence des politiques.

Le consensus européen fournit la base nécessaire pour que l'UE et ses États membres se lancent dans des formes plus innovantes de financement du développement, en mobilisant les investissements du secteur privé, notamment via la mise en œuvre du Plan d'investissement externe¹⁵ (PIE), ainsi que des ressources nationales supplémentaires pour le développement.

La coopération entre acteurs, la programmation conjointe (*la coordination entre acteurs européens pour la définition des stratégies des programmes de développement*) et la mise en œuvre conjointe en font pleinement partie.

1.3 LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE

Après 15 années de mise en œuvre du « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » (CSLP), la Mauritanie a adopté une nouvelle stratégie de développement, la « Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée » (SCAPP), axée sur l'Agenda mondial 2030 et les Objectifs de développement durable. La SCAPP sera concrétisée à travers 3 plans quinquennaux dont le premier couvre la période 2016-2020. La première étape de la SCAPP 2016/2020 comporte 15 chantiers stratégiques et 59 interventions prioritaires. Pour ce 1^{er} plan, le coût de financement estimé est d'environ 10,5 milliards de dollars US, à mobiliser d'une part sur les ressources propres de l'Etat, et d'autre part avec l'appui des partenaires au développement ou à travers la formule du Partenariat public/privé (PPP).

La SCAPP repose sur 3 piliers stratégiques, à savoir :

- Levier 1 : Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive ; il s'agit de créer les conditions d'une croissance économique forte, durable et inclusive à travers des transformations structurelles de l'économie et de la société
- Levier 2 : Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base ; il s'agit de relever la qualité et l'accès à l'éducation, à la santé et aux services sociaux de base, ainsi que renforcer la protection sociale
- Leviers 3 : Créer les conditions et assurer la bonne gouvernance dans toutes les dimensions, notamment à travers la consolidation de l'Etat de droit et la démocratie, la cohésion sociale et l'équité, la sécurité, le respect des droits humains, l'efficacité de la gestion économique, financière et environnementale, ainsi que l'approfondissement de la décentralisation.

¹⁵ https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/factsheet_ec_format_eu_external_investment_plan_fr_0.pdf

II. PARTENARIAT UNION EUROPEENNE-MAURITANIE DECLINE SELON LES 5 PILIERS DU NOUVEAU CONSENSUS POUR LE DEVELOPPEMENT



Population
(Humanité)



Planète



Prosperité



Paix



Partenariats

2.1. POPULATION (HUMANITE¹⁶)

Éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain.

Objectifs du partenariat UE/RIM

Pour le Pilier « Population-Humanité », les objectifs du partenariat UE/RIM en 2016/2018 peuvent être résumés comme suit :

- Contribuer au renforcement des services de base à la population, ainsi que des capacités de l'Etat et de sa présence sur tout le territoire ;
- Œuvrer pour un accès équitable aux soins de santé, avec une attention particulière portée sur la santé de la femme et de l'enfant ;
- Renforcer la résilience sur le moyen et le long terme ;
- Tenir compte des besoins particuliers de la campagne agricole 2017/2018 marquée par la sécheresse.

Financements UE

Pour ce pilier, les financements UE en cours de mise en œuvre courant 2016/2017 en Mauritanie sont les suivants :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Eau Potable et Assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie (10ème FED) (AFD) (UE 11,1 M€ + AFD 4,4 M€ = 15,5 M€)	11,1
RIMRAP : Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale (1er volet du premier secteur de concentration 11ème FED) (UE 25 M€ + AECID 1 M€+ GIZ 1 M€ = 27 M€)	25,0
Programme d'appui au secteur de la santé (11ème FED) (UE 20 M€ + Etat 3,35 M€+ AFD 2M€=25,35M€)	20,0
Sous total	56,1
Lignes thématiques	
Eau Potable et Assainissement Aftout el Chargui (Facilité eau 10ème FED) (UE 5 M€ + AFD 22,3 M€ + BID 25,5 M€ + FADES 5,6 M€ = 78,4 M€)	5,0
Programme thématique OSC-AL	3,0
Sous total	8,0
ECHO – Sécurité alimentaire	
Projets en 2016	12,6
Projets en 2017	10,6
Sous total	23,2
TOTAL	87,3

¹⁶ Le mot anglais People, tel que repris dans les « 5P » en anglais, est traduit plus correctement en français par « Humanité »

Actions et résultats 2016/2017

Eau potable et assainissement

Le *Projet 5 Wilayas* prévoit la réalisation ou l'amélioration de l'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans 81 localités des Wilayas du Gorgol, Assaba, Guidimakha, Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui. Fin 2017, les travaux réalisés concernent 53 nouveaux systèmes d'AEP pour 66 localités, 20 extensions ou réhabilitations d'AEP pour 23 localités. Il faut noter aussi, au niveau du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, la mise en place d'une base de données sur les infrastructures hydrauliques et d'assainissement, l'élaboration d'un « schéma directeur régional » d'AEP (SDR) en milieu rural pour la Wilaya du Gorgol et les réalisations en cours des SDR pour les 4 autres Wilayas.

Le *Projet Aftout Echergui* se démarque des projets d'AEP classiques en milieu rural par la mobilisation des ressources en eaux de surface. A l'heure actuelle, les travaux de la première partie du projet (lots 1 et 4) sont achevés. Les 97 bornes fontaines installées permettent d'alimenter en eau potable 37 localités, soit 33 500 habitants.



Pour le volet assainissement des 2 projets ci-dessus, des résultats probants ont été atteints d'une part dans la gouvernance du secteur (étude du marché de l'assainissement en milieu rural, conception de la stratégie de marketing de l'assainissement, plan de formation) et d'autre part sur le terrain avec la construction de latrines améliorées par les ménages, sur leurs propres fonds, ainsi que la construction de latrines dans les écoles et les postes de santé. Dans les 122 localités déclarées FDAL¹⁷, le total mobilisé pour la construction de latrines par les 5173 ménages de ces localités s'élève à 42.417.326 MRU, soit environ 1M d'euros.

Résilience et sécurité alimentaire

La dynamique recherchée (11^{ème} FED¹⁸) est de passer de l'urgence chronique caractérisant la décade passée à un renforcement durable du secteur rural, de la productivité agricole et de la capacité à faire face aux années difficiles. L'appui institutionnel apporté dans le cadre du programme de « Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience agricole et Pastorale » (RIMRAP) a permis notamment jusqu'à présent la production de diagnostics dans les 4 Wilayas du Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui, la mise en œuvre d'actions d'urgence en cette année de déficit pluviométrique dans les 2 Hods, la réalisation d'actions prioritaires de résilience dans le Guidimakha, la formation des partenaires à l'approche AGLC pour la gestion durable des ressources naturelles (ainsi que la réalisation de 2 clips sur les initiatives probantes de résilience et la production de fiches de capitalisation sur les initiatives résilientes).

Au cours des deux années 2016 et 2017, l'UE a consacré à la Mauritanie une aide humanitaire de 23,2 M€. Cette aide a concerné le traitement de la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de cinq ans, le financement de programmes nutritionnels et l'appui en aide alimentaire, en santé et en éducation envers les réfugiés maliens du camp de M'Bera. Une aide spécifique pour la préparation aux catastrophes naturelles est également allouée par ECHO.

¹⁷ FDAL : « Fin de la défécation à l'air libre »

¹⁸ La programmation découle de la « Revue institutionnelle du secteur agricole et pastoral » (RISAP) effectuée à la demande des autorités mauritaniennes. La RISAP a mis en évidence les besoins de renforcement institutionnel pour améliorer la résilience du milieu rural et la productivité agricole

Santé

Le Programme PASS (première phase d'appui au secteur de la santé, 11^{ème} FED), démarré en août 2017, porte sur les réformes relatives à la gouvernance du secteur et aux ressources humaines, la programmation sectorielle et la préparation d'un fonds de couverture de santé universelle. En 6 mois d'activités, l'appui de l'assistance technique, a permis dans un premier temps de répondre aux urgences liées à la mise en œuvre du « Programme National de Développement Sanitaire » (PNDS) - revue annuelle 2017, planification et budget 2018, Compact+, carte sanitaire, système d'information sanitaire, inspection générale - et, dans un deuxième temps, de réaliser des observations de terrain dans plusieurs domaines sanitaires - normes, système sanitaire, organisation des services, ressources humaines, financement de la santé, assurance maladie universelle, offre de soin, etc - notamment à Dar Naim et à Bababé en vue de préparer la mise en place d'une subvention au Ministère de la santé.

Société civile, autorités locales (OSC/AL)

La ligne thématique dédiée aux organisations de la société civile (OSC) et aux autorités locales (AL)¹⁹ vient soutenir les contributions des organisations de la société civile et des autorités locales à la bonne gouvernance et aux dynamiques nationales de développement, en conformité avec les dispositions de l'accord de Cotonou. La communication de 2012 sur le milieu associatif²⁰, la feuille de route pour l'engagement de l'UE envers la société civile en Mauritanie²¹ et la communication de 2013 sur les autorités locales²² constituent le cadre de référence de l'action de l'UE dans ce domaine.

Un appel à propositions a été lancé en 2016 en Mauritanie avec l'objectif suivant : soutenir les actions de renforcement de capacité des OSC concourant au développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a permis de contractualiser 4 subventions portant sur les thématiques suivantes : *Promotion de la culture Imraghen, Filière des plantes médicinales, Jeunesse et pouvoir d'agir, Amélioration du système de protection de l'Enfance.*

Perspectives

Eau potable et assainissement

Projet 5 Wilayas et projet Aftout Echergui : les travaux AEP devraient s'achever en juin 2020. Ils seront suivis par la mise en service d'un système de gestion intégrée. Pour le volet assainissement, 260 autres localités sont concernées. Toutes les activités seront menées jusqu'à l'atteinte de l'état FDAL d'au moins 480 localités. La construction des latrines publiques va également continuer, ainsi que les activités d'intermédiation sociale et de formation des acteurs.

Résilience et sécurité alimentaire

Programme RIMRAP, 11^{ème} FED : poursuite de l'appui en cours aux Ministères de l'agriculture et de l'élevage, mise en œuvre d'actions prioritaires de résilience et d'appui à planification de la réponse aux urgences agropastorales dans les quatre Wilayas concernées, démarrage des actions en recherche

¹⁹ http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/commission-decision-cso-las-maap-30062015_en.pdf

²⁰ COM (2012) 492: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0492:FIN:fr:PDF>

²¹ <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/document/mauritanie-feuille-de-route-pour-lengagement-avec-la-société-civile>

²² https://ec.europa.eu/europeaid/communication-de-la-commission-au-parlement-europ%C3%A9en-au-conseil-au-comit%C3%A9-%C3%A9conomique-et-social_fr

appliquée et formation technique agricole. (N.B. : voir aussi sous « Prospérité » la mise en œuvre des phases prévues en continuation du programme RIMRAP).

En 2018, vu la situation plus critique en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle suite à un fort déficit pluviométrique, l'aide humanitaire de l'UE est déjà plus importante que lors des campagnes précédentes (enveloppe ECHO à ce jour de 11,4 millions d'euros).

Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt est également programmé, dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence, pour le renforcement de la résilience des populations sur base d'approches territoriales ; avec prise en compte des liens urbains-ruraux (migrations saisonnières des hommes, tandis que les femmes et les enfants restent au village) et des besoins de création d'emplois, d'opportunités économiques ou d'insertion socio-professionnelle.

Santé

Programme PASS (11^{ème} FED) : la création du Fonds commun pour la « Couverture de Santé Universelle » (CSU) est prévue en 2018. Ce fonds a pour objectif l'accès pour tous aux services de santé de base et l'amélioration de la qualité de l'offre des soins. Un financement du Parlement européen est également prévu pour soutenir des initiatives pilotes en la matière. La mise en place de la subvention auprès du Ministère de la santé permettra en particulier la rénovation des postes de santé urbains de Nouakchott. L'appui de l'assistance technique auprès du Ministère portera sur le financement du secteur de la santé, les ressources humaines, les normes sanitaires et le système national d'information sanitaire.

Société civile, autorités locales (OSC/AL)

Un appel à propositions a été lancé en 2017 (mêmes objectifs qu'en 2016). Suite aux résultats, la contractualisation est en cours de finalisation pour 4 projets visant le renforcement de la société civile, l'accompagnement des OSC locales et l'amélioration des services publics locaux.

Les perspectives de financement pour 2018 sont les suivantes :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Fonds Fiduciaire D'urgence	
Appel à proposition résilience/emploi	10,0
Parlement européen	
Santé : appui à la société civile pour la mise en place de la couverture universelle par l'assurance maladie	2,0
Lignes thématiques	
Programme thématique OSC-AL	2,1
ECHO – Sécurité alimentaire	
Montant indicatif 2018	11,4
TOTAL	25.5

2.2. PLANÈTE

Lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Objectifs du partenariat UE/RIM

Pour le Pilier « Planète », les objectifs du partenariat UE/RIM peuvent être résumés comme suit :

- Appuyer la Mauritanie dans la lutte contre le réchauffement climatique, en contribuant à l'amélioration et à la mise en œuvre des stratégies relatives au changement climatique et au développement durable ;
- Soutenir la gestion durable des ressources naturelles, y compris dans le secteur de la pêche, les mesures d'adaptation au changement climatique et les actions visant à restaurer des milieux dégradés ;
- Contribuer au développement de la production d'énergies renouvelables et à une meilleure intégration de ces sources d'énergie dans le mix-énergétique du pays.

Financements

Pour ce pilier, les financements UE en cours de mise en œuvre courant 2016/2017 en Mauritanie sont les suivants :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale RIMRAP (PIN 11ème FED)	Voir « population »
Sous total	-
Facilité Energie 10ème FED	
PELEC (APAUS 3M€+ UE 2,5M€=5,5M€), extension réseau BT et MT	2,5
ERUDI (GRET 1M€+ UE 2,5M€=3,5M€), plateformes solaires multifonctionnelles	2,5
IPES (ADER 0,86M€+ UE 2,38M€=3,24M€), mini centrales hybrides	2,4
Centrale hybride de Kiffa (AFD 19 M€ pour l'hybridation + UE 5M€ pour la distribution)	5,0
PROGES-Lait: Programme Régional d'Extension de l'Horizon des Opportunités de Valorisation de la Chaîne de valeur Lait par l'Accès aux Services Energétiques durables	5,2
Sous total	17,6
Accord Pêche	
Appui sectoriel	Voir « prospérité »
Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique	
Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique Mauritanie Phase 1	4,0
Sous total	4,0
Convention des maires en Afrique sub- saharienne (CoM SSA)	
Appui à la Résilience environnementale et développement durable de la ville de Nouakchott (AREDDUN)	0,95
Sous total	0,95
TOTAL	22,15

Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique

Le Programme de « Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience agricole et Pastorale » (RIMRAP, voir Population) vise également à atténuer les effets du changement climatique via le développement de pratiques agricoles et pastorales durables, notamment via les plans de développement communaux élaborés ou mis à jour avec les services régionaux de l'état et des consortia d'ONGs, dans les régions de l'Assaba, du Guidimakha et des deux Hodh.

Programme « Alliance Mondiale pour le Changement Climatique » : la première phase a permis d'établir des cartographies de la vulnérabilité et d'élaborer des scénarii climatiques dans les wilayas du Brakna et de l'Assaba. Le suivi météorologique par l'Office National de la Météorologie a été renforcé ; Des bulletins de prévisions météorologiques permettent une meilleure prise de décision par les agriculteurs et les éleveurs. Des petites infrastructures communautaires ont également été réalisées dans ces régions : digues et diguettes, équipements de forages, châteaux d'eau et borne-fontaine, cordons pierreux, etc ; 6700 habitants ont ainsi pu améliorer leur accès à l'eau, dont 13 groupements féminins.

Energies renouvelables

Le *Projet de la centrale hybride de Kiffa* comprend une centrale hybride solaire photovoltaïque-thermique, une ligne de transport d'électricité entre les villes de Kiffa et de Guérou, un réseau de distribution visant en particulier le raccordement des ménages vulnérables (branchements sociaux). Pour la centrale, les quatre groupes (2 générateurs au fuel lourd et 2 générateurs au diesel d'un total de 4,8 MW) et les deux champs de modules solaires photovoltaïques (1,3 MW) sont prêts pour l'exploitation. Les lignes électriques moyenne tension 33kV (41 kms) de la centrale jusqu'à Kiffa et Guérou sont réalisées. Les postes pour l'extension des réseaux de distribution, la ligne 15kV (25 kms), le réseau basse tension 0,4kV (75 kms) pour la desserte des clients sont aussi été réalisés. Le branchement et la pose des compteurs pour les abonnés au tarif social ont débuté. Environ 10 000 foyers sont concernés.

En 2016, se sont terminés les projets d'électrification rurales de la facilité d'énergie (*projets PELEC, IPES et ERUDI*) ayant conduit à la création de six mini-centrales duales (diesel-solaire) et leurs réseaux locaux de distribution, à l'équipement en plateformes solaires multifonctionnelles de 79 localités, ainsi qu'à une extension de 400km du réseau d'électrification (BT et MT).

Chaîne de valeur lait/services énergétiques durables

Le *Projet PROGRES-Lait (PIR 11ème FED)* vise l'amélioration de la chaîne de valeur lait par l'accès aux services énergétiques durables et intervient dans deux bassins de production en Mauritanie, dans les wilayas du Trarza et du Hodh El Chargui. Des infrastructures de collecte et de transformation du lait de vache, à l'énergie solaire, sont en cours de réalisation.

Perspectives

Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique

Le Programme RIMRAP et ses phases suivantes (RIMDIR et RIMFIL, voir Prospérité) contribueront à la préservation des ressources naturelles, au développement de services énergétiques durables pour les chaînes de valeur agro-alimentaire et amélioreront la couverture d'électrification rurale (plateformes solaires de deuxième génération) ; avec l'objectif de contribuer au développement des avantages comparatifs de la Mauritanie en matière d'énergies durables et de favoriser une économie à faible niveau d'émissions de carbone, tout en réduisant la précarité énergétique.

Changement climatique

Programme Alliance Mondiale pour le Changement Climatique (AMCC) : la 2^{ème} phase, pour les 4 ans à venir, continuera à apporter un appui institutionnel au Ministère de l'environnement et du développement durable et financera des actions sur le terrain en matière de restauration de milieux dégradés et d'adaptation au changement climatique, tout en valorisant la biodiversité pour améliorer les conditions de vie des populations (par exemple : reboisement en jujubiers, rôniers, gommiers, palmiers dattiers, touga, etc.).



Chaîne de valeur lait/services énergétiques durables

Projet PROGRES-Lait : sa poursuite permettra la mobilisation de la contrepartie mauritanienne et, afin de pérenniser un système de collecte du lait, le renforcement des activités d'ingénierie sociale.

Secteur pêche

Appui sectoriel dans le cadre du nouvel Accord de Pêche : afin de contribuer au développement d'une pêche durable et à la préservation des ressources, l'appui sectoriel pour les années à venir va concerner la surveillance des pêches, la recherche halieutique, l'inspection sanitaire, la formation aux métiers de la mer et de la pêche mais également les infrastructures portuaires, les aires marines protégées (Banc d'Arguin, Diawling) et le fonds de protection des aires marines (BACOMAB).

Les perspectives de financement pour 2018 sont les suivantes :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Renforcement des Investissements Productifs et Énergétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales - Composante énergies renouvelables - RIMDIR / PIN 11 ^{ème} FED	Voir P « prospérité »
Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique	
Programme Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique Mauritanie – Phase 2	7,5
TOTAL	7,5

2.3. PROSPÉRITÉ

Faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

Objectifs du partenariat UE/RIM

Pour le Pilier « Prospérité », les objectifs du partenariat UE/RIM peuvent être résumés comme suit :

- Contribuer à la création d'emplois, notamment des jeunes, des femmes et des plus vulnérables ;
- Contribuer à la diversification de l'économie et au renforcement des filières, notamment dans les filières de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage ;
- Soutenir l'intégration régionale de la Mauritanie en Afrique de l'Ouest.

Financements

Pour ce pilier, les financements UE en cours de mise en œuvre courant 2016/2017 en Mauritanie sont les suivants :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Reconstruction de la route Nouakchott Rosso, premier allotissement (10ème FED) (don UE 52.8M€+expropriations Mauritanie 1M€)	52,8
Programme d'Appui Institutionnel au Secteur des Transports - PAIST (10ème FED)	6,0
Sous total	58,8
Programme indicatif régional	
Construction du pont de Rosso (11ème FED) (BAD) (prêts: BAD 40M, BEI 26M; don UE 20.5M; expropriations Mauritanie 3M, Sénégal 1M)	20,5
Sous total	20,5
Lignes thématiques	
Appui à organisations socioprofessionnelle de pêcheurs artisanaux	0,5
Sous total	0,5
Fonds Fiduciaire d'Urgence	
PECOBAT : Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME dans le développement du sous-secteur du BTP (<i>bâtiments</i>) en matériaux locaux et formation professionnalisante grâce aux chantiers écoles de construction (BIT)	3,2
PROMOPECHE : Création d'emploi décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale (GIZ/AECID/BIT) (GIZ : 5.9 M€ ; UE 2+10+12M€)	24,0
Sous total	27,2
Accord Pêche	
4 Tranches annuelles prévues pour la période 2015 – 2019 (T1 : 55 M ; T2, T3 et T4 : 57,5 M €), dont 3 déjà versées	(170pm)
Appui sectoriel – 1 tranche versée	5,2
Sous total	5,2
TOTAL	112,2

Actions et résultats 2016/2017

Infrastructures routières et secteur des transports

Route de Rosso (PIN, 10^{ème} FED) : la relance des travaux de réhabilitation de la route Nouakchott-Rosso a été concrétisée en novembre 2017 par la contractualisation avec l'entreprise SOGEA SATOM, qui a depuis installé le chantier et recommencé les travaux, avec l'objectif de terminer d'ici à fin 2020. Le contrat initial, signé en 2014, avait été résilié en 2016 suite au constat de déficience de la première entreprise contractée, ce qui a causé un retard significatif pour cette réhabilitation mais le processus est à présent relancé.



Pont de Rosso (PIR, 11^{ème} FED) : le tour de table financier avec les banques de développement porteuses du projet (BAD, BEI) et la programmation en vue de la construction d'un Pont à Rosso, entre la Mauritanie et le Sénégal, ont été finalisés et les conventions signées. Les travaux doivent démarrer en 2018. Ce projet, qui s'inscrit dans un objectif d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest autour de l'axe Tanger-Dakar, va contribuer aussi au développement local de part et d'autre du fleuve sénégal, notamment grâce aux mesures d'accompagnement financées par l'UE sous forme de don.

Le Programme d'Appui Institutionnel au Secteur des Transports PAIST (PIN 10^{ème} FED), initialement prévu principalement pour accompagner la mise en œuvre d'un fonds d'entretien routier, a pu appuyer l'Office national de météorologie grâce à l'équipement de 2 centres de météo et la formation de 30 agents, en vue d'améliorer la surveillance et les prédictions météorologiques et a permis la formation professionnelle certifiante de 200 jeunes aux métiers de construction et entretien routier à travers des chantiers écoles. La direction générale des transports terrestres du ministère a mis en place un système de conservation des archives des permis de conduite et des cartes de grises et a mis à jour le plan d'action de la stratégie de sécurité routière.

Secteur de l'énergie

A la demande du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, un diagnostic technique et financier du secteur de l'électricité a été réalisé en 2017. Sur base de ce diagnostic, des axes d'intervention ont été proposés en vue d'assainir la situation, d'améliorer la gouvernance et les performances du secteur de l'électricité et d'assurer la bonne gestion du parc grandissant des infrastructures (*restitution faite à l'ensemble du secteur le 24 juin 2018*).

Soutien à la création d'emploi

Dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence Sahel (FFU), la priorité a été donnée en Mauritanie aux actions visant à favoriser la création d'emploi dans des domaines à fort potentiel, ceci avant que la création d'emplois et la diversification économique ne deviennent des priorités transversales (SCAPP, etc).

Projet PECOBAT (FFU), mis en œuvre par le BIT: suite à l'expérience positive du chantier-école réalisé dans le cadre du programme d'appui institutionnel au secteur des transports terrestres (voir ci-dessus), ce projet démarré fin 2016 vise à l'amélioration de l'employabilité des jeunes dans les domaines du bâtiment avec l'utilisation de matériaux locaux et, à terme, au développement de cette filière comme source d'emplois

verts. Ce projet met en place une approche intégrée comportant la formation professionnelle de jeunes (hommes et femmes), la mise à niveau de petites et moyennes entreprises (PME), l'accompagnement à l'entreprenariat, l'accès au crédit, ainsi que la promotion des clauses sociales dans les appels d'offres correspondants. La construction de 5 écoles en zone rurale sert de support à cette formation professionnalisante et à la dynamisation de la filière. En parallèle, un travail de mise en relation avec les autres initiatives de l'UE en matière de travaux d'infrastructures, dans les secteurs de l'adduction d'eau, de l'assainissement ou des chantiers routiers, est en cours afin d'optimiser les opportunités d'emploi pour ces jeunes formés dans ce cadre.

Programme PROMOPECHE (FFU): il vise la création d'emploi et la structuration dans le secteur de la pêche artisanale, avec le développement de la valeur ajoutée des produits, tout en respectant l'optique de conservation de la ressource mise en avant dans la stratégie nationale. Deux projets, pour 14M€ (BIT, GIZ) et 10M€ (AECID) ont été adoptés fin 2016. Ces projets comportent des volets de formation professionnelle, d'aménagement des points de débarquement, de renforcement du cadre réglementaire, de diversification des activités des femmes des pêcheurs, d'équipement pour réduire les pertes post-capture et de sensibilisation environnementale. Ils ciblent en priorité les jeunes et les femmes. Un projet complémentaire en appui à la fédération de la pêche artisanale a également démarré en janvier 2017 (dans le cadre des lignes thématiques).

L'Accord pêche entre l'UE et la Mauritanie

L'accord actuellement en vigueur (2015-2019) autorise les pêcheurs européens à pêcher chaque année un maximum de 287 050 tonnes de produits de la mer mauritaniens, déclinés selon différentes catégories (crevettes, poissons démersaux, thons et des petits pélagiques).

En échange de l'accès aux zones de pêche, la Mauritanie reçoit de l'UE, pour chaque année de l'accord une contribution financière de 57,5 millions d'euros. En outre, les paiements annuels des armateurs européens, basés sur les volumes réels capturés, peuvent s'élever

jusqu'à 37 millions d'euros si les quotas sont pleinement pêchés. Par ailleurs, 2% des captures de petits pélagiques (2720 t en 2016 et 1640 t en 2017) sont remis à la Société nationale de distribution du poisson, qui est chargée d'en faire bénéficier les populations mauritaniennes nécessiteuses (vente à prix réduit intervenant dans un réseau de poissonneries dans les quartiers populaires, connue sous le nom de « poisson Aziz »).

Appui sectoriel (secteur de la pêche) : une contribution additionnelle de l'UE, indépendante des droits d'accès de l'accord, est prévue en soutien à la mise en œuvre de la politique nationale des pêches. Au cours de la décennie 2008-2019, la Mauritanie aura reçu un montant total de 87,5 millions d'euros au titre de l'appui sectoriel, dont 16,5 actuellement en cours de programmation et non dépensés. La dernière tranche dépensée de l'appui sectoriel, d'un montant de 6 M€, a permis notamment la construction du port de pêche artisanale de Tanit situé à 60km de Nouakchott. D'une superficie de 50 km² avec des quais longs de 800 mètres, il doit permettre à quelques 1000 embarcations artisanales et 100 pirogues d'accoster, ainsi que de développer des activités d'accompagnement génératrices de revenus, comme les ateliers de réparation des embarcations et les usines de production de glace.



Perspectives

Infrastructures routières et secteur des transports

Route de Rosso : une enveloppe additionnelle de 7 M€ (au titre du XI^{ème} FED) permettra de compléter l'ensemble du linéaire initialement prévu pour assurer la réhabilitation de l'ensemble de la route restant à réhabiliter, soit 145km au total (dont 25km financés par la Mauritanie).

Programme d'Appui Institutionnel au Secteur des Transports PAIST (10^{ème} FED) : l'accent est mis pour la finalisation de ce programme sur la sécurité routière, à travers des séances d'informations/formations à destination des professionnels du secteur, des cadres du ministère (MET), des forces de l'ordre, des auto-écoles, ainsi que du grand public ; le développement d'une plateforme WEB sur la sécurité routière ; l'actualisation du code de la route ; l'amélioration du système de gestion des accidents ; et la mise en place d'un système d'audit de la sécurité routière.

Appui à la gouvernance dans le secteur des transports en Afrique de l'Ouest (PIR 11^{ème} FED) : harmonisation des normes de transport avec la CEDEAO, notamment en ce qui concerne la charge à l'essieu, et poursuite des efforts en vue de la création d'un fonds spécial d'entretien routier.

Secteur de l'énergie

A la demande du ministère de l'énergie, un audit technique du réseau électrique de la SOMELEC a été réalisé en 2018 dans la ville de Nouakchott. Egalement, dans la perspective d'une éventuelle réforme du secteur de l'électricité, les opportunités d'un soutien financier de l'UE seront étudiées (par exemple dans le cadre du Plan d'investissement extérieur ou de l'initiative "Energie durable pour tous"). Développement rural, résilience et filières du secteur agro-alimentaire.

Programme RIMRAP et ses phases suivantes RIMDIR et RIMFIL: Le second volet, RIMDIR, visant la réalisation d'infrastructures rurales, sera mis en œuvre à partir de 2019 par : (1) Enabel pour la partie infrastructures productives et (2) l'AFD pour la partie électrification rurale/énergie renouvelable. Le troisième volet, RIMFIL, qui vise à développer/renforcer des filières agricoles ou pastorales porteuses, sera mis en œuvre conjointement avec le FIDA, en priorité dans les quatre wilayas du sud-est du pays. Celui-ci prévoit le renforcement des organisations professionnelles, l'accès aux services financiers, la mise en place d'infrastructures de transformation, de conditionnement ou de vente des produits agro-sylvo-pastoraux et le déploiement des politiques publiques en faveur de la commercialisation et de la valorisation des produits mauritaniens.

Projet WACOM (PIR 11^{ème} FED, programme régional sur la Compétitivité en Afrique de l'Ouest) : 3 filières ayant un potentiel de développement du secteur privé et un avantage comparatif pour la Mauritanie seront appuyées selon l'approche des chaînes de valeur : les cuirs et peaux, l'aviculture et la gomme arabique. Le projet sera mis en œuvre fin 2018 par un consortium d'ONG spécialisées dans ces différents secteurs.

Commerce et climat des affaires

Programme TradeCom (fonds gérés au niveau du Secrétariat ACP) : deux interventions sont prévues fin 2018, visant à renforcer le climat des affaires, les capacités commerciales de la Mauritanie et l'intégration régionale, notamment en vue de l'accord d'association avec la CEDEAO et de la mise en œuvre de l'APE (Accord de Partenariat Economique). La première en appui au Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme ; la deuxième en appui à l'Union Nationale du Patronat mauritanien et à la Chambre de commerce de l'industrie et de l'artisanat.

Les perspectives de financement pour 2018 sont les suivantes :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national – 11ème FED	
Route de Rosso – complément pour finaliser la totalité du tronçon dévolu à l'UE (120 km) suite à la revue à mi-parcours 11 ^{ème} FED	7,0
RIMDIR - Renforcement des Investissements Productifs et Energétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales (11ème FED) (3M€ AFD+ 35M€ =38M€)	35,0
RIMFIL - Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables - (11ème FED)	18,0
Sous total	60,0
Programme indicatif régional – 11ème FED	
Appui à la Gouvernance dans le secteur des transports en Afrique de l'Ouest	1,9
Compétitivité régionale - composante nationale chaînes des valeurs	4,0
Sous total	5,9
Fonds Secrétariat ACP	
Appui au Ministère de Commerce et au secteur privé (patronat et CCIAM)	0,6
Sous total	0,6
Accord Pêche	
Dernière tranche annuelle	(57,2 PM)
Appui sectoriel (pas encore programmé)	7,0
Sous total	7,0
TOTAL	73,5

2.4. PAIX

Favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et de la violence. En effet, il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable.

Objectifs du partenariat UE/RIM

Pour le Pilier « Paix », les objectifs du partenariat UE/RIM peuvent être résumés comme suit :

- Renforcer la sécurité et la stabilité du pays ;
- Renforcer l'Etat de droit et promouvoir une justice transparente, efficace et accessible à tous.

Financements

Pour ce pilier, les financements UE en cours de mise en œuvre courant 2016/2017 en Mauritanie sont les suivants :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Programme d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (10ème FED)	8,0
Programme de Renforcement de l'Etat de droit (10ème FED)	7,0
Programme de Prévention des conflits et Promotion du Dialogue Interculturel (10ème FED)	6,0
Projet d'appui à la Sécurité et au Développement (10ème FED)	13,0
Sous total	34,0
Fonds Fiduciaire d'Urgence	
Contribution au renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations et des frontières et faciliter la protection, le retour et la réintégration durable de migrants en Mauritanie (OIM)	8,0**
AFIA Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite (Save the Children)	3,0
GAR-SI Sahel (FIIAP)	9,0**
WAPIS (Interpol)	pm*
G5 Sahel/Collège Sahélien de Sécurité (CiviPol)	7,0
CO-RIM, prévention de la radicalisation violente (Expertise France)	6,0
Sous total	33,0
Lignes thématiques	
Programme thématique IEDDH	1.6
Développement humain et social - HUM (UNICEF)	1,5
Asile et migration - Projet de renforcement de la mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest : coopération triangulaire au bénéfice des services de l'emploi du Cap Vert, du Ghana, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo (Pôle emploi, France)	pm*
Sous total	3.1
DG HOME (DG Affaires intérieures de la Commission européenne)	
Projet RDPP Migration/talibets (OIM)	1.3
Sous total	1,3
TOTAL	71,4

* projets régionaux non ventilés par pays ; ** projets régionaux : seule la partie nationale est mentionnée

Actions et résultats 2016/2017

Justice et Droits Humains

Le projet *Etat de droit 10^{ème} FED* vise l'amélioration de l'accès la justice, le renforcement des acteurs de la justice et l'appui à la politique pénale et pénitentiaire. L'appui apporté à l'ENAJM (Ecole Nationale de l'Administration, du Journalisme et de la Magistrature) a permis de refondre les formations initiales et d'élaborer la politique de formation continue. Un partenariat a été noué avec l'Institut Supérieur de la Magistrature de Tunis pour la formation de magistrats et de greffiers. Le centre de perfectionnement du palais de justice de Nouakchott a été réhabilité et équipé : 60 magistrats et greffiers des ressorts des Cours d'Appel de Nouadhibou et de Kiffa ont été formés en rapport avec les réformes législatives de 2015 et 45 magistrats et greffiers de Attar, Kiffa et Nouadhibou ont été formés en langue française. 22 associations sont impliquées dans l'assistance judiciaire, le plaidoyer, la sensibilisation et l'accès aux droits.

Nexus sécurité et développement

Le projet pilote *"Projet d'appui à la Sécurité et au Développement"*, 10^{ème} FED s'inscrit dans le nexus sécurité développement et a pour objectif général la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité. Pour la première fois via le FED, l'Union européenne appuie également des réalisations liées à la défense :

- La première composante prévoit le renforcement des capacités des forces de sécurité afin de contribuer à leur inter-opérationnalité.
- La deuxième composante prévoit un soutien de proximité aux populations dans la zone d'exclusion militaire comprise entre Tichitt, Oualata et N'beiket Lawech.



Les différentes activités menées sous la composante 1 sont les suivantes : consultations pour la rénovation des écoles de formation initiale de la Gendarmerie et de la Garde, appui à la formation de formateurs, élaboration statutaire spécifique à l'Académie mauritanienne de la paix et de la sécurité, validation par les bénéficiaires des infrastructures d'entraînement planifiées (centre d'entraînement et de tir inter-forces, lutte anti-terrorisme).

Pour la composante 2, les activités déjà menées sont les suivantes : contractualisation d'un hôpital mobile de campagne pour des campagnes d'aide médicales en « zone à régime spécial », approbation d'infrastructures d'accès à l'eau et lancement de l'appel d'offres, approbation et lancement des appels d'offres d'équipement et de renforcement capacitaire pour le Groupement Nomade de la Garde et les moyens relevant des forces armées et de sécurité afférents.

Le Projet *"Prévention des Conflits et Promotion du Dialogue interculturel"*, 10^{ème} FED vise à améliorer l'offre de services aux jeunes (sport, culture, éducation citoyenne) et aussi la diffusion de l'Islam traditionnel mauritanien dans une perspective de lutte contre la radicalisation. Des infrastructures du Ministère de la Jeunesse et des Sports ont été réhabilitées. Les directions régionales de ce ministère ont renforcé leurs capacités de gestion et d'animation de structures sportives et éducatives. Des appels à manifestation d'intérêts novateurs ont permis de subventionner une centaine d'associations de jeunes, en lien avec l'implication des jeunes dans la gestion communale, la conscientisation sur les risques de radicalisation, les valeurs citoyennes de respect de la diversité, du dialogue et de la cohésion sociale. Une prise en charge spécifique de la délinquance juvénile a été mise en place : à Nouakchott, les conditions d'accueil et de séjour des enfants et du personnel du CARSEC ont été améliorées ; à Nouadhibou, un centre semi-ouvert a été construit.

Les enjeux de sécurité sont également au cœur de plusieurs projets du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU), au niveau national ou au niveau régional :

- **G5** : La Mauritanie accueille le Secrétariat Permanent du G5. L'UE l'appuie à travers une assistance technique, notamment pour ce qui concerne la Plateforme de Coopération en matière de sécurité (PCMS), le Collège Sahélien de Sécurité (CSS) et les lignes directrices en matière de gestion de frontières. Un appui à la Présidence tournante du G5 est aussi en cours.
- **GAR-SI** : le projet « Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Interventions au Sahel » a démarré en Mauritanie au mois de mars 2017 et les formations en octobre. Il s'agit du premier GAR-SI qui sera opérationnel dans la région. Les activités déjà menées concernent la sélection et la formation du personnel, la création d'un système d'évaluation, l'élaboration du cadre juridique, la dotation de l'équipement et le Mentoring pendant neuf mois de déploiement.

Gestion de la migration

Le programme d'appui à la mise en œuvre de la *Stratégie Nationale de Gestion de la Migration*, 10ème FED, a permis l'intégration des modules « migration » dans le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), l'amélioration des droits des travailleurs migrants par le renforcement des capacités des Inspections du Travail et sa sensibilisation auprès des autorités et consulats étrangers, la construction de 4 postes frontières, le développement et la mise à jour des normes et procédures opérationnelles de la gestion des frontières, la formation de 119 gendarmes, policiers, douaniers sur la sécurité aéroportuaire et de 60 gendarmes sur la surveillance de frontières terrestres et la migration irrégulière.

L'*Initiative Conjointe OIM-EUTF (FFU)* vise la protection, le retour et la réintégration des migrants en Mauritanie, l'appui aux FSI en matière de gestion de frontières, ainsi que l'implication de la Diaspora dans le développement du pays.

Le projet AFIA, protection de l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite (FFU), mis en œuvre par Save the Children, aborde les problèmes liés à la protection de l'enfance en mobilité.

Le projet RDPP migration/talibés (financement DG HOME), mis en œuvre par l'OIM, améliore le quotidien de 150 talibés vivant dans 7 mahadras du grand Nouakchott (réhabilitation site, nourriture, manuels scolaires).

Perspectives

Justice et Droits Humains

Projet Etat de droit, Xème FED : la priorité sera donnée, pour la fin du projet, à l'élaboration et l'adoption d'une politique sectorielle du secteur de la justice.

Programme d'Appui à la Réforme de la Justice (PARJ) 11ème FED : mise en œuvre prévue début 2019. Dans la continuité du soutien apporté au secteur de la justice sous le 9ème et le 10ème FED, ce programme a pour objectif général l'amélioration de l'état de droit, via la promotion de la bonne gouvernance et la protection des droits humains en Mauritanie. Il va poursuivre deux objectifs spécifiques : (i) la réforme du système judiciaire et pénitentiaire mauritanien, en vue de le rendre à la fois plus efficace et plus respectueux des droits humains ; et (ii) la promotion d'une justice indépendante, sensible au genre et proche du citoyen. Ce programme contribuera i) au renforcement des capacités du Ministère de la Justice et des professionnels de la justice, ii) à l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale et pénitentiaire, ainsi que des conditions de détention, iii) à la facilitation de l'accès à la justice en particulier pour les populations vulnérables et iv) au renforcement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires.

Sécurité développement

Le projet *Prévention de conflits et dialogue interculturel*, 10^{ème} FED verra une continuation avec le projet *SEMAH*, 11^{ème} FED, en soutien à la stratégie sectorielle du ministère de la jeunesse (MJS) et à l'accompagnement des associations de petite à grande envergure dans les activités socio-culturelles et de prévention de la radicalisation.

Projet sécurité et développement, 10^{ème} FED : l'année 2018 est celle des contractualisations et des premiers résultats concrets en termes d'équipements, de travaux et de formations selon le chronogramme prévisionnel suivant :

- Eté 2018 : livraison de l'hôpital militaire de campagne ; démarrage des travaux de réhabilitation de l'Ecole de Santé à Nouakchott, de la Gendarmerie et de la Garde à Rosso ; démarrage des travaux de forage en Zone à régime Spécial (ZRS)
- Automne 2018 : équipements et formations pour l'«Académie mauritanienne de la paix et sécurité»
- Fin 2018 : démarrage des travaux du centre d'entraînement inter forces

Gestion de la migration

Programme d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration, 10^{ème} FED: le nouveau Plan d'action de la Stratégie nationale pour la gestion de la Migration (SGNM) et l'actualisation du Profil Migratoire sont attendus fin 2018.

Le projet *"Renforcement des capacités d'autonomisation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes liés au conflit du Nord Mali"*, mis en œuvre par le HCR (FFU), va intervenir sur le camp de M'berra et la communauté hôte autour du camp.

Projet RDPP (DG Home) : une seconde phase (1,3 M€), similaire à la première, est attendue en 2019.

Le projet *d'appui à la prévention de la radicalisation violente en république Islamique de Mauritanie, Cohésion en Mauritanie (Co-RIM)*, (FFU) mis en œuvre par Expertise France, va mettre en place une approche associant à la fois la recherche-action et des activités concrètes de prévention de la radicalisation.

Les perspectives de financement pour 2018 sont les suivantes :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Programme d'appui à la réforme de la justice - PARJ (11 ^{ème} FED)	12,6
Projet SEMAH, suite du projet prévention des conflits (11 ^{ème} FED)	4,4
Sous total	17,0
Fonds Fiduciaire d'Urgence	
Renforcement des capacités d'autonomisation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes, en liaison au conflit du Nord Mali (HRC)	5,0
Sous total	5,0
Lignes thématiques	
EIDDH	0,5
Sous total	0,5
DG HOME (DG Affaires intérieures de la Commission européenne)	
Projet RDPP Migration/talibets deuxième phase (OIM)	1,3
Sous total	1,3
TOTAL	23,8

2.5 PARTENARIATS

Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce programme grâce à un partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples.

Objectifs du partenariat UE/RIM

Pour le Pilier « Partenariats », les objectifs du partenariat UE/RIM peuvent être résumés comme suit :

- Contribuer à une meilleure gestion des finances publiques ;
- Faciliter le dialogue et partenariat avec l'UE, la mise en œuvre et le suivi des projets du FED ;
- Améliorer la coordination exercée par l'Ordonnateur National sur l'ensemble de la coopération.

Financements

Pour ce pilier, les financements UE en cours de mise en œuvre courant 2016/2017 en Mauritanie sont les suivants :

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIONS	MONTANT UE (Millions €)
Programme indicatif national	
Projet d'appui à la mise en œuvre du 11 ^{ème} FED y compris Composante appui à la gestion des finances publiques (11 ^{ème} FED)	14,0
TOTAL	14,0

Actions et résultats 2016/2017

Finances publiques

Un travail d'accompagnement de la réforme des finances publiques est mené auprès du ministère délégué au budget, via la composante d'appui institutionnel du contrat d'appui budgétaire en 2016 et du Programme d'appui à la mise en œuvre du 11^{ème} FED à partir de 2017 (composante 3).

L'appui fourni a permis la mise en place d'un système de suivi de la réforme des finances publiques. Plusieurs résultats ont été atteints, en particulier l'actualisation du Schéma-directeur de la réforme, suite aux indications du PEFA 2014 et la mise en place d'un Plan Opérationnel de la Réforme (POR). Ces avancées ont été obtenues grâce à la dynamisation de la Cellule des Études et des Réformes des Finances Publiques (CERFIP) et à la mise en place et à la formation de points focaux de la réforme, au niveau de toutes les directions concernées. Des actions structurantes ont été menées en vue de la révision du code des impôts, ainsi que la mise en place d'une application pour la préparation budgétaire. La réforme de la filière Finance publique de l'ENAJM, dans le cadre de la formation initiale et continue, est en cours. Pour appuyer le renforcement des capacités du Ministère de l'économie et des finances, un programme de formation de 20 modules pour toutes les directions est en cours de mise en œuvre. En 2017, plus de 250 fonctionnaires ont été formés. L'Office National de la statistique a également été appuyé pour la mise en place d'une politique et programmation pluriannuelle, la réforme organisationnelle, le renforcement des capacités d'analyse et la mise en place d'un programme de formation. En 2017, environ 60 fonctionnaires ont été formés. Au niveau sectoriel, les systèmes statistiques de la santé et de l'éducation de base ont été appuyés dans leur structuration et leur opérationnalisation.

Appui à la SCAPP

L'UE a apporté son appui à la réalisation de la nouvelle Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030), qui a notamment comporté un processus participatif au sein de l'administration et de la société mauritanienne.

Appui à l'Ordonnateur National du FED

Dans le cadre du 11^{ème} FED, l'objectif à terme est que la CAON puisse non seulement améliorer la mise en œuvre du FED mais aussi assumer le rôle d'interface pour les ministères techniques et les différents instruments de l'aide européen (identification, coordination, suivi, évaluation). Afin d'améliorer la qualité de l'apport de la cellule, un plan de formation sur base des compétences, pour tous les acteurs du Partenariat, a été mis en œuvre : formation aux procédures FED, gestion de projet, communication, etc.

Perspectives

Finances publiques

Compte tenu de l'adoption par la Mauritanie de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances (LOLF), les activités de soutien à la mise en œuvre de la LOLF vont jouer un grand rôle dans les années à venir. Les activités prévues les plus importantes pour 2018 et les années à venir sont les suivantes : démarrage du plan de formation, avec 50 modules destinés aux directions des finances et aux organes de contrôle ; mise en œuvre du plan de communication autour de la LOLF, y compris la sensibilisation de la société civile et du Parlement sur les enjeux et implications de la nouvelle LOLF ; appui à la mise en œuvre de la LOLF : nomenclature, budget-programme, outils de gestion de la performance ; mise en œuvre de la réforme comptable : rédaction des normes comptables, refonte du système comptable Beit El Mal, développement de la comptabilité patrimoniale ; finalisation et édition du nouveau Code Général des Impôts.



4. GLOSSAIRE

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AECID	Agence espagnole pour la coopération internationale au développement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AL	Acteurs Locaux
AMCC	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique
APD	Aide Publique au Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CARSEC	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
CCIAM	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CE	Commission Européenne
CERFIP	Cellule des Études et des Réformes des Finances Publiques
CSS	Collège Sahélien de Sécurité
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSU	Couverture de Santé Universelle
DEVCO	Développement et Coopération – EuropeAid
DUE	Délégation de l'Union européenne
ECHO	European Commission Humanitaire Aid Office
ECOWAS	Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest
ENABEL	Agence Belge de Développement
ENAJM	Ecole Nationale d'Administration du Journalisme et de la Magistrature
FDAL	Fin de la défécation à l'air libre
FED	Fonds Européen de Développement
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIIAPP	La Fondation internationale et ibéroaméricaine pour l'administration et les politiques publiques
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
GAR-SI	Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Interventions au Sahel
GFP	Gestion des Finances Publiques
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural

GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Techniques
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
M€	Missions d'Euros
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MJ	Ministère de la Justice
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MS	Ministère de la Santé
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National de la Statistique
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PARJ	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice
PASS	Programme d'Appui au Secteur de la Santé
PCMS	Plateforme de Coopération en matière de sécurité
PECOBAT	Programme d'amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME dans le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisant dans les chantiers écoles construction
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PIE	Plan d'Investissement Externe
PIN	Programme Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régional
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
POR	Plan Opérationnel de la Réforme
PPP	Partenariat Public Privé
PRODEFI	Projet de Développement de Filières Inclusives
PTF	Partenaire Technique et Financier
RIM	République Islamique de Mauritanie
RIMDIR	Renforcement des Investissements Productifs et Energétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales
RIMFIL	Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables
RIMRAP	Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience agricole et Pastorale
RISAP	Revue institutionnelle du secteur agricole et pastoral

RN	Route Nationale
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SC	Société Civile
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SDR	Schéma Directeur Régional
SGNM	Stratégie nationale pour la gestion de la Migration
SNIS	Système National d'Informations Sanitaires
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
TAF	Facilité d'Assistance Technique
UA	Union Africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UMA	Union du grand Maghreb Arabe
TAF	Facilité d'Assistance Technique
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UE	Union européenne
ZRS	Zone à Régime Spécial

4. ANNEXES

3.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS CLASSES PAR INSTRUMENT FINANCIER

LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

ENGAGEMENTS PIN 10ème FED (2008-2013)

D'une enveloppe initiale de 156 millions d'euros, les interventions ont été ou sont réalisées dans les domaines de la décentralisation et la gouvernance, des infrastructures, d'Appui Budgétaire Général (40M€) ainsi que d'autres interventions, entre autres, dans le domaine de la gestion des flux migratoires. Les enveloppes additionnelles (25 M€ dans le cadre de la Stratégie Sahel et 28.82 M€ autres) ont concerné la sécurité alimentaire, la prévention des conflits et la sécurité et développement. Des déagements ont été entrepris au niveau de certaines conventions.

INTITULES - N° D'ENGAGEMENT	ALLOCATION UE € INITIALE	ALLOCATION UE € APRES DEGAGEMENT	DATE DE FIN DE MISE EN ŒUVRE
Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du Xème FED 2010/022-386	9 000 000	8 084 703, 29	02/11/2016
Programme d'Appui au Commerce et au Secteur Privé 2010/022-387	5 000 000	3 034 215, 48	02/02/2015
Reconstruction de la Route Nouakchott-Rosso 2011/022-437	52 816 000 + Etat 12 870 000	52 816 000, 00	03/08/2020
Programme d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration 2011/022-578	11 000 000	7 810 142, 83	26/01/2019
Programme de l'union européenne pour la société civile et la culture 2011/022-588	7 000 000	7 000 000,00	26/11/2016
Programme d'appui budgétaire à la mise en place du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en Mauritanie (SBC CSLP III) 2012/022-576	46 000 000	40 380 000, 00	16/06/2018
Appui Institutionnel au Secteur des Transports 2012/023-257	6 000 000	5 231 549, 98	10/04/2020
Réponses d'urgence et mesures d'atténuation pour les populations affectées par la crise alimentaire 2012 en Mauritanie 2012/023-887	7 000 000	7 000 000,00	13/08/2013
Programme d'amélioration durable des conditions de vie des populations les plus affectées par la crise alimentaire 2012 - Phase de relèvement 2012/023-888	8 140 000	8 140 000, 00	22/11/2016
Eau Potable et Assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie 2013/023-890	11 100 000 + AFD : 4 000 000	11 100 000, 00 + AFD : 4 000 000, 00	10/03/2020
Programme d'appui au renforcement de l'État de Droit en Mauritanie 2013/024-220	7 000 000	7 000 000, 00	28/10/2018
Appui de l'Union européenne en faveur du développement local et de la décentralisation en Mauritanie 2013/024-221	20 000 000	4 971 369,14	13/03/2019
Programme de prévention des conflits et promotion du dialogue interculturel en Mauritanie 2013/024-285	6 000 000	6 000 000, 00	15/06/2019
Appui à la sécurité et au développement en Mauritanie 2013/024-511	13 000 000	13 000 000, 00	15/12/2020
	209 056 000	181 567 980, 72	8 projets encore en cours d'exécution

ENGAGEMENTS PIN 11^{ème} FED (2014-2020)

Le PIN du 11^{ème} FED prend en compte les priorités énoncées dans le plan national de développement (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, CSLP III, 2011-2015), qui sert de base sur laquelle aligner le processus de programmation et articuler la coordination avec les autres donateurs. Il se base aussi sur l'Agenda pour le changement et le Cadre Stratégique et Plan d'action pour les Droits de l'homme et la Démocratie ainsi que sur les quatre grands objectifs du Partenariat stratégique Afrique-UE (Mai 2011).

Dans ce contexte, la stratégie de l'UE s'articule autour de trois secteurs de concentration, avec une allocation indicative 160 M€ : (i) Sécurité alimentaire et agriculture durable (ii) Etat de Droit, (iii) Santé 44 M€ et (iv) Autres mesures d'appui

INTITULES - N° D'ENGAGEMENT	ALLOCATION UE €	DATE DE FIN DE MISE EN ŒUVRE
DEJA ENGAGES 11^{ème} FED		
Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP) 2015/037-030	27 000 000 + EM UE : 2 000 000	02/12/2020
Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 11 ^{ème} FED (PAMO 11 FED) 2015/038-475	14 000 000	21/10/2022
Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS) 2016/038-607	20 000 000 + MS : 3 350 000 + AFD : 2 000 000	12/06/2024
RIMDIR - Renforcement des Investissements en Mauritanie pour le Développement des Infrastructures et Services Ruraux F2017/039-266	35 000 000 + AFD : 3 à 4 000 000	CF PAS ENCORE SIGNEE PAR L'ON
Programme d'Appui à la Réforme de la Justice 2017/040-188	12 600 000	CF PAS ENCORE SIGNEE PAR L'ON
	108 600 000	
EN COURS D'INSTRUCTION 11^{ème} FED		
RIMFIL – Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables	18 000 000 + FIDA : 27 000 000	
Prévention des conflits et dialogue interculturel	4 400 000	
	22 400 000	
PROJETS AVEC AUGMENTATION PREVUE DU MONTANT INITIAL		
Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 11 ^{ème} FED (PAMO 11 FED) 2015/038-475	+ 7 000 000	En cours d'instruction
	7 000 000	

FACILITE EAU 10^{ème} FED

INTITULES – N° D'ENGAGEMENT	ALLOCATION UE €	DATE DE FIN DE MISE EN ŒUVRE
Accès eau potable et assainissement des populations de l'Aftout El Chargui	5 000 000 + AFD : 22 300 000 + BID : 25 500 000 + FADES : 5 600 000	10/03/2020
	5 000 000	

FACILITE ENERGIE 10^{ème} FED

INTITULES – N° D'ENGAGEMENT	ALLOCATION UE €	DATE DE FIN DE MISE EN ŒUVRE
Projet d'électrification des réseaux isolés de Kiffa et de Guérou à partir d'une centrale hybride solaire/thermique	5 000 000 + AFD 19 000 000	
PROGES-Lait: Programme Régional d'Extension de l'Horizon des Opportunités de Valorisation de la Chaîne de valeur Lait par l'Accès aux Services Energétiques durables	5 209 735 (Sénégal et Mauritanie)	3/12/2019

ENGAGEMENTS PIR 11^{ème} FED (2014-2020)

PROJET DEJA ENGAGE PIR 11^{ème} FED		
Construction du pont de Rosso	Subvention UE : 20 500 000 + BEI : 26 000 000 + BAD : 40 000 000	
Gouvernance du secteur des transports	1 900 000	CF PAS ENCORE SIGNEE PAR L'ON
PROJET EN COURS D'INSTRUCTION PIR 11^{ème} FED		
Programme d'appui à la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest- Volet Mauritanie	4 000 000	

LE FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR LE SAHEL ET LE LAC TCHAD

INTITULES – PAYS D'INTERVENTION - N° D'ENGAGEMENT	ALLOCATION N UE €	PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE	DATE DEBUT ET DUREE DE MISE EN ŒUVRE
Appui à la coopération régionale des pays du G5 et au Collège Sahélien de sécurité MAURITANIE, MALI, NIGER, BURKINA FASO, TCHAD T05-EUTF-SAH-REG-01	7 000 000	Secrétariat permanent G5/Civipol	08/05/2017 24 MOIS
GAR-SI SAHEL (Groupes d'Action Rapides – Surveillance et Intervention au Sahel) MAURITANIE, MALI, NIGER, BURKINA FASO, SENEGAL, TCHAD T05-EUTF-SAH-REG-04	41 600 000	FIIAPP Espagne en tant que chef de file d'un Consortium d'Etats Membres (France, Italie, Portugal)	03/03/2017 46 MOIS
Renforcement de la résilience et de la capacité d'autonomisation des rapatriés et des personnes déplacées internes liés au conflit du Nord Mali BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER T05-EUTF-SAH-REG-06	20 000 000	HCR	25/05/2017 36 MOIS
Programme de renforcement de la résilience des communautés urbaines et rurales vulnérables en Mauritanie MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-07	10 000 000	ONG	48 MOIS
La voix des jeunes du Sahel MAURITANIE, MALI, NIGER, BURKINA FASO, TCHAD T05-EUTF-SAH-REG-09	2 200 000	HD Centre pour le Dialogue Humanitaire	01/04/2017 12 MOIS
Erasmus+ in West Africa BURKINA FASO, CAMEROUN, TCHAD, COTE D'IVOIRE, GAMBIE, GHANA, GUINEE, MALI, MAURITANIE, NIGER, NIGERIA, SENEGAL T05-EUTF-SAH-REG-10	10 000 000	Erasmus+ National agencies	13/03/2018 52 MOIS
Soutenir les entrepreneurs et les petites PME en Afrique de l'Ouest BURKINA FASO, CAMEROUN, MALI, MAURITANIE, NIGER, SENEGAL, COTE D'IVOIRE, GHANA T05-EUTF-SAH-REG-11	15 800 000	PROPARCO	13/12/2017 108 mois
Projet PECOBAT : Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisante dans les chantiers écoles construction MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-01	3 200 000	OIT	1/11/2016 40 MOIS
Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-02	3 000 000	Fundacion Save the Children	18/10/2016 36 MOIS
Contribuer au renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations et des frontières, et faciliter la protection, le retour et la réintégration durable de migrants en Mauritanie MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-03	8 000 000	OIM	02/06/2017 42 MOIS
Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-04	14 000 000	GIZ + OIT	08/01/2018 48 MOIS
Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes aux alentours des espaces naturels protégés du secteur nord de Mauritanie MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-05	10 000 000	AECID	05/03/2018 48 MOIS
Projet d'appui à la prévention de la radicalisation violente en république Islamique de Mauritanie MAURITANIE T05-EUTF-SAH-MR-06	6 000 000	Expertise France	30/04/2017 36 MOIS
Programme de renforcement de la résilience des communautés urbaines et rurales vulnérables en Mauritanie T05-EUTF-SAH-MR-07	10 000 000	DUE	13/12/2017 60 mois

ACCORD DE PARTENARIAT DE PÊCHE

L'actuel protocole (2015-2019) autorise les pêcheurs européens à pêcher chaque année un maximum de 287 050 tonnes de produits de la mer dans le cadre de différentes pêcheries (crevettes, poissons démersaux, thons et des petits pélagiques).

En échange de l'accès à ces zones de pêche, la Mauritanie reçoit de l'UE une contribution financière annuelle (57,5 millions d'euros). Une contribution additionnelle, indépendante des droits d'accès est par ailleurs prévue pour la mise en œuvre d'une partie de la politique nationale des pêches (Appui Sectoriel). Sur période 2008-2019, la Mauritanie a reçu un montant total de 87,5 millions d'euros, dont 16,5 sont en cours de programmation et non dépensés.

En outre, les paiements annuels des armateurs européens, basés sur les volumes capturés, peuvent s'élever à 37 millions d'euros si les quotas sont pleinement pêchés. Par ailleurs, 2% des captures de petits pélagiques (2720 t en 2016 et 1640 t en 2017) sont remises, comme contribution en nature, à la Société nationale de distribution du poisson chargée d'en faire bénéficier les populations mauritaniennes nécessiteuses.

Périodes théoriques de mise en œuvre de l'appui budgétaire sectoriel	ALLOCATION UE en €	PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
1/8/2008 – 31/7/2012	65 000 000	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
1/8/2012 – 31/7/2014	6 000 000	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
16/11/2015 – 15/11/2019	16 500 000	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime

AIDE HUMANITAIRE – ECHO

En 2017, l'Union européenne a consacré à ce pays une aide humanitaire de € 11,8 millions, portant l'aide humanitaire de l'UE dans ce pays à un total de € 76,5 millions. Les fonds humanitaires de l'UE aident le pays à se remettre doucement de l'une des pires crises alimentaires au monde.

N° D'ENGAGEMENT	INTITULES	ALLOCATION UE €	PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE
ECHO/-WF/BUD/2017/91095	Protecting lives and livelihoods of Malian refugees in Mberra camp.	1 000 000	WORLD FOOD PROGRAM
ECHO/-WF/BUD/2017/91074	Strengthening multi hazard disaster preparedness in Mauritania to build resilience among vulnerable populations	350 000	UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
ECHO/-WF/BUD/2017/91071	Appui à la prévention et prise en charge intégrée de la Malnutrition Aigüe Sévère et maladies associées au Brakna, Mauritanie	750 000	Federacion De Asociaciones Medicus Mundi Espana
ECHO/-WF/BUD/2017/91062	Protecting lives and livelihoods of most vulnerable Mauritanian populations	600 000	WORLD FOOD PROGRAM
ECHO/-WF/BUD/2017/91061	Projet d'appui au renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux risques de catastrophes dans les régions du Gorgol et du Brakna	400 000	Fundacion Oxfam Intermon(ES)
ECHO/-WF/BUD/2017/91058	Renforcer la résilience et prévention des crises dans les zones rurales en Mauritanie	250 000	Acción Contra El Hambre (ES)
ECHO/-WF/BUD/2017/91055	Renforcer la sécurité nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ou allaitantes des ménages très pauvres, en leur facilitant l'accès à la nourriture et protégeant leurs moyens d'existence durant la période de soudure 2017.	1 245 000	Fundacion Oxfam Intermon(ES)
ECHO/-WF/BUD/2017/91052	Renforcement de la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables en Mauritanie	2 500 000	Acción Contra El Hambre (ES)
ECHO/-WF/BUD/2017/91030	Projet de prévention et de prise en charge intégrée de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes dans les Moughataas du Gorgol	850 000	CROIX-ROUGE FRANCAISE
ECHO/-WF/BUD/2017/91028	Appui à la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère des enfants entre 0 et 59 mois et intégration du système de prise en charge nutritionnelle dans les structures des santé- Mauritanie	480 000	FONDAZIONE TERRE DES HOMMES ITALIA ONLUS
ECHO/-WF/BUD/2017/91023	Renforcement et consolidation des acquis pour une meilleure prévention de la malnutrition et de résilience des populations en insécurité alimentaire dans le département d'Aleg au Brakna	800 000	Fundación Save The Children
ECHO/-WF/BUD/2017/91017	Provision of Humanitarian Air Services in Mauritania in 2017	400 000	WORLD FOOD PROGRAM
ECHO/-WF/BUD/2017/91016	Éducation et protection des enfants en Mauritanie comme facteur de construction de leur résilience et de la paix	600 000	UNICEF
ECHO/-WF/BUD/2017/91009	Renforcer l'amélioration des conditions de vie de la population réfugiée malienne en Mauritanie.	400 000	Acción Contra El Hambre (ES)
Other Contracts (Span)	The purpose of the grant is to respond to WFP appeals through food assistance in emergency operations, long-term relief operations, logistical support operations and twinning operations with third countries for the distribution of food aid	400 000	WFP
Contracts not linked to a Decision (Italie)	Humanitarian emergency	500 000	UNHCR

LES LIGNES BUDGETAIRES OU LIGNES THEMATIQUES

L'instrument de coopération au développement (ICD) – Volet thématique - dispose d'une enveloppe de 7,1 milliards d'euros pour la période 2014–2020. Il concerne 2 lignes thématiques : (i) biens publics mondiaux et défis qui les accompagnent : environnement et changement climatique, énergie durable, développement humain y compris santé, éducation, genre, sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable, asile et migration ; et (ii) organisations de la société civile et autorités locales (OSC-AL) : soutien aux groupes de population vulnérables et marginalisés, sensibilisation de l'opinion publique, coordination.... Les programmes financés au titre de ces deux thématiques n'ont pas de restriction géographique et peuvent concerner également les pays couverts par le FED ou l'instrument de voisinage.

OSC-AL	Allocation UE €	Date démarrage et durée de l'action
Projet d'appui à la contribution effective de la société civile à la bonne gouvernance et au développement de la pêche artisanale en Mauritanie 379-231 Mis en œuvre par l'Association pour la sauvegarde sociale et la promotion de la culture Imraguen - ASSPCI	419 989	01/01/2017 36 mois
Appui aux organisations de la société civile pour l'amélioration de leur contribution au système de protection de l'Enfance à Nouakchott 379-235 Mis en œuvre par Save the Children	600 000	01/03/2017 30 mois
Jeunesse et Pouvoir d'Agir 379-237 Mise en œuvre par Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR) et Ecodev	714 284	14/12/2016 36 mois
Construction d'une filière organisée de plantes et produits médicinaux en Mauritanie (PREFIMEDIM) 381-072 Mis en œuvre par Association produits d'excellence d'une filière plantes médicinales	499 525	01/04/2017 48 mois
Développement humain et social	Allocation UE €	Date démarrage et durée de l'action
Protection des enfants mauritaniens contre la violence, l'exploitation, les discriminations, les abus et la négligence (VEDAN) 23734 Mis en œuvre par Unicef	1 500 000	01/01/2014 54 mois

L'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), d'un montant global de 1,3 milliard d'euros pour la période 2014–2020, pour le soutien à la promotion de la démocratie et des droits (humains) dans les pays tiers ; contrairement aux autres instruments, l'IEDDH peut être mobilisé en dehors d'accord de coopération avec les autorités du pays partenaire, pour soutenir les associations ou défenseurs des droits humains.

Actions encore en cours

IEDDH	Allocation UE €	Date démarrage et durée de l'action
Promouvoir la coexistence pacifique dans la Vallée du Fleuve Sénégal et la participation inclusive de la société civile dans le processus démocratique 370582	250 000	01/06/2016 24mois
Renforcement du Pouvoir Citoyen pour la sécurisation foncière et l'accès et le contrôle de la terre par les femmes 370573	250 000	01/02/2016 24 mois
Renforcement de la Lutte Contre les Séquelles de l'Esclavage en Mauritanie (2 projets)	709 750	15/12/2016 et 14/06/2017 24 mois
Respect des droits, accompagnement et réinsertion des personnes détenues en RIM	360 000	30/12/2016 24 mois

Le fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) vise à « contribuer à la gestion efficace des flux migratoires ainsi qu'à la mise en œuvre, au renforcement et au développement de la politique commune en matière d'asile, de protection subsidiaire et temporaire et de la politique commune en matière d'immigration, dans le plein respect des droits et principes consacrés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne » (Règlement (UE) no 516/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 portant création du Fonds « Asile, migration et intégration »). Pour la période 2014–2020, il est doté d'un montant de 3,137 milliards d'euros.

Fonds Asile et migration	Allocation UE €	Date démarrage et durée de l'action
Projet de renforcement de la mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest : Coopération triangulaire au bénéfice des services de l'emploi du Cap Vert, du Ghana, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo (Migr'action) 380-657 Mis en œuvre par Pôle Emploi (France), ANETI (Tunisie), ANAPEC (Maroc) et PES (Suède) Projet régional avec 5 pays bénéficiaires dont la Mauritanie	1 717 000 (coût total = 2 146 500) (pas d'allocation spécifique par pays)	02/01/2017 30 mois

L'alliance mondiale pour le changement climatique (AMCC) a été créée par l'Union européenne (UE) en 2007 en vue de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID).

Elle a débuté ses activités dans quatre pays pilotes seulement. Elle dispose aujourd'hui d'un budget de plus de 300 millions d'euros et fait partie des initiatives les plus importantes dans le monde dans le domaine du changement climatique. Elle appuie 51 programmes à travers le monde et est active dans 38 pays, 8 régions et sous-régions et à l'échelle mondiale.

Le nouveau Projet de l'Alliance Mauritanienne contre le Changement Climatique est financé par le biais de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique à hauteur de 7,5 millions d'euros pour la phase 2. Le précédent d'un montant de 4 millions pour la phase 1 s'est terminé à la fin du mois de mai 2018.

INITIATIVE CONVENTION DES MAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE- CDM ASS

L'objectif principal de l'initiative Cdm SSA, d'une durée de 4 ans est d'augmenter les capacités des villes à fournir l'accès à des services énergétiques suffisants, durables et sûrs aux populations urbaines et péri-urbaines (en particulier les pauvres). Dans cette dynamique, huit projets Africaines (Dakar, Kampala, Zou, Tsévié, Pikine, Nouakchott, Bouaké et Lubumbashi) ont reçu l'appui financier de l'Union européenne pour l'élaboration de leur Plan Climat et Energie (SEACAPs).

En Mauritanie, le Projet " Appui à la Résilience environnementale et développement durable de la ville de Nouakchott (AREDDUN) est financé à hauteur de 950.000 € par la convention des maires en Afrique sub-saharienne et il est mis en œuvre par la CUN et l'ADER.

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT – BEI

La Banque européenne d'investissement participe au financement de projets en Afrique depuis 1963. Elle a ainsi financé plus de 1300 projets pour 25 milliards d'euros. La BEI finance majoritairement le secteur financier et les opérateurs privés, mais aussi le secteur public. La stratégie de la BEI couvre un large éventail de secteurs, des infrastructures de base aux secteurs productifs, en utilisant une gamme complète de produits financiers.

BEI	Montant financement
Connectivité Nationale – Projet WARCIP Mauritanie (27/10/2013)	19 200 000 \$
Construction du pont de Rosso	Subvention UE : 20 000 000€ + BEI (Sénégal) : 22 000 000 € + BAD : : 40 000 000 €
Port minéralier de Nouadhibou – SNIM	BEI : 55 M\$ + BAD : prêt 50 M\$ + : RIM : 5 M\$

Le projet WARCIP-Mauritanie a pour objet d'accroître l'étendue géographique des réseaux à haut débit dans le pays et d'y réduire le coût des services de communication. Il consiste à déployer près de 1.500 km de câble en fibre optique sur le territoire mauritanien permettant de relier les provinces de l'intérieur du pays au réseau mondial de l'internet à haut débit. Ce projet bénéficie en plus d'une subvention apportée par le Fonds fiduciaire pour les infrastructures Europe-Afrique.

Situé sur un axe régional de première importance, le pont de Rosso est présenté comme l'un des chaînons manquants du corridor transafricain avec à la clef une activité économique renforcée le long des corridors Tanger-Lagos, et Alger-Dakar, reliant ainsi le Maghreb à l'Afrique subsaharienne. La BEI apporte ce financement aux cotés de l'Union européenne et de la BAD. L'institution panafricaine a dégagé en décembre dernier 50 millions de dollars pour le projet dont le coût est estimé à 87, 62 millions d'euros.

La SNIM a obtenu en fin 2017, un prêt de 50 millions \$ de la Banque africaine de développement (BAD) pour améliorer sa compétitivité. Les fonds serviront à financer un projet d'approfondissement et d'élargissement d'un chenal d'accès de 25 km au port minéralier de Nouadhibou, capitale économique de la Mauritanie. Le coût total du projet de dragage du chenal est évalué à 110 millions \$. Outre la BAD, il est également financé par la Banque européenne d'investissement (BEI) et la SNIM, respectivement à hauteur de 55 millions et de 5 millions de dollars. L'objectif de la société est d'augmenter ses volumes d'exportation de fer en renforçant ses infrastructures portuaires. A terme, la capacité des navires qu'accueilleront ces derniers augmentera considérablement, passant des 150 000 tonnes actuelles à 230 000 tonnes.

3.2 - FICHES ACTIONS CLASSEES PAR PILIER

POPULATION (HUMANITE)

Eau Potable et Assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie <ul style="list-style-type: none"> - Volet eau - Volet assainissement
Aftout Echergui 10 ^{ème} FED – Facilité eau <ul style="list-style-type: none"> - Volet eau - Volet assainissement
Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale – RIMRAP 11 ^{ème} FED
Programme d'appui au secteur de la santé 11 ^{ème} FED
Appui aux Organisations de la Société Civile pour l'amélioration de leur contribution au Système de Protection de l'Enfance à Nouakchott
Jeunesse et pouvoir d'agir
Appui à la prévention de la malnutrition et au renforcement de la résilience des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le département d'Aleg au Brakna (SAVE THE CHILDREN)

PLANÈTE

Centrale Kiffa – Facilité énergie
Alliance Mondiale contre le Changement climatique AMCC Phase 1
Appui à la Résilience environnementale et développement durable de la ville de Nouakchott (AREDDUN)

PROSPÉRITÉ

Reconstruction de la route Nouakchott Rosso, premier allotissement 10 ^{ème} FED
Programme d'appui institutionnel au secteur des transports – PAIST 10 ^{ème} FED - Sous composante – Chantier jeunes
Projet d'appui à la contribution effective de la société civile à la bonne gouvernance et au développement de la pêche artisanale en Mauritanie
PECOBAT : amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME dans le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisant dans les chantiers écoles construction
Promopêche AECID : Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes, aux alentours des espaces naturels protégés du secteur nord de RI
Promopêche BIT : Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale
Promopêche GIZ: Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale
Accord de Pêche

PAIX

Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion de la migration 10 ^{ème} FED
Programme d'appui au renforcement de l'Etat de droit 10 ^{ème} FED
Projet de prévention de conflits et du dialogue interculturel 10 ^{ème} FED Composante - CARSEC
Projet d'appui à la sécurité et au développement en RIM 10 ^{ème} FED
Contribuer au renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations et des frontières et faciliter la protection, le retour et la réintégration durable de migrants en Mauritanie
Appui à la prévention de la radicalisation violente en RIM
Renforcement de la résilience et de la capacité d'autonomisation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes, liés au conflit du Nord Mali
Projet GAR-SI Sahel
Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite
Protection des enfants mauritaniens contre la violence, l'exploitation, les discriminations, les abus et la négligence (VEDAN)
Promotion de la coexistence pacifique dans la vallée du fleuve Sénégal et de la participation inclusive de la société civile dans le processus démocratique
Renforcement du pouvoir citoyen pour la sécurisation foncière et l'accès et le contrôle de la terre par les femmes
Projet de renforcement de la mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest: Coopération triangulaire au bénéfice des services de l'emploi du Cap Vert, du Ghana, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo (Migr'actions)

PARTENARIATS

Appui budgétaire 10 ^{ème} FED
Programme d'appui à la mise en œuvre du 11 ^{ème} FED – PAMO FED 11 – Composante Appui à l'ON+TCF - Composante Appui aux finances publiques



Cette publication est réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne.
Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne

Fiches Actions « POPULATION (HUMANITE) »

Eau Potable et Assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie <ul style="list-style-type: none">- Volet eau- Volet assainissement
Aftout Echergui 10 ^{ème} FED – Facilité eau <ul style="list-style-type: none">- Volet eau- Volet assainissement
Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale – RIMRAP 11 ^{ème} FED
Programme d'appui au secteur de la santé 11 ^{ème} FED
Appui aux Organisations de la Société Civile pour l'amélioration de leur contribution au Système de Protection de l'Enfance à Nouakchott
Jeunesse et pouvoir d'agir
Appui à la prévention de la malnutrition et au renforcement de la résilience des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le département d'Aleg au Brakna (SAVE THE CHILDREN)



1. Contexte et enjeux

L'objectif du projet est atteint par la mise en œuvre de trois composantes complémentaires :

1. Accès à l'eau potable

Améliorer l'accès à l'eau potable dans environ 80 localités en réalisant des infrastructures d'eau potable pour environ 105 000 bénéficiaires dans environ 50 centres semi-urbains qui en sont actuellement dépourvus et en étendant ou en réhabilitant les réseaux AEP existants de 30 autres centres.

2. Accès à l'assainissement

Les objectifs de cette composante ont été revus à la baisse suite à la revue de l'étude de faisabilité et du cadre logique qui s'en est suivi et ont ainsi été reformulés "Mettre en place des équipements collectifs d'assainissement dans environ 150 sites et améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement d'environ 260 000 personnes dans environ 500 localités".

3. Gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement

Conforter le schéma institutionnel de l'hydraulique semi-urbaine et pérenniser le dispositif de gestion des centres semi-urbains (délégation de service public).

La présente note concerne la composante 1 d'accès à l'eau potable et la part de la composante 3 relative à l'eau potable.

Informations générales

- **Montant total** € : 14 628 000 (10 628 000 euros de l'EU et 4 000 000 euros de l'AFD)
- **Montant en € composante AEP** : 9 000 000 euros et contrepartie mauritanienne de 60 000 000 MRU
- **Maitre (s) d'oeuvre** : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement / Direction de l'Hydraulique- groupement Hydroconseil Mauritanie – Tenmiya
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 05/2014 – 10/2015 Prolongation prévue à la fin octobre 2019.
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Assistance technique Eau : Bureau d'étude Burgeap
- **Objetif global** : Le projet vise à améliorer les conditions de vie des populations de cinq régions du sud de la Mauritanie parmi les plus pauvres (Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui), en contribuant significativement à l'atteinte des OMD en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement.
- **Contacts** : AT Eau : Etienne Bialais – etienne.bialais@igip.com – Tél : (222) 22 35 83 24

2. Actions en bref

Les actions du projet sont en premier lieu liées au résultat R1 visant à la réalisation ou l'amélioration d'infrastructures d'eau potable dans les 5 régions. Elles comprennent :

- La réalisation par un maître d'œuvre, composé d'un groupement de bureaux d'études mauritanien,
- des études hydrogéologiques d'implantation de forages
- des études hydrauliques et de génie civil pour la réalisation des infrastructures d'AEP
- du contrôle des travaux de forages et de pompages d'essais
- L'exécution par des entreprises mauritaniennes, des travaux de forages pour mobiliser les ressources en eau souterraines nécessaires pour satisfaire les besoins des populations concernées
- L'exécution par un groupement d'entreprises françaises et mauritaniennes, des travaux d'approvisionnement en eau potable (AEP) comprenant des systèmes de pompage « solaire » connectés à des réservoirs surélevés et des réseaux de distribution d'eau potable privilégiant la desserte par branchements particuliers
- La mise en place par la maîtrise d'ouvrage, appuyée par un assistant technique attaché à la Direction de l'Hydraulique, représentant le Ministère de l'Hydraulique et l'Assainissement :
- D'un système de gestion pérenne des infrastructures
- mettre en place par des entreprises mauritaniennes, des travaux de forages pour mobiliser les ressources en eau souterraines nécessaires pour satisfaire les besoins des populations concernées

3. Résultats atteints

Les ressources en eau ont été mobilisées pour assurer l'alimentation en eau de 89 localités des 5 wilayas par 73 systèmes d'AEP pour une population desservie d'environ 110 000 habitants en 2019. Les travaux concernent 53 nouveaux systèmes d'AEP pour 66 localités et 20 extensions et réhabilitations pour 23 localités.

Le budget disponible permet la réalisation en cours des travaux pour 68 systèmes regroupant 84 localités représentant environ 106 000 habitants.

Dans le cadre du volet d'appui à la gouvernance sectorielle :

- le dispositif de gestion du service de l'eau dans la zone du projet est en cours d'étude en parallèle avec la délégation de service prévue dans le cadre du projet Aftout (financement EU-AFD) en cours d'exécution, dans deux wilayas communes, le Gorgol et l'Assaba. Il est également étudié en prenant en compte les délégations de service public (DSP) actuelles et la délégation prévue pour les sites de l'opérateur institutionnel ONSER, présent dans les 5 wilayas.
- une base de données sur les infrastructures hydrauliques et d'assainissement BADIHA a été mise en place et opérationnelle
- le schéma directeur régional d'AEP (SDR) en milieu rural pour la wilaya du Gorgol en déclinaison de la stratégie sectorielle SNADEA pour 2030 a été réalisé et les SDR pour les quatre autres wilayas sont en cours de réalisation.

4. Perspectives

- Les travaux d'AEP devraient s'achever en juillet 2019, selon le planning prévisionnel. Les premiers systèmes devraient être achevés et mis en service en octobre 2018. Les schémas directeurs d'AEP dans les 5 wilayas devraient être achevés et validés en septembre 2018. Le système de gestion intégré aux différents opérateurs devrait être en place fin 2018. Dans l'attente, les premiers sites mis en service pourraient être rattachés à une DSP existante.



1. Contexte et enjeux

Le volet assainissement du projet Eau Potable et Assainissement dans 5 Wilayas constitue l'un des projets structurants mis en place par le Gouvernement Mauritanien dans le sous-secteur de l'assainissement liquide.

Les objectifs de cette composante ont été revus à la baisse suite à la revue de l'étude de faisabilité et du cadre logique qui s'en est suivi et ont ainsi été reformulés "Mettre en place des équipements collectifs d'assainissement dans environ 150 sites et améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement d'environ 260 000 personnes dans environ 500 localités dans les Wilayas de l'Assaba, du Guidimagma, du Hodh el Gharbi et du Hodh el Chargui. Il se déroule en synergie avec le volet assainissement du projet Aftout Echargui, également financé par AFD/UE.



Informations générales

- **Montant** : 3 200 000 € (Subvention UE) + 30.000.000 MRU (contrepartie)
- **Maître d'ouvrage** : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement / Direction de l'Assainissement (DA) / Assistance technique : Hydroconseil (France)
- **Maître d'œuvre** : Groupement EDE (Sénégal) – Eau Vive (Sénégal) – BICQ (Mauritanie)
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 01/05/2014 – 31/09/2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Assistance technique en appui à la Maîtrise d'ouvrage
- **Objectif global** : Améliorer l'hygiène et l'assainissement grâce à la promotion de l'assainissement familial dans 480 localités et à la construction d'environ 300 blocs de latrines publiques, notamment dans les écoles de la zone du projet
- **Contacts** : AT Assainissement : Yannick Pradelles – pradelles@hydroconseil.com
- Tél : (222) 49 53 46 54

2. Actions en bref

La promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau familial sera faite par des ONG nationales à travers la mise en œuvre d'une combinaison de 3 approches :

- Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)
- Communication pour le Changement de Comportement (CCC)
- Suivi post-FDAL

La réalisation de latrines dans les lieux publics par des entreprises nationales sera accompagnée par la formation des gestionnaires de latrines, des enseignants et des clubs d'hygiène scolaire et la sensibilisation des usagers.

3. Résultats atteints

Le projet a démarré en novembre 2014 et s'achèvera en décembre 2019.

Les 3 premières années ont consisté à passer les marchés avec les différents prestataires (MOE, ONG, entreprises) et à améliorer la gouvernance du sous-secteur de l'assainissement liquide, en synergie avec les autres projets structurants, notamment :

- Définition des indicateurs clés de l'assainissement (2014)
- Adoption d'un guide harmonisé de mise en œuvre de l'ATPC pour la Mauritanie, tirant les leçons de 5 ans de mise en œuvre (2015)
- Edition du catalogue de latrines familiales et de latrines publiques adaptées au contexte rural mauritanien (2015)
- Mise en place d'un système de collecte des données via smartphone (système Akvoflow / 2015-2017)
- Etat des lieux dans 180 villages anciennement certifiés FDAL (2016)
- Etude du marché de l'assainissement en milieu rural (2016)
- Conception d'une stratégie de marketing de l'assainissement (2016)
- Développement d'un plan de formation en 16 modules à l'attention des acteurs de l'assainissement en milieu rural (ONG, communes, maçons, comités villageois d'hygiène, enseignants, clubs d'hygiène scolaire, gestionnaires de latrines publiques)
- Elaboration de DAO type pour le recrutement des ONG et des entreprises

Les activités de terrain ont démarré en juin 2017. Fin avril 2018, les résultats atteints sont les suivants :

- 510 localités déclenchées (88% des localités ciblées)
- 391 Comités Villageois d'Hygiène formés (67 % des localités ciblées)
- 184 maçons formés
- 122 localités déclarées FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre) dans lesquels 5.173 ménages ont investi plus de 40 millions MRU (1 million €) dans des latrines améliorées
- 20 % des latrines publiques achevées



4. Perspectives

- Déclencher les 60 localités restantes et mener toutes les activités jusqu'à l'atteinte de l'état FDAL d'au moins 480 localités
- Analyser les résultats de l'ATPC et définir une stratégie post-FDAL
- Achever la construction des latrines publiques et mener les activités d'intermédiation sociale et de formation des acteurs.



1. Contexte et enjeux

Le projet AEP Aftout Echergui constitue l'un des plus ambitieux programmes mis en place par le Gouvernement Mauritanien en termes d'infrastructures d'AEP rurales et de localités desservies. Il se déroule en parallèle avec d'autres projets intervenant dans la même zone déficitaire en desserte en eau dont :

- le projet 5 Wilayas qui prévoit la réalisation ou l'amélioration de l'AEP dans 81 localités et notamment dans les Wilayas du Gorgol et de l'Assaba.
- le programme PNISER financé par la BAD qui prévoit la réalisation de 22 nouveaux systèmes d'AEP solaires et l'extension ou la réhabilitation de 10 réseaux AEP existants dans le Gorgol, le Brakna et le Tagant.

Le projet Aftout Echergui se démarque des projets d'AEP « classique » pour le milieu rural par la mobilisation des ressources en eau de surface, qui nécessitent une gestion centralisée de la ressource, pour son captage et son traitement, contrairement aux ressources en eau souterraines, gérées à l'échelle de la localité ou de quelques localités desservies.

Informations générales

- **Montant total € :** 27 010 000
- **Montant en € volet eau :** 22 300 000 (prêt AFD)
- **Montant en € volet assainissement :** 4710 000 (Subvention UE)
- **Maitre (s) d'oeuvre :** Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement / Direction de l'Hydrologie et des Barrages (DHB) - Groupement CIRA (Mali) / SGIE (Mauritanie)
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** 16/12/2012 - 30/06/2020
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** Assistance technique Eau : le groupement IGIP-IAB
- **Objetif global :** L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour environ 200 000 personnes à l'horizon 2030 de la région de l'Aftout Echergui, au centre-sud du pays, en mobilisant les eaux superficielles du barrage de Fom Gleita
- **Contacts :** AT Eau : Haithem Omrani
omrani_haithem@yahoo.fr ;
Tél : (222) 48 37 53 05

2. Actions en bref

Les travaux de la première partie du projet (lots 1 et 4) sont achevés. Cette première partie concerne la production de l'eau et la réalisation d'une partie de distribution pour la zone Est.

En résumé, les travaux ont consisté :

- Pour le lot 1, dans la construction d'une station de pompage d'eau brute du barrage de Fom Gleita de 280 m³/h, d'un réseau de refoulement de 700 mètres, d'une station de traitement de 5 000 m³/jour, d'une station de pompage d'eau traitée et d'un réseau de refoulement de 20 kilomètres vers le réservoir de mise en charge de 400 m³.
- Pour le lot 4, dans la fourniture et pose de 147 km de conduites principales d'eau traitée et de bornes fontaines.

3. Résultats atteints

Le projet a démarré en février 2012 et devait s'achever fin juin 2020. A la mi-mai 2018, les résultats atteints sont les suivants :

- L'alimentation en eau potable de 37 localités bénéficiaires, soit 33 500 habitants avec l'implantation de 97 bornes fontaines.
- La mise en place d'un système de traitement d'eau capable de transférer 5000 m³/jour.

4. Perspectives

Les travaux d'AEP devraient s'achever en juin 2020, selon le planning prévisionnel. Les premiers systèmes financés par l'AFD et UE devraient être achevés et mis en service en juin 2019.

Le système de gestion intégré aux différents opérateurs devrait être en place fin 2018. Dans l'attente, les premiers sites mis en service pourraient être rattachés à une DSP existante.





1. Contexte et enjeux

Le volet assainissement du projet AEP Aftout Echergui constitue l'un des projets structurants mis en place par le Gouvernement Mauritanien dans le sous-secteur de l'assainissement liquide.

Il permettra l'équipement en latrines de qualité de 120 000 personnes ainsi que de l'ensemble des écoles de la zone concernée (Wilayas du Gorgol et de l'Assaba). Il se déroule en synergie avec le projet 5 wilayas, également financé par AFD/UE.



Informations générales

- **Montant :**
4710 000 € (Subvention UE) + 17.000.000 MRU (contrepartie)
- **Maitre d'ouvrage :**
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement / Direction de l'Assainissement (DA)
- **Maitre d'œuvre :**
Groupement Hydroconseil (France) – Tenmiya (Mauritanie) – Egis Eau (France)
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :**
01/11/2014 – 31/12/2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :**
Assistance technique en appui à la Maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet eau potable et assainissement dans 5 wilayas
- **Objectif global :**
Améliorer l'hygiène et l'assainissement grâce à la promotion de l'assainissement familial dans 480 localités et à la construction d'environ 300 blocs de latrines publiques, notamment dans toutes les écoles de la zone du projet
- **Contacts :**
AT Assainissement : Yannick Pradelles – pradelles@hydroconseil.com – tél : (222) 49 53 46 54

2. Actions en bref

La promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau familial sera faite par des ONG nationales à travers la mise en œuvre d'une combinaison de 3 approches :

- Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)
- Communication pour le Changement de Comportement (CCC)
- Suivi post-FDAL

La réalisation de latrines dans les lieux publics par des entreprises nationales sera accompagnée par la formation des gestionnaires de latrines, des enseignants et des clubs d'hygiène scolaire et la sensibilisation des usagers.

3. Résultats atteints

Le projet a démarré en novembre 2014 et s'achèvera en décembre 2019.

Les 3 premières années ont consisté à passer les marchés avec les différents prestataires (MOE, ONG, entreprises) et à améliorer la gouvernance du sous-secteur de l'assainissement liquide, en synergie avec les autres projets structurant, notamment :

- Définition des indicateurs clés de l'assainissement (2014)
- Adoption d'un guide harmonisé de mise en œuvre de l'ATPC pour la Mauritanie, tirant les leçons de 5 ans de mise en œuvre (2015)
- Edition du catalogue de latrines familiales et de latrines publiques adaptées au contexte rural mauritanien (2015)
- Mise en place d'un système de collecte des données via smartphone (système Akvoflow / 2015-2017)



- Etat des lieux dans 180 villages anciennement certifiés FDAL (2016)
 - Etude du marché de l'assainissement en milieu rural (2016)
 - Conception d'une stratégie de marketing de l'assainissement (2016)
 - Développement d'un plan de formation en 16 modules à l'attention des acteurs de l'assainissement en milieu rural (ONG, communes, maçons, comités villageois d'hygiène, enseignants, clubs d'hygiène scolaire, gestionnaires de latrines publiques)
 - Elaboration de DAO type pour le recrutement des ONG et des entreprises
- Les activités de terrain ont démarré en décembre 2017. Fin avril 2018, les résultats atteints sont les suivants :
- 341 localités déclenchées (62 % des localités ciblées)
 - 303 Comités Villageois d'Hygiène formés (57 % des localités ciblées)
 - 65 maçons villageois formés
 - 48 localités déclarées FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre) dans lesquels 807 ménages ont investi plus de 10 millions MRU dans des latrines améliorées
 - 25 % des sites de latrines publiques où les travaux ont commencé

4. Perspectives

- Déclencher les 200 localités restantes et mener toutes les activités jusqu'à l'atteinte de l'état FDAL d'au moins 480 localités
- Analyser les résultats de l'ATPC et définir une stratégie post-FDAL
- Achever la construction des latrines publiques et mener les activités d'intermédiation sociale et de formation des acteurs



1. Contexte et enjeux

Le programme d'appui à la résilience agricole et pastorale dans le contexte du changement climatique en Mauritanie constitue la première déclinaison du premier secteur de concentration "Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Agriculture durable" (SANAD) du Programme Indicatif National (PIN) du 11^{ème} FED (2014-2020) en Mauritanie. Ce programme de renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'appuie sur les recommandations de la Revue Institutionnelle du Secteur Agricole et Pastoral (RISAP) conduite fin 2013, ainsi que des travaux sur la Revue Institutionnelle du Secteur de l'Environnement (RISE) de 2012. Il entend appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA, 2011-2015) et la récente Loi d'Orientation Agro-Pastorale (LOAP), dans le respect des priorités imparties par la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) à l'horizon 2025.

Le programme RIMRAP vise à renforcer la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans le contexte du changement climatique. Les résultats attendus du programme se déclinent selon les trois grands axes :

- i) Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs publics et privés du secteur
- ii) Meilleure gouvernance en matière d'accès aux ressources naturelles pour les populations rurales
- iii) Du renforcement et de l'amélioration de la coordination des systèmes d'information relatifs à la production agropastorale et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).

Informations générales

- **Montant €** : 27 M€ dont 2M€ des Etats membres (AECID et GIZ)
- **Maitre (s) d'œuvre** : Ministères Agriculture et Elevage (DSCSE et DPCSE)
- **Date début** : 01/02/2016
Date fin de mise en œuvre opérationnelle : 31/01/2021
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Gestion directe
Objectif global : Améliorer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- **Objectif spécifique** : Améliorer la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans un contexte de changement climatique
- **Contacts** : Abder Benderdouche
Chef de mission/AT
Téléphone : + 222 20 94 65 55
Email : a.benderdouche@iram-fr.org

2. Activités principales réalisées

Depuis le début du programme, les principaux résultats suivants ont été atteints :

Au niveau Central

- Réhabilitation des infrastructures des MA & ME dans les 4 Wilayas et à Nouakchott
- Appui institutionnel aux deux ministères sur la Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi (PPBS) au niveau central et déconcentré, dans le cadre de la nouvelle LOLF/CDMT
- Réalisation du manuel et des outils SE
- Réalisation de l'état des lieux et diagnostics des besoins en formation et recherche
- Démarrage des formations en bureautique pour les Ministères
- Réalisation d'une étude sur les systèmes pastoraux & leur vulnérabilité

3. Perspectives

Les perspectives en termes d'actions et de résultats pour l'année à venir :

Au niveau Central

- Opérationnalisation du plan de formation pour les ministères
- Lancement de la plateforme de dialogue du secteur rural & renforcement du site internet du secteur
- Poursuite de l'appui institutionnel (PPBS)
- Appui en Suivi-Evaluation aux deux Ministères
- Assurer la tenue des Comités de Pilotage et Comités de Suivi Opérationnels
- Finalisation de la synthèse des diagnostics (4 Wilayas) et restitution nationale
- Réalisation de films sur l'agriculture et l'élevage

Au niveau Régional

- Poursuite de la mise en œuvre d'actions prioritaires de résilience
- Appui à planification de la réponse aux urgences agropastorales
- Finalisation du manuel de procédures de gestion des crises & des actions prioritaires
- Démarrage des actions en recherche et formation
- Formation sur l'ICV des partenaires en collaboration
- Finalisation du film institutionnel
- Réalisation du site web dédié au secteur rural
- Tenue de 2 Comités de Pilotage (CP) et de 7 Comités de Suivi Opérationnel (CSO)
- Appui à la DUE dans la formulation des RIMDIR & RIMFIL et dans l'analyse de plusieurs programmes liés au développement rural
- Finalisation & Restitution des diagnostics dans les 4 Wilayas
- Mise en œuvre d'actions d'urgence en cette année de crise (HEG et HEC)
- Réalisation d'actions prioritaires de résilience (Guidimakha)
- Formation des partenaires sur l'approche AGLC sur la gestion durable des ressources naturelles
- Réalisation de 2 clips sur les initiatives probantes de résilience (C4D)
- Finalisation de la capitalisation des fiches sur les initiatives résilientes





1. Contexte et enjeux

L'AI-PASS s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS) en Mauritanie financé par l'Union Européenne sur le 11^{ème} FED.

Le PASS s'insère dans la stratégie sectorielle du Ministère de la Santé et dans la stratégie de suivi du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Il sera mis en œuvre via deux modalités :

- Un appui institutionnel qui se concentre sur l'amélioration de la gouvernance du secteur et la création du Fonds Couverture Santé Universelle exécuté par une convention de délégation avec la CTB, actuellement Enabel, (l'action concernée par le présent rapport) ;
- Une subvention au Ministère de la Santé pour la mise en œuvre du PNDS (non couvert par la présente action).

L'action se déroulera essentiellement à Nouakchott au sein du Ministère de la santé. L'appui opérationnel se déroulera dans une moughataa de Nouakchott, Dar Naim, et une moughataa rurale, Bababé

Informations générales

- **Montant €** : 6.001.000
- **Maitre (s) d'œuvre** : Enabel
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 48 mois, du 23/08/2017 au 22/08/2021
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Pagoda/ Enabel
- **Objectif global** : Contribuer à la réduction de la pauvreté en Mauritanie en donnant aux individus les moyens de vivre une vie saine et en promouvant le bien-être de tous à tout âge.
- **Contacts** : Dr. Verónica Trasancos Buitrago, E-mail : veronica.trasancos@enabel.be, Tel. : 49457269

2. Actions en bref

Les actions plus importantes réalisées par le AI-PASS pendant ces 8 premiers mois de déroulement :

- Appui à la réalisation du Bilan 2017 et la Planification du MS 2018
- Appui au Système National d'information Sanitaire, pour la réalisation de la carte sanitaire national ainsi que la migration vers la plateforme DHIS2 comme système de récolte et analyse des données.
- Travail avec la Direction de Ressources humaines pour la réalisation du nouveau plan de développement en Ressources humaines en Santé
- Appui multisectoriel pour l'élaboration de la Nouvelle Stratégie de financement de la santé/ Appui à la DAF
- Relancement du système des supervisions intégrées par niveau du secteur santé
- Lancement du travail au niveau des 2 moughataas d'apprentissage (Dar Naim et Bababé), avec initialement a réalisation d'un diagnostic approfondi du système local de sante utilisant le système Sylos.

3. Résultats atteints

Pour le moment le projet est dans ces débuts, alors est très tôt pour obtenir des résultats.

Mais nous pouvons mentionner quelques éléments et des changements produits et objectives au sein du système de santé, principalement au MS avec l'appui du AI-PASS :

- Bilan 2017 et planification 2018, comme produit un PAO 2018 du MS a été validée le 9 janvier 2018
- Au niveau national tous les DRAS et MCM ont été formés sur le Système d'information géographique (SIG) pour appuyer la réalisation de la carte sanitaire de façon active.
- Le cadre normatif pour les procédures du Système national d'information sanitaire a été produit.
- Le profil Pays en RH a été élaboré comme parti importante pour réaliser après le PDSRH
- Un voyage d'étude au Sénégal a été effectué pour voir l'expérience du pays voisin de l'AMU, pour appuyer et nourrir les discussions pour l'élaboration de la nouvelle stratégie de financement santé.
- Le référentielle des supervisions intégrées par niveau a été révisée.

4. Perspectives

Elaboration de la nouvelle politique de financement de la sante pour aller ver la CSU, le dossier RH en sa totalité, la standardisation et régulation des normes a tous les niveaux de la pyramide sanitaire et le Système national d'information sanitaire.

Et également travailler de façon intense pour l'alignement des tous les partenaires au tour du MS, et pouvoir construire un fonds commun sante qui facilitera la mise en œuvre de la nouvelle politique national de santé



1. Contexte et enjeux

Les Organisations de la société civile (OSC) ont un rôle prépondérant dans le bon fonctionnement du système de protection en Mauritanie. De par leur proximité avec la population les OSC sont des acteurs incontournables et indispensables pour tout ce qui concerne l'identification, le référencement et la prévention des cas de protection. Les OSC sont un rouage important du système de protection sans lesquelles celui-ci ne pourrait être fonctionnel. L'analyse du système de protection mené par Save The Children en concertation avec plusieurs acteurs du Système de Protection de l'Enfance, y compris l'ONG ACTIONS (codemandeur dans cette proposition), fait ressortir une situation confrontée à plusieurs limitations (structurelles, organisationnelles et techniques) par les organisations de la société civile de base. En effet il ressort une faible capacité institutionnelle et organisationnelle due non seulement aux manques des ressources humaines et financières mais également aux carences techniques. Par ailleurs le faible degré de spécialisation et de concertation / coordination entre les OSC de niveau 1 avec les OSC de niveau 2 et les pouvoirs publics ne permet pas un fonctionnement efficace et efficient du système de protection. Ces éléments empêchent la société civile mauritanienne agissante dans le cadre de la protection de l'enfance de jouer pleinement son rôle de partenaires crédibles, actifs, essentiel dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance. Par conséquent le projet s'appuie sur une approche mixte pour le renforcement des capacités des OSC de niveau 1 qui contient éléments de consolidation de leurs capacités et compétences comme acteurs individuels du SPE et comme membres des réseaux de protection et prévoit le lancement d'un appel à propositions pour le financements de leurs activités. La logique du projet soutient l'idée que la participation effective et efficace des OSC de niveau 1 dans le SPE comme partenaires crédibles est fortement liée au développement de leurs compétences et capacités.

Informations générales

- Montant € : 800 000 Euros (500 000 UE / 300 000 SC)
- Maitre (s) d'oeuvre : Save The Children
- 01 Mars 2017 – 30 Septembre 2019 :
- Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre : Le projet est mise en œuvre par Save the Children avec l'ONG Action qui est codemandeur
- Objectif global : Contribuer au renforcement des capacités des organisations de la société civile concourant à l'amélioration du Système de Protection et au respect des Droits des Enfants et des Jeunes en situation de vulnérabilité en Mauritanie
- Contacts: Luis Pedro Lobo: Coordinateur Programmes Save The Children
- luispedro.lobo@savethechildren.org
- +222 48 69 56 83

2. Actions en bref

L'Action vise spécifiquement à «Renforcer les capacités, la structuration et la mise en réseau de 40 OSC et soutenir le financement de niveau 1 dans le 9 départements de Nouakchott (Sebkhha, El Mina, Arafat, Riyad, Toujounine, Dar Naim, Ksar, Tavrigh Zeina et Teyarett) afin qu'elles puissent œuvrer en faveur de la cohésion sociale, l'égalité des chances et la protection des droits des enfants et des jeunes, en particulier les filles en situation de vulnérabilité». L'approche développée se fait à travers une méthodologie participative et inclusive, où les OSC sont fortement impliquées dans l'identification de leurs nécessités, besoins et dans la réalisation des activités du projet. La logique du projet se base aussi dans le travail réalisé par Save the Children et l'ONG ACTIONS sur deux axes stratégiques: 1) l'appui et accompagnement du MASEF dans l'opérationnalisation de la Stratégie de Nationales de Protection des Enfants (SNPE), en développant de mécanismes de protection comme les Tables Régionales de Protection (TRP) et les Systèmes Communaux de Protection (SCP) et en facilitant la création des réseaux entre les OSC opérants dans les SCP; 2) la spécialisation sur des thématiques spécifiques (violence sexuelle contre les enfants, avec un accent sur les filles, la lutte contre la discrimination, spécifiquement en référence aux enfants en situation de handicap, les enfants de la rue, enfant talibés), en intégrant dans ces interventions une composante de renforcement des capacités des acteurs concernés. La première année de mise en œuvre s'est caractérisée par une exécution des activités liées aux deux premiers résultats: la structuration et les réseautages des OSC de niveau 1 (R1) et le renforcement de capacités et l'amélioration de leurs compétences à travers la réalisation de 4 sessions de formation (R2). Toutes les activités préparatoires ont été exécutées et finalisées et pratiquement toutes les activités planifiées pour l'année ont été réalisées.

3. Résultats atteints

Trois réseaux de protection de l'enfance ont été mis en place par notre partenaire l'ONG ACTIONS dans les départements de Nouakchott Teyarett, Ksar et Tavrigh Zeina. Ces 3 réseaux dans les départements non couverts par le Système de Protection de l'Enfance (SPE) vont permettre d'améliorer la coordination entre les OSC qu'y participent dans le but d'éviter des doublons dans les interventions et ainsi renforcer le cadre de concertation et coordination du même Système de Protection de l'Enfance. De plus 6 réseaux de protection de l'enfance ont été redynamisés dans les autres départements de Nouakchott couverts par le Système de Protection de l'Enfance. Il est important de signaler que des plans d'actions trimestrielles ont été réalisés par chaque réseau mis en place ou redynamisé et que certaines alliances entre les OSC de niveau 1 et les OSC de niveau 2 ont été signées. Une journée de lancement officiel des réseaux s'est déroulée le 10 octobre 2017 avec l'objectif de présenter les réseaux aux autorités, à la Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie et aux Coordinatrices Régionale du MASEF Nord, Ouest et Sud. Dans le cadre des activités d'accompagnement des réseaux prévues par SC-E et l'ONG ACTIONS, les membres de chaque réseau, y compris les autorités nationales, régionales et communales, ont reçu une sensibilisation sur l'importance de travailler en réseaux et sur son rôle comme vecteur de cohésion sociale. Les capacités des OSC de niveau 1 ont été renforcées à travers les différentes formations menées et l'accompagnement continu des équipes sur le terrain. En effet, les 40 OSC de niveau 1 ciblé ont suivi un cycle de 4 formations thématiques concernant : la communication pour le développement, la vie associative, la protection des enfants et la gestion du cycle de projet. Le renforcement des capacités a eu comme objectif d'améliorer les connaissances des OSC, les sensibiliser à des concepts inconnu ou mal connu pour eux, les aidant à développer une approche intégrale et multidimensionnelle concernant la protection de l'enfant et des jeunes en situation de vulnérabilité, en prenant en compte surtout les questions de genre et enfants en situation d'handicap.

4. Perspectives

Il est prévu de soutenir financièrement 30 OSC sous forme des subventions en cascade à travers un montant de 8.900 € pour chacune d'entre elle. Un appel à proposition sera lancé pour la sélection des OSC de niveau 1 bénéficiaires. Celles-ci seront soutenues pour mettre en œuvre des actions concrètes de lutte contre la discrimination, promotion de l'égalité des chances, de la cohésion sociale et la coexistence pacifique à travers l'accès au financement en cascade. Save the Children et l'ONG ACTIONS accompagneront pendant la réalisation des projets les OSC de niveau 1 à traves d'un système de suivi rapproché afin de permettre à 3 000 enfants (filles et gorgons), avec un accent sur les enfants en situation d'handicap de bénéficier du projet





1. Contexte et enjeux

La Mauritanie est comme la sous-région affectée par l'émergence de mouvements nouveaux exigeant une attention collective pour protéger une jeunesse vulnérable. L'inclusion économique et sociale des jeunes qui était un choix stratégique de développement, est devenu un impératif de stabilité et la garantie réelle du développement durable du pays.

En Mauritanie, les organes associatifs sont accaparés par une génération qui laisse peu de place aux initiatives et au dynamisme des jeunes. Bien que 62% de la population à moins de 25 ans et que le nombre d'associations locales de jeunes ne cessent de croître, les jeunes sont quasiment absents des assemblés élus, près de la moitié d'entre eux ne cernent pas la signification du concept de citoyenneté. Parmi ceux qui en ont une meilleure connaissance, 93,2% pensent que l'engagement citoyen correspond juste au fait d'aller voter.

Par ailleurs, l'insertion économique, professionnelle et sociale des jeunes constitue un défi majeur pour le pays dans un contexte marqué par une forte urbanisation, où la jeunesse mauritanienne se heurte toujours à une stigmatisation socioculturelle et où elle fait face à des problèmes récurrents d'analphabétisme, une éducation secondaire inaccessible pour 76% des jeunes, une formation professionnelle peu adaptée au potentiel du marché et au niveau des jeunes et un accès à l'enseignement supérieur avec moins d'un jeune sur 20. A l'image de la sous-région, la Mauritanie compte 50% de chômeurs dans cette tranche d'âge (18 à 24 ans).

Parallèlement à cela, la société civile fabrique de nouveaux métiers ainsi que des initiatives économiques sociales et solidaires, et les jeunes l'ont bien compris : ils commencent à s'investir dans la création de petites coopératives de production, l'accompagnement de jeunes plus défavorisés dans la recherche d'emploi et la mise en place d'incubateurs d'entreprises, orienté NTIC, pour les plus urbains.

Informations générales

- **Durée du projet :**
3 ans (2016-2019)
- **Localisation :**
Riyadh (Nouakchott)
Kaédi (Gorgol)
Kiffa (Assaba)
- **Bénéficiaires directs**
4 communes, 130 jeunes
et les membres d'associations des communes concernées
- **Montant global du projet :** 952 379 euros dont 714 284 euros financés par l'Union Européenne

2. Actions en bref

L'action a pour objet d'optimiser la gouvernance interne des OSC de jeunes et accentuer leur participation dans la vie citoyenne et de renforcer la cohésion sociale des OSC de jeunes au travers de leur insertion professionnelle et de la création d'emploi dans le secteur associatif.

Les activités prévues sont : des formations sur la vie associative et la gouvernance associative, de la sensibilisation au rôle citoyen des associations dans la vie de leur commune, la mise en place de commissions « Emploi & Jeunes »/ou de conseils communaux de jeunesse au sein des 3 communes afin d'améliorer le dialogue avec les élus locaux et l'implication réel des jeunes dans les décisions locales.

Accompagnement de 4 associations de jeunes « marraines » dans la définition de stratégies à long terme et appui organisationnel à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Kaédi. Formations des associations locales à l'élaboration de projets associatifs et financement d'une 40e d'initiatives associatives.

Elaboration d'un répertoire des dynamiques associatives de jeunes dans les 3 communes, réalisation des capsules vidéo sur les initiatives, organisation des forums d'échanges sur le net, ainsi que des rencontres au niveau national, sous-régional et avec la jeune diaspora.

3. Résultats atteints

- Recensement des dynamiques associatives de jeunes dans les secteurs de l'insertion, des NTIC et de l'économie sociale et solidaire dans les 3 communes
- Formation au module « Education Géographique et Identité Communale » (EGIC, focus économie)
- Rédaction de plans d'accompagnement des organisations marraines (Innovrim - NTIC, Nahda – insertion handicapés, Maison Familiale et Rurale de Kaédi – formation par apprentissage, Hadinarimtic - incubateur et Je m'engage – insertion des jeunes)
- Formations des associations de jeunes au montage de projet, à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale et solidaire
- Organisation d'une rencontre nationale de jeunes citoyens à Nouakchott avec 1 représentant associatif du Mali, de l'Algérie et de la diaspora
- Sélection d'une 10e d'initiatives associatives par commune
- Mise en place d'un conseil communal de Jeunesse à Kaédi et accompagnement du processus de concertation entre élus locaux et associations de jeunes à Kiffa

4. Perspectives

Le conseil communal mis en place dans la commune de Riyadh a offert aux jeunes un cadre qui leur permet d'échanger avec les élus et d'être impliqués dans les activités de la commune. A Kaédi, le maire est demandeur de davantage de lien avec la jeunesse et le conseil communal de jeunes devrait leur permettre une implication plus importante dans la vie de leur territoire. En ce qui concerne l'ESS, le projet prévoit des formations, de l'accompagnement des initiatives subventionnées et des échanges en sous région. Les associations marraines démarreront leurs actions vers les associations locales afin de créer des liens entre jeunes urbains et jeunes ruraux sur des thématiques. Quant à la Maison Familiale et Rurale, elle développe l'apprentissage en milieu rural et démarrera la mise en œuvre de son plan d'action cette année.



1. Contexte et enjeux

Depuis 2012 la situation nutritionnelle et de sécurité alimentaire en Mauritanie ne cesse de se dégrader. Les résultats de l'enquête SMART de juin 2015 avait révélé un taux de malnutrition aigüe globale (MAG) de près de 14 % au niveau national soit 4 points au-dessus du seuil critique fixé par l'OMS. En 2017, l'évaluation rapide faite en décembre par l'équipe SC confirme la gravité de la situation déjà signalée par les sources secondaires. Les résultats de l'enquête SMART d'août 2017 ont montré que la situation nutritionnelle reste toujours aussi préoccupante. 06 Wilayas sont en situation d'urgence (MAG >15 et/ou MAS >2%) dont le Brakna et 21 Moughataas en Situation d'urgence nutritionnelle (priorité 1) dont la Moughataa d'Aleg (MAG=13,9% et MAS= 3,1%). Les pluies ont été très irrégulières <32% de précipitations (par rapport à 2016) et nous avons connues des périodes de sécheresse prolongées ce qui engendre une faible disponibilité de l'eau de surface. Ainsi, il y a une forte réduction de la production agricole pluviale: <50% (par rapport à 2017) et les pâturages secs augmente la pression sur les terres restantes provoquant ainsi une Transhumance précoce ou la vente de bétail à prix très bas et une disponibilité très réduite d'aliments nutritifs (lait, légumes) Nous avons donc en 2017 une période de soudure précoce et plus sévère qui est attendue avec un fort risque d'augmentation rapide de la MAG

Informations générales

- **Montant € :** 850 000 Euros
- **Maitre (s) d'oeuvre :** Save The Children
- **01 mars 2018 – 30 Novembre 2018.**
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** Gestion Directe
- **Objetif global :** Contribuer à la réduction de la morbi-mortalité liée à la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans dans la région du Brakna à travers la prévention, prise en charge et l'appui à la résilience des enfants et FEFA des ménages très Pauvres dans la région du Brakna
- **Contacts:** Luis Pedro Lobo: Coordinateur Programmes Save The Children
- luispedro.lobo@savethechildren.org
+222 48 69 56 83

Planete

2. Actions en bref

Dans le cadre de son intervention dans le Brakna depuis 2015, Save The Children a développé une bonne connaissance de la zone et des très bonnes relations avec les acteurs présents dans la zone. Ce projet vise à renforcer les actions menées par SC depuis 2015 dans les deux communes du Brakna afin de consolider les acquis et renforcer la résilience des ménages très pauvres. Les équipes de SC travaille en étroite collaboration sur les thèmes de la prévention de la malnutrition avec les relais communautaires (RC) et les autorités locales. Afin de répondre aux besoins identifiés, SC à renforcer sa stratégie d'intervention communautaire, pour ce faire, notre action se focalisera à la fois sur les déterminants immédiats et sous-jacents du développement de la nutrition infantile et des FEFA. La stratégie d'intervention proposée s'inscrit donc sur les 3 axes suivants :

1. Prévention de la dégradation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois et des femmes enceinte et allaitante par la mise en place de distribution de farine enrichie et la mise en place d'un panel d'activité de sensibilisation concernant la nutrition l'eau l'hygiène et l'assainissement.
2. Promotion de l'accès aux besoins immédiats en nourriture et la protection des moyens d'existence en augmentant le pouvoir d'achat des familles les plus vulnérables par la distribution de transferts monétaires d'une valeur de 9 600 MRU par ménage à raison de 2 400 MRU par mois au cours des 4 mois de la période de soudure.
3. Renforcement de la coordination des activités de transfert monétaire et notamment le Suivi/Evaluation. SC mène actuellement le lead du groupe de Suivi et Evaluation et souhaite réellement renforcer son rôle de point focal pour la capitalisation des différentes expériences et pouvoir faire ressortir les enseignements de chacune d'entre elles, en vue d'améliorer nos interventions et ainsi influencer la stratégie de protection sociale nationale et une meilleure prise en charge de la malnutrition.

3. Résultats atteints

Dans le cadre de ce projet nous venons de commencé et nous sommes encore à l'étape du ciblage. Le CODEP c'est réalisé correctement et les équipes sont actuellement sur le terrain afin de sélectionnés :

- 1 450 ménages bénéficiaires des transferts monétaires de 2 400 MRU / mois pendant 4 mois
- 665 enfants de 6 à 24 mois bénéficiaires de 6 kilos / mois de farines enrichies
- 445 femmes enceinte bénéficiaires de 3 kilos / mois de farines enrichies
- 140 femmes allaitantes bénéficiaires de 3 kilos / mois de farines enrichies

Dans le cadre du projet finalisé en Novembre 2016 nous avons touchés 1 450 ménages TP à travers les distributions de Cash transfert à raison de 2 200 MRU / Mois durant 4 mois. 665 enfants de 06-23 mois ont reçu 6 kilos de farines enrichies durant 4 mois de soudure, les FEFA au nombre de 581 ont reçus 3 kilos de farines durant les 4 mois de soudure.

4. Perspectives

Cette action s'inscrit dans le renforcement de la résilience des ménages vulnérables et pour la consolidation des acquis réalisés lors des précédentes interventions menées dans le cadre de l'intervention harmonisée de SC, OI et MMS, en s'appuyant sur les leçons apprises des années précédentes et les résultats des visites sur le terrain. SC renforcera la mobilisation communautaire et les actions innovantes à travers l'appui aux centres de nutrition communautaires du MASEF, l'inclusion d'activités de stimulation psychosociale dans le paquet PISA et les activités de passation à destination des autorités locales. Une collaboration étroite SC, Oxfam et MMA permettra une intervention efficace des actions par la mise en place d'un cadre logique, un plan MEAL et un chronogramme communs.

Les actions de Save, OI et MMA contribueront à la prévention et la prise en charge de la malnutrition et au renforcement de la résilience des populations vulnérables via une approche holistique.



Fiches Actions « PLANÈTE »

Centrale Kiffa – Facilité énergie
Alliance Mondiale contre le Changement climatique AMCC Phase 1
Appui à la Résilience environnementale et développement durable de la ville de Nouakchott (AREDDUN)



1. Contexte et enjeux

Le projet "Electrification des réseaux isolés de Kiffa et Guerou à partir d'une centrale hybride" vise à satisfaire les besoins en électricité de la zone par la construction d'une centrale hybride solaire/thermique et l'extension du réseau électrique pour répondre aux priorités stratégiques nationales, notamment l'accès des populations aux services de base, inscrites dans le document cadre de lutte contre la pauvreté du gouvernement.

La région ciblée par le projet, l'Assaba, fait partie de la zone la plus pauvre de la République de Mauritanie, avec cependant un potentiel économique important mais sous exploité et dont la mise en valeur reste tributaire de l'électrification. Malheureusement, le secteur de l'électricité en Mauritanie connaît une situation dégradée, tant au niveau technique que financier, en raison de maîtrises d'ouvrage défaillantes, ainsi que d'un passif historique à la charge de l'Etat et la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC). La région de l'Assaba (avec ses principales villes : Kiffa et Guerou) recèle des potentialités agricoles et agro pastorales importantes et une position géographique stratégique (traversées par les principales routes transnationales conduisant aux pays limitrophes) qui en font un carrefour naturel d'échanges avec les pays comme le Mali.

Informations générales

1. **Montant €** : Total 24,791,667 € dont 5,000,000 € UE
2. **Maitre (s) d'oeuvre** : SOMELEC
3. **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 29/12/2012 – 28/05/2019
4. **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Gestion Indirecte avec un EM (Convention de Délégation) avec AFD
5. **Objectif global** : améliorer la desserte en électricité dans la zone de Kiffa et Guerou afin de couvrir les besoins des populations et des activités économiques, via la construction d'une centrale hybride photovoltaïque / thermique
6. **Contacts** : Melanie DUCROS (AFD) - ducrosm@afd.fr
Lionel Yondo (AFD) - yondol@afd.fr

2. Actions en bref

Le projet a pour objectif général : « d'améliorer la desserte en électricité dans la zone de Kiffa et Guerou afin de couvrir les besoins des populations et des activités économiques, via la construction d'une centrale hybride photovoltaïque / thermique ».

Il a pour objectifs spécifiques « d'apporter une solution intégrée, comprenant trois composantes : i) production : construction d'une centrale hybride photovoltaïque / thermique ; ii) ligne de transmission ; et, iii) accès à l'énergie (raccordement des ménages et achat de compteurs) dans un centre secondaire (en milieu semi-urbain et rural) ».

Le projet permettra de remplacer les deux vieilles centrales désuètes de Kiffa et Guerou par une centrale hybride de 6,1 MW (dont 1,3 MWc solaire photovoltaïque et 4,8 MW à base de groupes thermiques, avec un réseau complémentaire de transmission comprenant une soixantaine de kms de ligne MT et une centaine de kms de ligne BT, le branchement de 5.300 abonnés domestiques supplémentaires et la mise à niveau des branchements de 6.300 anciens abonnés.

3. Résultats atteints

Pour la composante 1 (centrale hybride et accessoires), à ce jour, les quatre groupes (dont 2 générateurs au fuel lourd (HFO) et 2 générateurs au diesel (DOF) d'un total de 4,8 MW sont installés et prêts pour la mise en exploitation ; les deux champs de modules solaires photovoltaïque d'un total de 1,3 MWc, sont prêts pour exploitation; l'installation des équipements électrotechniques permettant la conversion de l'énergie (onduleur, transformateur, etc.) a été finalisée. La phase des essais a commencé pour pouvoir procéder aux réceptions des installations.

Pour la composante 2, l'extension du réseau de transport d'électricité dans les villes de Kiffa et de Guerou, la ligne électrique moyenne tension (MT) 33kV de la centrale PV jusqu'à Kiffa et Guerou (41 kms) et la vingtaine de kms concernant le départ pour Kiffa et les DN sont aussi réalisées.

Pour la composante 3 qui vise à étendre les réseaux de distribution de l'électricité dans les villes de Kiffa et Guerou, la ligne 15kV de 25 kms et les postes (2 de 33/15 et 25 de 15/04) sont installés ; le réseau BT (0,4kV) d'environ 75 kms pour la desserte des clients en attente de raccordement est réalisé. La phase de branchement et la pose des compteurs pour les abonnés au tarif social viennent par contre juste de débuter.

La réception de la centrale est prévue au mois de Juillet prochain lors de la prochaine visite du Pr Français.

4. Perspectives

Finalisation des essais et réception technique provisoire de la centrale et des équipements connexes;
 Inauguration officielle de la centrale;
 Extension des réseaux;
 Finalisation des raccordements et des branchements sociaux.



1. Contexte et enjeux

S'inscrit dans l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC), une initiative lancée en 2007 par la Commission Européenne, visant à renforcer le dialogue et la coopération dans le domaine du changement climatique avec les pays en développement les plus vulnérables et à appuyer leurs efforts de développement et de mise en œuvre de réponses en termes d'adaptation et d'atténuation. L'AMCC+ a permis le à travers un financement total de 300 millions d'euros d'intervenir dans 70 pays à travers deux piliers : une plateforme de dialogue et un appui financier et technique.

La Mauritanie est particulièrement vulnérable aux conditions climatiques en raison de sa proximité au Sahara et de la dépendance de la population et de son économie à l'agriculture pluviale. La Mauritanie connaît un déficit alimentaire structurel chronique malgré qu'elle dispose d'un potentiel de terres exploitables. De l'initiative AMCC+ la Mauritanie a bénéficié de cette première phase de 4 M€ et une seconde phase d'un financement total de 7,5 M€ est en phase de préparation

L'adaptation au changement climatique est un thème transversal qui n'a pas encore été effectivement intégrée dans les politiques et stratégies sectorielles, les processus de planification et de budgétisation au niveau national, régional (PRLP) et communal (PDL).

Informations générales

- **Montant €** : Total 4M€ dont 1,23 M€ GIZ et 2,52 M€ PNUD
- **Maitre (s) d'œuvre** :
GIZ et PNUD responsables de la mise en œuvre et sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** :
Jun 2014 – Mai 2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** :
UE, PNUD, GIZ, MEDD
- **Objectif global** :
Accroître la résilience des populations vulnérables aux effets des changements climatiques dans les zones ciblées dans une perspective de renforcer leur sécurité alimentaire.
- **Contacts** :
Mme Marion Fischer, Coordinatrice du projet ACCMR GIZ, M. Mohamed Yahya Ould Lafdal, DNP MEDD, M. Jose LEVY, Représentant Résident Adjoint PNUD et M. Abdoulaye Abou DIA, CAON MEF

2. Actions en bref

Le programme AMCC Mauritanie vise à accroître la résilience des populations vulnérables aux effets des changements climatiques en structurant l'appui/services climatiques et en améliorant les capacités d'adaptation au changement climatique des populations des régions de Brakna et d'Assaba. L'objectif général de l'AMCC Mauritanie vise à accroître la résilience des populations vulnérables aux effets des changements climatiques dans les zones cibles dans une perspective de renforcer leur sécurité alimentaire. Les objectifs spécifiques concernent : l'accompagnement de la structuration d'appui/services climatiques dans les zones ciblées ainsi que l'amélioration des capacités d'adaptation au changement climatique des populations dans les zones ciblées. Appui au processus du Plan National d'Adaptation (PNA).

3. Résultats atteints

L'adaptation au changement climatique en Mauritanie a été améliorée à trois niveaux :

- Au niveau local par la mise en œuvre de mesures d'adaptation ;
- Au niveau régional par le renforcement des capacités et le renforcement des capacités des ministères sectoriels par des concepts consultatifs et une formation sur le changement climatique et par l'intégration d'un module sur l'adaptation au changement climatique dans l'école nationale d'agriculture ;
- au niveau national par l'intégration des leçons apprises au niveau régional et local sur l'adaptation au changement climatique dans les plans et stratégies nationales ; et par l'élaboration d'un manuel pour l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies nationales.

Afin de créer et de développer une compréhension commune du changement climatique et de ses interrelations, des activités de formation et de perfectionnement sur ce sujet ont eu lieu à tous les trois niveaux.

Des analyses de vulnérabilité locale ont été réalisées dans deux municipalités des 2 régions Assaba et Brakna avec la population, les services décentralisés des ministères sectoriels (environnement, agriculture, élevage) et les organisations non gouvernementales locales. Sur la base des résultats de l'analyse, des mesures d'adaptation prioritaires visant à accroître la résilience ont été promues dans 23 villages comptant environ 14 000 habitants.

Dans 10 villages de 6 710 habitants, l'approvisionnement en eau a été amélioré. 14 coopératives maraîchères de 10 villages comptant 966 membres féminins ont reçu du matériel maraîcher, une formation et des conseils pour leur production de légumes en vue de générer des revenus et d'assurer la sécurité alimentaire.

Pour une meilleure utilisation des terres arables (30 ha) et conservation des sols et de l'eau (CES), des murs de terre et de pierre ont été réhabilités ou nouvellement érigés par 160 utilisateurs (dont 59% de femmes) dans 4 villages. Dans 16 villages, des vétérinaires formés sont aptes à diagnostiquer les maladies, effectuer les vaccinations et les opérations simples.

4. Perspectives

Une des bases du projet est l'analyse de vulnérabilité. Les recommandations relatives aux plans et stratégies nationaux en découlent. Celles-ci tiennent compte du changement climatique attendu et des ajustements nécessaires au cours des 5 à 15 prochaines années. Cependant, l'analyse de vulnérabilité révèle également les mesures d'adaptation identifiées avec la population. La formation à l'utilisation et à l'entretien de ces mesures d'adaptation et la participation de la population à leur création rendent possible une utilisation à long terme et apportent ainsi une contribution significative à la durabilité. Les augmentations de production réalisées motivent les femmes impliquées à poursuivre leurs activités horticoles. L'atlas de l'analyse de vulnérabilité sert à planifier les futures interventions sensibles au climat par d'autres partenaires dans les régions du projet à Brakna et Assaba.



1. Contexte et enjeux

Consciente de l'importance de la problématique environnementale depuis quelques années, la communauté Urbaine de Nouakchott s'est lancée depuis 2013 dans un processus de réflexion théorique et stratégique sur le développement urbain durable. Le projet s'inscrit dans le cadre des efforts menés par la communauté urbaine de Nouakchott pour faire face aux risques liés aux changements climatiques qui ne cessent d'augmenter avec le développement spatial de la ville.

Ces objectifs sont clairement d'asseoir une approche de planification urbaine inclusive, participative et durable. Le mode d'intervention de la Convention des Maires cadre parfaitement avec ces objectifs et offre à la ville de Nouakchott la dimension concrète et opérationnelle nécessaire pour structurer son intervention locale.

Informations générales

- **Montant € :** 12.000.000
- **Maitre (s) d'oeuvre :** BIT
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** octobre 2018 – septembre 2021
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** Convention de délégation BIT
- **Objetif global :** Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés des populations et de migration irrégulière, en augmentant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.
- **Contacts :** barroeta@ilo.org / kassougue@ilo.org

2. Actions en bref

Ce projet a trois activités principales :

- Elaboration d'un Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC) pour la ville de Nouakchott.
- Elaboration d'une Etude pour la mise en Place d'une unité de recyclage des Batteries (accumulateurs).
- Fourniture et installation d'un éclairage public solaire dans les quartiers périphériques de Nouakchott.

Pour arriver au PAAEDC, plusieurs étapes sont nécessaires : d'abord faire une étude de la vulnérabilité de la ville face au changement climatique qui nous permettra d'identifier des mesures d'adaptation, puis il faut faire un référencement des gaz à effet de serre ainsi qu'un audit énergétique de gros consommateurs pour avoir des mesures d'atténuation avant d'enfin d'écrire le plan d'action lui-même.

3. Résultats atteints

- Mise à jour de la base de données des infrastructures sanitaires et éducatives de la ville.
- Réalisation de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de recyclage de batteries.
- Démarrage de l'étude sur la vulnérabilité de la ville face au changement.
- Finalisation des TDR pour l'audit énergétique pour le lancement de cette activité dans 2 à 3 semaines.

4. Perspectives

Finalisation de l'audit énergétique ainsi que l'inventaire des GES .

Elaboration du Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC) pour la ville de Nouakchott.

Installation de l'éclairage public solaire dans des quartiers périphériques de la ville. Ateliers de concertation des 3 groupes cibles ; Agents de l'Etat, OSCs et élus pour garantir une acceptabilité et une appropriation des résultats du projet.



Fiches Actions «PROSPÉRITÉ »

Reconstruction de la route Nouakchott Rosso, premier allotissement 10 ^{ème} FED
Programme d'appui institutionnel au secteur des transports – PAIST 10 ^{ème} FED - Sous composante – Chantier jeunes
Projet d'appui à la contribution effective de la société civile à la bonne gouvernance et au développement de la pêche artisanale en Mauritanie
PECOBAT : amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME dans le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisant dans les chantiers écoles construction
Promopêche AECID : Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes, aux alentours des espaces naturels protégés du secteur nord de RI
Promopêche BIT : Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale
Promopêche GIZ: Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale
Accord de Pêche



1. Contexte et enjeux

La route Nouakchott-Rosso a une vocation régionale voire internationale (transafricaine Tanger-Lagos), qui s'est consolidée avec la construction de la route Nouakchott –Nouadhibou, et qui sera amplifiée par la réalisation prévue d'un pont sur le fleuve Sénégal à Rosso. Cette route s'inscrit dans une logique de rationalisation des réseaux routiers à l'échelle régionale, pour soutenir une croissance durable de l'économie des pays de la sous-région, conformément aux objectifs du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Le projet de reconstruction de la route nationale RN2 entre Nouakchott et Rosso s'inscrit dans le cadre stratégique des efforts engagés par la Mauritanie pour, d'une part, assurer son désenclavement interne et externe, et d'autre part favoriser l'intégration régionale en aménageant les tronçons routiers des axes transafricains d'ouverture sur les pays voisins. Cette reconstruction rentre aussi parfaitement dans le cadre de l'appui communautaire accordé au secteur des transports. Celui-ci réserve une part importante aux infrastructures d'intégration régionale, avec un accent particulier sur les axes routiers régionaux structurants qui encouragent cette intégration.

Informations générales

- **Montant €** : 44 511 411,78
- **Maitre (s) d'œuvre** : Ministère de l'Équipement et des Transports
- **Date début** : 23/02/2018
- **Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 22/05/2021 y compris la période de garantie)
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Gestion indirecte par l'Ordonnateur National du FED/CAON; MOE: Ministère de l'Équipement et des Transports, Direction Générale des Infrastructures de Transport,
- **Objectif global** : extension des réseaux des infrastructures, développement du sous-secteur routier afin d'assurer la mise en valeur et l'exploitation des potentialités économiques et le désenclavement des zones limitrophes.
- **Contacts** :
 - [Mahfoud Ould AHMEDOU : Coordonateur de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
 - email : mhfoud.ouldahmedou@gmail.com
 - Tél : +222 45 25 25 63 / +222 46 03 00 00)
 - Hamoudi MOHAMED SIDI : Directeur Général des Infrastructures de Transport
 - email : hamoudi02@yahoo.com
 - Tél : +222 22 30 12 23
 - Mohamed CHAHED : chef de la mission de contrôle
 - email : mohamed.chahed-int@egis.fr
 - Tél : +222 44 30 44 56]

2. Actions en bref

- Installations de chantier (Entreprise et Mission de contrôle),
- Préparation du terrain : déplacement éventuel des réseaux, nettoyage et débroussaillage des abords de la chaussée, abattage d'arbres, démolition des ouvrages transversaux d'assainissement et des ouvrages de toute nature,
- Terrassements d'élargissement : décapage de la terre végétale, déblais, remblais par redans pour atteindre une plate-forme de 9m à 10m, désensablement,
- Couche de fondation : le revêtement existant sera fragmenté, recyclé et incorporé à l'ancienne couche de base constituée pour constituer la nouvelle couche de fondation sur une épaisseur de 20 cm,
- Couche de base en grave-bitume sur une épaisseur de 12cm
- Couche de roulement en béton bitumineux sur une épaisseur de 6 cm,
- Revêtement des accotements en enduit superficiel bicouche,
- Assainissement transversal et longitudinal : construction d'ouvrages hydrauliques, de fossés trapézoïdaux revêtus, de bordures et descentes d'eau,
- Signalisation verticale et horizontale et bornes pentakilométriques, balises de virage et glissières,
- Création de deux (02) forages et installation de deux pompes à motricité humaine,
- Fixation des dunes et plantation des arbres

3. Résultats à atteindre

Le Projet de réhabilitation de la route Nouakchott-Rosso entre dans la stratégie du Gouvernement de la République de Mauritanie pour la préservation et l'amélioration des infrastructures existantes et la modernisation et l'extension des réseaux des infrastructures. L'objectif de développement du sous-secteur routier est d'assurer (i) la mise en valeur et l'exploitation des potentialités économiques, grâce notamment à la desserte des zones de production, et (ii) l'aménagement harmonieux du territoire par le désenclavement des zones limitrophes.

La zone d'influence élargie du projet de réhabilitation de la route Nouakchott – Rosso englobe les Wilayas (Régions) du Trarza, du Brakna et le District de Nouakchott qui correspond au plan éco-géographique, à la partie sahélienne et à la façade maritime.





1. Contexte et enjeux

La Convention de financement du PAIST a été signée en avril 2013 entre la Commission Européenne et la République Islamique de Mauritanie pour appuyer le Ministère de l'Équipement et des Transports dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Routière (SNSR) adoptée en 2012.

Au niveau sous-sectoriel du transport routier, les stratégies définies par le pays sont (i) assurer la conservation du réseau routier national, (ii) assurer un développement cohérent et harmonieux de celui-ci, (iii) assurer l'efficacité des services de transport routier, (iv) rendre la politique de sécurité routière efficace.

Le coût total du projet est estimé à 6 millions d'euros sur le 10^{ème} FED. Son objectif global est de contribuer à un développement économique du pays par une plus grande fluidité/efficacité des déplacements de personnes et de marchandises à travers le pays et au sein de la sous-région. Le programme vise spécifiquement à contribuer à la pérennisation du système d'entretien routier, au renforcement des acteurs publics et privés du secteur et à améliorer la sécurité routière.

Informations générales

- **Montant € :** 6 000 000 €
- **Maitre s d'œuvre :** Ministère de l'Équipement et des Transports
- **Date début - Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** 10 avril 2013 – 10 avril 2020
- **Mode(s) de gestion :**
 - Opérations décentralisées directes (Devis-programmes) appuyées par une assistance technique (AESAs)
 - Convention de contribution avec le BIT Dakar pour la prise en charge du volet formation de jeunes et des entreprises.
- **Acteurs de mise en œuvre :** Les directions du MET (DEPC/DGTT/ONM...) et le BIT
- **Objectif global :** Contribuer à un développement économique du pays par une plus grande fluidité/efficacité des déplacements de personnes et de marchandises à travers le pays et au sein de la sous-région.
- **Contacts :**
 - Hamoudi Mouhamed, Coordinateur/Régisseur,
 - hamoudi02@yahoo.com Tél : 22 30 12 23
 - Michel Lefèbvre, Chef de mission de l'assistance technique,
 - mlefebvre15@yahoo.fr Tél : 31 13 30 08
 - Federico Barroeta, Point Focal BIT Mauritanie,
 - barroeta@ilo.org
 - +222 26029761

2. Actions en bref menées en 2017-2018

- En opérations décentralisées directes (Devis-Programmes), les principaux résultats atteints sont :
 - Acquisition d'équipements des centres météo
 - Formation de 30 agents météo au profit de l'ONM
 - Mise en place et numérisation des bases de données
 - Mise en place d'un système de conservation des archives des permis de conduite et cartes de grises
 - Une formation en sécurité routière réalisée à destination de la DGTT, la DEPC, les forces de l'ordre, les représentants des écoles de conduites et de la société civile
 - Une formation en management pour les cadres de la DGTT
 - Communication : supports de communication (affiches, plaquette, scénario...)
- En Convention de contribution avec le BIT Dakar pour la prise en charge du volet formation de jeunes et des entreprises
 - Formation de 18 conducteurs de travaux BTP
 - Perfectionnement de 20 techniciens BTP
 - Formation de 10 responsables de PME en GERME
 - 140 jeunes formés en 6 mois dans les domaines de (Aide topo, opérateur de terrassement, maçonnerie ouvrage CG routiers, coffreurs ouvrages, Manœuvres en entretien routier) et inscrits à la CNSS

3. Résultats atteints

- La capacité de l'ONM a été renforcée en termes de surveillance et de prédictions météorologiques
- Les capacités des principaux acteurs du MET et de la sécurité routière ont été renforcées
- La DGTT a été renforcée en matière de politique, planification, statistiques et réglementation de la sécurité routière
- Une filière de formations diverse et adaptée au marché de l'emploi a été développée au profit des jeunes

4. Perspectives

Les principales activités axées sur la sécurité routière, qui seront, peut-être, réalisées prochainement avant la fin du DP2 (Nov. 2018) sont :

- Création d'un centre pilote d'examen du permis de conduire
- Equipement informatique et pédagogique dudit centre de permis
- Impression des affiches et brochures de communication et production d'un film en sécurité routière
- Formations en sécurité routière à destination des acteurs mauritaniens (cadres du MET, forces de l'ordre, auto-écoles, ...)
- Mise en place d'une plateforme WEB sécurité routière et communication active (réseaux sociaux)
- Validation de la SNSR 2012 actualisée et du code de la route révisé
- Lancement d'une campagne de communication en sécurité routière
- Mise en place à la DGTT d'un logiciel BAAC opérationnel et lancement d'une phase pilote de mise en œuvre du BAAC
- Mise en place au MET d'un système d'audit de la sécurité routière (test préalable sur la RN3)





1. Contexte et enjeux

Accompagnement du processus de réforme du secteur du transport engagé par le gouvernement dans le cadre de la stratégie du secteur du transport;

Le PAIST est particulièrement axé sur la pérennisation de l'entretien routier ;

Développement d'une offre de formation post-primaire accessible aux jeunes déscolarisés précoce et sans qualification dans le cadre de la stratégie nationale de la FTP du gouvernement à l'horizon 2020;

Un besoin d'amélioration de la qualité de la formation en utilisant une approche innovante d'apprentissage de métier de type « chantier école » ;

Une opportunité de mettre en œuvre un mode de formation adapté dans ses modalités qui soit reconnu et ancré durablement dans le dispositif national de la FTP pour le secteur des Travaux Publics.



Informations générales

- **Montant** € : 12.000.000
- **Maitre (s) d'oeuvre** : BIT
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : octobre 2018 – septembre 2021
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Convention de délégation BIT
- **Objectif global** : Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés des populations et de migration irrégulière, en augmentant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.
- **Contacts** : barroeta@ilo.org / kassouque@ilo.org

2. Actions en bref

La formation professionnelle des apprenants sur les compétences métier

Accès à la sécurité et la santé au travail (inscription à la CNSS)

L'insertion financière et bancarisation des apprenants

L'amélioration et le développement des offres d'emploi à travers :

- Le renforcement du secteur privé
- L'amélioration des services d'intermédiation de l'emploi
- L'introduction de clauses sociales pour ouvrir les marchés aux groupes vulnérables

3. Résultats atteints

- 430 jeunes qualifiés dans 6 métiers dans la filière infrastructures routières (formations qualifiantes et diplômantes)
- 106 candidats à la certification (formation diplômante) – 91,5% de taux de réussite

Structuration de l'offre de formation dans les métiers des infrastructures routières (pérennisation) :

- élaboration des curricula
- renforcement des capacités des Centres de Formation Professionnelle
- mise en œuvre des programmes
- Reconnaissance de la formation par un diplôme d'état (le certificat de compétences)

Développement de compétences de vie et employabilité

- Formation en éducation financière
- Accompagnement par des IMF
- Formation à la santé et sécurité au travail

Appui aux services publics de l'emploi

- Renforcement des capacités de l'ANAPEJ (formation et coaching des conseillers insertion)
- Création d'une cellule BTP à l'ANAPEJ pour l'insertion
- Sensibilisation des pouvoirs publics à l'introduction des clauses sociales dans les commandes publiques

Renforcement des capacités du secteur privé

- Etude sur le secteur du BTP
- Mise en place d'une plateforme numérique de soutien aux entreprises du secteur du BTP et à la formation professionnelle
- Renforcement des capacités des professionnels dans le secteur du BTP à travers des formations (capacités entrepreneuriales, techniques, managériales)

Gestion de la connaissance

- Plate-forme numérique dynamique pour présenter les offres, faire la visibilité sur le secteur du BTP, profils métiers en ligne, lien avec les entreprises
- Guide pratique sur la réalisation d'infrastructures rurales pouvant servir de référence aux acteurs du développement local

4. Perspectives

- Evolution de l'approche HIMO (approche innovante et méthodologie)
- Application de la démarche « chantier école » à différentes filières du BTP (d'infrastructures en milieu rural)
- Application du dispositif « Chantier école » dans le secteur de la pêche (chaîne de valeur - infrastructures)
- Perspective de la mise en place d'un centre HIMO (plateforme de service et centre de formation) pour :
 - Amélioration méthodologique HIMO
 - Renforcement des capacités des BE, PME, acteurs publics, ONG,...
 - Plateforme technique et de référence en HIMO
- Montée en échelle sur des projets d'infrastructures rurales à fort coefficient d'emploi: pistes rurales de désenclavement, infrastructures sociales, aménagement agricole... (exemple RIMDIR)
- Nouveaux programmes en cours de montage prenant en compte et valorisant l'approche « chantier école » dans les wilayas de l'Est

« Projet d'appui à la contribution effective de la société civile à la bonne gouvernance et au développement de la pêche artisanale en Mauritanie » - Dans le cadre du Lot n.1, Actions des OSC mauritaniennes pour le renforcement de la société civile et pour le développement. N° du contrat : CSO-LA/2016/379-231



1. Contexte et enjeux

Le projet est la continuation naturelle et logique du projet "Appui aux microentreprises communautaires des femmes Imraguen du Parc National du Banc d'Arguin" et du "Projet d'appui à la participation effective de la société civile à la relance de l'économie du littoral mauritanien" où l'ASSPCI a joué le rôle d'agence de mise en œuvre avec les financements de la Coopération Espagnole (AECID) et du PESCC (UE-X^e FED) : les projets mentionnés visaient la mobilisation des acteurs locaux de la pêche, de l'environnement et des services sociaux de base autour de l'objectif partagé de la valorisation des ressources économiques du littoral mauritanien. L'ensemble de 43 coopératives féminines de Lemkhejratte et Tiwilitt a été formé dans le cadre du deuxième projet, qui est donc la base de la structuration du milieu socio-économique devant être couronnée par un véritable renforcement de la Fédération professionnelle à laquelle les coopératives féminines font référence au niveau national.

Il est porté par l'ASSPCI en appui à la FNPA pour son développement en tant qu'acteur du secteur de la pêche artisanale mauritanienne.

Informations générales

- **Montant €** : 466 655
- **Maitre (s) d'oeuvre** : ASSPCI-FNPA
- **Date début 1janvier 2017 Fin prévue** : 31 décembre 2019 :
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Participative
- **Objectif global** : contribuer à renforcer la participation de la société civile à la gouvernance et au développement durable de la pêche artisanale maritime et continentale en Mauritanie.
- **Contacts** : ASSPCI Ahmedou Abderrahmane (Président)
Ba Ibrahimia : Coordinateur du Projet, Abderrahmane Cheivif : Directeur Exécutif de la FNPA et Tvarah Sidi Mouhamed N'Djoubnane : Administratrice /Comptable du Projet

2. Actions en bref

L'action s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la pêche artisanale maritime et continentale que la FNPA a conçu avec les supports de ses consultants techniques internationaux. Il s'articule sur trois axes principaux, dont la l'identification s'inspire directement des priorités formulées par la Stratégie Nationale de Gestion Responsables de Pêche 2015-2019 adoptée par le MPEM :

- i) l'amélioration de l'organisation des opérateurs et opératrices à tous les niveaux de la filière de la pêche artisanale ;
- ii) le renforcement de la participation de la société civile à la fourniture de biens et services publics de base en support des opérations de capture, de transformation et de commercialisation ;
- iii) l'appui au développement d'un secteur privé moderne, dynamique et bien intégré aux économies nationale et internationale.

3. Résultats atteints

- La FNPA se positionne comme acteur de la société civile dans la gouvernance des pêches artisanales en Mauritanie dès la première année en 2017
- Fédération nationale de la Pêche Artisanale (FNPA) est entrée dans le processus d'institutionnalisation au début du projet : déjà 1 Bureau national et 4 bureaux régionaux fonctionnels
- La FNPA a passé d'environ 500 adhérents fin 2016 à 5189 fin 2017, dont 31% de femmes
- 5 guichets actifs à Nouamghar, Nouakchott, Nouadhibou, Baghè et N'Diogo sont opérationnels et dynamiques
- Le premier Congrès de la FNPA est tenu le 14 avril 2018 à Nouakchott avec environ 600 participants

4. Perspectives

- Appui à l'organisation d'une seconde campagne d'adhésion FNPA 2018
- Mise en place d'un cadre de dialogue social, avec l'organisation de rencontres sous -régionaux des acteurs de la pêche artisanale
- Suivi et consolidation des acquis des guichets uniques de la FNPA
- Formation de 30 équipages pêcheurs artisanaux, en collaboration avec l'IMROP et des acteurs du secteur
- Mise en place du système de suivi des marchés des produits halieutiques avec le model info-pêche de la FAO





1. Contexte et enjeux

Dans la région du Sahel et du lac Tchad, les problèmes liés à la profonde misère, au manque de stabilité, à la fragilité de l'économie et à une faible résilience restent considérables. Cette situation est exacerbée par le changement climatique, dans une région où plus de 80 % de la population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Les migrations clandestines et les activités criminelles associées, telles que la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la corruption, la contrebande et la criminalité transnationale organisée sont en plein essor, en particulier là où il y a une présence insuffisante des forces de l'ordre et de l'administration publique. Ces défis sécuritaires sont de plus en plus liés aux groupes terroristes et aux trafics de toute nature.

L'UE travaille en étroite collaboration avec les pays du Sahel et de la région du lac Tchad afin de soutenir les efforts qu'ils déploient en faveur de la paix, de la sécurité et du développement. Les interventions dans le cadre du projet de Fonds fiduciaire dans la région du Sahel et du lac Tchad financé par l'Union Européenne contribuent dans une large mesure à atténuer les défis auxquels elle est actuellement confrontée.

Le Bureau International du Travail est engagé depuis 2011 dans une initiative sous régionale pour l'identification et la promotion de la création d'emplois verts, « des emplois qui réduisent l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques à des niveaux durables à terme en contribuant à réduire le besoin en énergie et en matières premières, à éviter les émissions de gaz à effet de serre, à réduire au minimum les déchets et la pollution ainsi qu'à rétablir les services de l'écosystème tels que l'eau potable, la protection contre les inondations ou la biodiversité » (BIT, 2011).

Informations générales

- **Montant €** : 3.200.000
- **Maitre (s) d'œuvre** : BIT
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : novembre 2016 – septembre 2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Convention de délégation BIT
- **Objectif global** : Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés des populations et de migration irrégulière, en augmentant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.
- **Contacts** : barroeta@ilo.org / cheikh@ilo.org

2. Actions en bref

- Formation professionnelle des jeunes sur des métiers relatifs à l'éco construction
- Accès à la sécurité et la santé au travail (inscription à la CNSS)
- Construction de 5 écoles primaires complètes autonomes en eau et électricité, faites en matériaux locaux (terre)
- L'insertion financière et bancarisation des jeunes
- L'amélioration et le développement des offres d'emploi à travers :
 - Le renforcement du secteur privé, notamment les PME du secteur du BTP à travers des académies d'entreprises
 - L'amélioration des services d'intermédiation de l'emploi en particulier l'ANAPEJ
 - L'introduction de clauses sociales pour ouvrir les marchés aux groupes vulnérables

3. Résultats atteints

- 160 jeunes en cours de formation 2 métiers dans la BTP (éco construction)
- Elaboration des curricula (2 programmes de formation, de niveaux C.C. élaborés)
- renforcement des capacités des Centres de Formation Professionnelle (CFPP de Kaédi, de Sélibaby et de Nouakchott
- mise en œuvre des programmes de formation dans le cadre des chantiers-écoles
- reconnaissance de la formation par un diplôme d'état (le certificat de compétences)

Développement de compétences de vie et employabilité

- formation en éducation financière
- accompagnement par des IMF
- formation à la santé et sécurité au travail

Renforcement des capacités du secteur privé

- Réalisation d'études sur la chaîne de valeurs dans les filières d'éco construction
- Réalisation d'actions de formation sur le service d'appui aux entreprises mise en place d'une plateforme numérique de soutien aux entreprises du secteur du BTP et à la formation professionnelle
- renforcement des capacités des professionnels dans le secteur du BTP (entreprises, bureaux d'études, architectes) à travers des formations (capacités entrepreneuriales, techniques, managériales et sur les techniques de construction avec les matériaux locaux)
- Renforcement des capacités des structures publiques (formateurs des CFPP et des Lycées techniques, services publics de l'emploi, laboratoire national, MHUAT, MET, bureaux de contrôles)

4. Perspectives

- Finaliser les chantiers et les formations en cours, et inaugurer les deux écoles primaires complètes à Kaédi et Selibaby à la rentrée 2018.
- Réaliser des chantiers —écoles durant l'année scolaire 2018/19
- Former 140 nouveaux jeunes dans les métiers de maçonnerie terre et énergies renouvelables durant l'année 2018/19
- Réalisation d'autres ouvrages publics (collèges, postes de santé, marchés) en matériaux locaux
- Etendre l'activité du Projet à d'autres Zones
- Ecrire de nouveaux programmes dans de nouvelles filières
- Recruter de nouveaux jeunes pour des formations supplémentaires



1. Contexte et enjeux

La Mauritanie est à la fois un pays de transit et de destination de migrants. Elle constitue un point de passage pour les différents flux migratoires reliant l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique subsaharienne ou le Maghreb en étant un des principaux points de départ des pirogues chargées d'immigrants dont l'objectif était d'atteindre l'Europe via les îles Canaries. Bien que l'étroite collaboration entre la Mauritanie et l'Espagne soit parvenue à endiguer cette voie d'immigration qui était extrêmement dangereuse pour les propres immigrants qui devaient parcourir près de 700 km à bord de petites embarcations, la Mauritanie constitue encore aujourd'hui aussi bien un foyer d'émigration qu'un point de transit d'immigrants. S'il n'existe pas des statistiques officielles et fiables depuis 2013 (RGPH 2013), sur les personnes candidates à l'émigration qui séjournent à Nouadhibou, les estimations plus fiables parlent d'un chiffre au-dessus de 15.000 personnes.

Selon l'OIM, l'émigration des Mauritaniens est principalement due à la diminution des opportunités dans l'économie nationale et à un secteur informel saturé, qui poussent un nombre croissant de jeunes non qualifiés et de chômeurs à immigrer. La recherche d'un emploi stable et d'une stabilité financière deviennent les principaux motifs poussant les jeunes à prendre le chemin de l'étranger.

Informations générales

- **Montant € :** 10.000.000
- **Maitre (s) d'œuvre :** Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches, Institut Supérieur des Sciences de la Mer, Centre de Qualification et de Formation des Métiers de la Pêche, Direction Régionale de l'Education Nationale, IEO, ENNAJAH, FNP, FNPA, FLPA.
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** 17 avril 2018 – 16 avril 2021. 48 mois d'exécution.
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** L'AECID sera responsable de la direction du projet et des relations institutionnelles avec tous les autres partenaires, étant soutenus techniquement par le MAPAMA. Le projet comptera avec une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui fera le lien avec le MPEM, mais qui développera les activités et séjournera à Nouadhibou.
- **Objectif global :** Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations
- **Contacts :** Miguel Angel Blasco et Lierni Galdos.

2. Actions en bref

Cette action vise à contribuer à la promotion de l'emploi et à améliorer les conditions de vie et de travail de la population la plus vulnérable de la partie nord de Mauritanie, qui comprend principalement les jeunes pêcheurs artisanaux et les femmes travaillant dans la transformation du poisson de la zone de Nouadhibou. Actuellement, la structure économique existante dans cette région dans le secteur de la pêche fait que les bénéficiaires de l'activité se concentrent sur un petit nombre d'entrepreneurs et exportateurs. L'action envisage une meilleure distribution de la richesse tirée des ressources de la pêche pour réduire la pauvreté et intervenir sur les causes profondes de la migration.

La stratégie du changement de l'action est basée sur la maintenance de la capacité génératrice d'emploi du secteur de la pêche artisanale à Nouadhibou par le biais de, non seulement la promotion des pratiques qui garantissent sa durabilité et employabilité mais aussi du renforcement des activités complémentaires qui l'accompagnent et qui contribuent à la chaîne de valeur du secteur.

Les efforts se concentreront sur la durabilité du secteur à travers une plus grande rationalisation de l'activité (diminution des pertes post-capture) et à la génération d'une approche partagée avec les pêcheurs pour l'utilisation d'engins plus responsables et respectueux avec l'environnement. Egalement, il est prévu d'augmenter la valeur ajoutée des produits halieutiques à travers leur transformation en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, la promotion des nouvelles niches potentielles de diversification des activités extractives marines et l'équipement adéquat.

Finalement, des actions de sensibilisation sont prévues dans les écoles de la ville. En effet, selon les estimations de la Direction Régionale de l'Enseignement National, 60% des élèves sont fils et filles de personnes qui exercent des métiers en rapport avec la mer.

3. Résultats attendus

R1 : La capacité de gestion pour une pêche durable comme source d'emploi et de fixation de la population, est améliorée grâce à la valorisation de la pêche artisanale et l'utilisation d'engins de pêche plus durables et plus responsables.

R2 : Initiatives complémentaires visant à renforcer la chaîne de valeur du secteur de la pêche artisanale.

R3 : Améliorer les conditions de formation des acteurs de la pêche, en vue de conserver et d'exploiter de manière responsable la zone de pêche comme source d'emploi et de richesse.

R4 : Formations et actions de sensibilisation dans les écoles ou autres acteurs en vue de conserver et exploiter de manière responsable la zone de pêche comme source d'emploi et de richesse.

4. Perspectives

Le démarrage de la mise en œuvre sur le terrain est prévu pour le dernier trimestre de l'année, en attendant des actions de coordination et établissement des synergies avec d'autres partenaires sont à développer.





1. Contexte et enjeux

Le secteur de la pêche, au vu de son rôle dans la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la lutte contre l'insécurité alimentaire, constitue un pôle stratégique pour le développement du pays. Son importance pour l'économie nationale apparaît dans la création de richesses (6% du PIB en 2013) et d'emploi (environ 55 000 emplois, dont 34000 pêcheurs artisanaux, 13000 acteurs de la transformation des produits halieutiques, et 8000 pêcheurs du segment industriel), les recettes budgétaires (65 milliards UM en 2013) et les apports en devises (2651.5 millions US dollar en 2013) en provenance du secteur, sa contribution à l'équilibre de la balance commerciale (excédent net de 392.86 millions US dollar en 2013) et à la sécurité alimentaire du pays (10 kg/an par habitant).

Malheureusement, les inégalités au sein du secteur sont encore criantes et de trop nombreux acteurs économiques restent dans une situation précaire. Le véritable enjeu du projet PROMOPECHE est d'améliorer la redistribution des revenus du secteur de la pêche afin de créer davantage d'emplois décents et d'améliorer les conditions de travail des acteurs de la pêche artisanale. A travers une approche « chaîne de valeur », le projet travaillera notamment sur la gouvernance du secteur, l'employabilité des acteurs et la promotion de nouvelles opportunités de valorisation des produits halieutiques. Des actions seront menées sur tout le littoral mauritanien à partir du sud du Banc d'Arguin, avec un focus particulier sur quatre points de débarquement qui seront aménagés et réorganisés : Mheyrat, Tiwilitt, le PK93 et le PK144.

Informations générales

- **Montant € :** 12.000.000
- **Maitre (s) d'oeuvre :** Bureau International du Travail
- **Date de mise en œuvre opérationnelle :** 2018-2021 (48 mois)
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :**
- **Objectif global :** Promouvoir la création d'emplois durables et décents dans le secteur de la pêche artisanale pour accroître les opportunités économiques des jeunes des régions littorales en Mauritanie.
- **Contacts :** Federico Barroeta, Point Focal BIT et Conseiller Technique Principal, barroeta@ilo.org

2. Actions en bref

Les actions du projet PROMOPECHE s'articulent autour de trois angles principaux :

- L'amélioration du dispositif de formation et l'employabilité des opérateurs des chaînes de valeur des produits halieutiques que sont les pêcheurs, mareyeurs et mareyeuses, et les transformateurs de ces produits issus de la mer ;
- L'amélioration des conditions de travail des opérateurs du secteur de la pêche artisanale en s'appuyant sur les mécanismes nécessaires à l'extension de la protection sociale à l'ensemble des opérateurs du secteur, en favorisant le dialogue social et en s'attachant à l'amélioration des conditions pratiques de travail et en particulier la sécurité sur leur lieu de travail des pêcheurs ;
- L'amélioration des revenus des opérateurs tout au long des chaînes de valeur en renforçant les capacités organisationnelles et de gestion des opérateurs, notamment à travers la mutualisation de l'acquisition de biens et services et l'amélioration de leurs connaissances en gestion d'entreprise/gestion financière et accès aux services financiers. La qualité des produits et la création de valeur ajoutée dans les chaînes de valeur du secteur seront également renforcées, notamment par l'amélioration des conditions de débarquement et de commercialisation grâce à l'aménagement de plusieurs points de débarquement.

3. Résultats atteints

Sur les cinq premiers mois de sa mise en vigueur, l'équipe du BIT s'est principalement attelée à poser les bases du projet. Plusieurs actions ont néanmoins déjà pu être menées à bien, notamment :

- Le renforcement de capacités d'une douzaine de structures locales fournissant un ou plusieurs types de services d'appui aux entreprises, à travers un programme de sept formations étalées sur une période de quatre mois ;
- Une formation d'une semaine sur la création d'emplois via le développement de chaînes de valeur administrée à une soixantaine d'acteurs issus du secteur public et privé, d'ONG et de partenaires techniques et financiers ;
- Un état des lieux du secteur de la microfinance et la conceptualisation d'un plan de renforcement de capacités d'institutions de microfinance en Mauritanie ;
- Une analyse de chaînes de valeur à haut potentiel pour les quatre points de débarquement visés par le projet ;
- Un état des lieux sur l'aménagement et l'accès aux services de base aux quatre points de débarquement.
- Accord pour la formation de 300 jeunes dans les métiers de la pêche avec le CQFMP

4. Perspectives

Il est attendu du projet PROMOPECHE que :

- Un réseau de micro-pôles de transformation et de valorisation (Points de Débarquement Aménagés), répartis le long de la côte, soit créé et permette d'accroître la capacité de transformer, conserver et valoriser les produits de la pêche, tout en assurant de meilleures conditions de travail et des conditions sanitaires conformes aux normes d'hygiène et de sécurité, et tout en respectant les limites que l'environnement impose ;
- L'offre de formation nationale soit renforcée, adaptée aux besoins locaux et permette l'insertion effective de demandeurs d'emploi ;
- Le cadre institutionnel, responsable de la gestion de la pêche, soit renforcé et des nouvelles normes législatives sectorielles soient développées pour assurer la création d'emplois décents et la gestion durable de la ressource, le renforcement du dialogue social et de la protection sociale.



1. Contexte et enjeu

En réponse à la crise migratoire et des réfugiés en Afrique, l'Union Européenne a mis en place le « Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et le phénomène des personnes déplacées en Afrique ».

En Mauritanie, un pays en même temps d'origine et de passage des migrants, la pêche maritime artisanale est l'un des secteurs les plus promoteurs et dynamiques pour créer des emplois décents et encourager les potentiels migrants à poursuivre leurs perspectives professionnelles dans le pays. En plus, elle joue un rôle croissant dans l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, aussi bien dans la région côtière qu'à l'intérieur du pays. Le développement de la pêche — tout particulièrement de la pêche artisanale — est donc une priorité pour l'Etat mauritanien.

Informations générales

- **Montant €** : 2.850.000 (dont 2.000.000 du FFU et 850.000 du programme global allemand SEWOH — « Un seul monde sans faim »)
- **Maître d'œuvre** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : Janvier 2018 – Septembre 2021
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime (MPEM) ; Autorités compétentes en matière de pêche et des normes d'hygiène ; Fédérations et groupements tout au long de la filière de poisson
- **Objectif global** : Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés des populations et de migration irrégulière, en augmentant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement
- **Contacts** : Friederike Sorg (GIZ), Chef du programme global SEWOH « pêche et aquaculture » ; Dominique Anouilh (GIZ), Coordinateur (CTP) du projet FFU/SEWOH « pêche » en Mauritanie ; Mohamed Ely Barham, Directeur de la Programmation et de la Coopération du MPEM

2. Actions en bref

Le projet repose sur trois piliers, chacun représentant un champ d'action.

Davantage de poisson, plus d'emplois. L'action vise à améliorer la pêche artisanale et côtière et à augmenter la disponibilité des petits pélagiques destinés à la consommation humaine. La qualité des produits sera améliorée tant au niveau de la production que lors du débarquement, transformation et distribution, afin de minimiser les pertes post-captures et de créer de l'emploi tout au long de la filière.

Poisson durable. Un projet de décret sera lancé sur les exigences et normes en matière d'hygiène et de la salubrité dans la pêche artisanale. Le projet s'engage également à mettre en place et renforcer un dispositif de veille au respect des bonnes pratiques et normes en vigueur. Afin de garantir une exploitation durable des petits pélagiques, un plan de gestion sera élaboré en collaboration avec les autorités compétentes.

Moins de poisson provenant de la pêche INN. Le plan mentionné ci-dessus sert également de base pour des mesures de réduction de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Les mesures envisagées comprennent, entre autres, l'augmentation du nombre d'embarcations de pêche artisanale enregistrées et surveillées et la mise en place des registres d'embarcations performants.

3. Résultats atteints

Le projet se trouve dans la phase de démarrage. Il a cependant déjà commencé, en concertation avec les autres agences d'exécution et le programme global du gouvernement allemand SEWOH, « Un seul monde sans faim », à développer un dispositif conjoint de suivi-évaluation. Quant aux résultats principaux escomptés, il s'agit d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel approprié au développement de la filière des produits halieutiques, de définir, mettre en place et vulgariser des normes sanitaires et d'hygiène et d'augmenter la disponibilité des produits halieutiques pour la consommation humaine. Tout cela en même temps dans la perspective de créer des nouveaux emplois.

4. Perspectives

La pêche marine mauritanienne a connu une croissance phénoménale dans les années passées. Déjà aujourd'hui l'exploitation durable des stocks est un défi majeur pour les autorités responsables de leur gestion. Au fur et à mesure que de nouvelles infrastructures portuaires et de débarquement soient mise en place, les enjeux vont encore s'accroître. Cela nécessite une professionnalisation continue (autorités, pêcheurs, transformateurs, commerçants...) aussi bien qu'une meilleure connaissance et respect des lois, des règles et des normes en vigueur. A cet effet, le projet va contribuer à renforcer les capacités des différents acteurs de la filière.





1. Contexte et enjeux

Historiquement les flottes européennes pêchent dans les eaux Mauritanienne depuis plusieurs décennies, cette période ayant débuté avant l'indépendance. En 1987, suite à l'adhésion de l'Espagne à la Communauté Economique Européenne, le premier accord de pêche entre l'Europe et la Mauritanie a été signé. Depuis plus de 30 ans, les accords et leurs protocoles d'application se sont succédés. Ils permettent l'accès de bateaux européens aux zones de pêche mauritaniennes, moyennant une contrepartie financière du budget communautaire et des armateurs.

Depuis la moitié des années 2000, une contrepartie supplémentaire a été ajoutée pour permettre le financement d'appui à la gouvernance des pêches et à la mise en œuvre des politiques publiques de développement du secteur. D'abord appelées « actions ciblées », ces financements complémentaires ont par la suite été appelé « appui sectoriel », ou « appui budgétaire sectoriel ».

Informations générales

- **Montant €** : 87,5 M € sur 2008 - 2019
- **Maître (s) d'œuvre** : Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM)
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : Partenariat 2015 – 2019 toujours en cours de programmation. Fin théorique : 15/11/2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Appui budgétaire versé au trésor public sous forme de tranches annuelles. Versements sur base des résultats. La mise en œuvre selon les procédures nationales ; évaluation des résultats par attaché pêche DUE sur base du suivi d'indicateurs.
- **Objectif global** : Amélioration de la gouvernance des pêches et de l'économie maritime
- **Contacts** : Eric LUNEL, attaché pêche à la DUE Mauritanie

2. Actions en bref

Renforcements administrations centrales, surveillance des pêches et sécurité maritime, formation professionnelle, appui à l'organisation du contrôle sanitaire, recherche scientifique, protection et conservation de l'environnement, construction navale, infrastructures de pêche.

3. Résultats atteints

Nouvelle stratégie nationale de gestion responsable du secteur 2015 – 2019 ; acquisition d'un patrouilleur par les Gardes Côtes ; coordination du sauvetage en mer ; réalisation de campagnes d'évaluation des stocks halieutiques ; élaboration de plans d'aménagement ; renforcement de l'autorité compétente chargée du contrôle sanitaire pour l'exportation des produits mauritaniens vers l'UE, réhabilitation et équipement des centres de formation professionnelles aux métiers de la mer ; appui à la surveillance maritime dans le PNBA ; financement du BACOMAB, fonds fiduciaire au bénéfice du PNBA et PND, établissement du premier chantier naval industriel de Mauritanie, réhabilitation et mise aux normes du marché aux poissons de Nouakchott, du port de pêche artisanale de Nouadhibou, du port autonome de Nouadhibou, co-financement de la construction du port de Tanit (inauguration en fin d'année 2018).

4. Perspectives

La programmation de l'appui sectoriel 2015-2019 a enregistré beaucoup de retard et n'est pas encore achevée. Les secteurs d'intervention seront : la coopération scientifique, technique et la formation / la surveillance des pêches / la préservation de l'environnement marin et côtier / les infrastructures de développement.



Fiches Actions « PAIX »

Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion de la migration 10 ^{ème} FED
Programme d'appui au renforcement de l'Etat de droit 10 ^{ème} FED
Projet de prévention de conflits et du dialogue interculturel 10 ^{ème} FED Composante - CARSEC
Projet d'appui à la sécurité et au développement en RIM 10 ^{ème} FED
Contribuer au renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations et des frontières et faciliter la protection, le retour et la réintégration durable de migrants en Mauritanie
Appui à la prévention de la radicalisation violente en RIM
Renforcement de la résilience et de la capacité d'autonomisation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes, liés au conflit du Nord Mali
Projet GAR-SI Sahel
Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite
Protection des enfants mauritaniens contre la violence, l'exploitation, les discriminations, les abus et la négligence (VEDAN)
Promotion de la coexistence pacifique dans la vallée du fleuve Sénégal et de la participation inclusive de la société civile dans le processus démocratique
Renforcement du pouvoir citoyen pour la sécurisation foncière et l'accès et le contrôle de la terre par les femmes
Projet de renforcement de la mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest: Coopération triangulaire au bénéfice des services de l'emploi du Cap Vert, du Ghana, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo (Migr'actions)



1. Contexte et enjeux

Le Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM) figure dans le Programme Indicatif National UE- Mauritanie 2008-2013 (PIN). Le « Document de stratégie nationale pour une meilleure gestion de la migration » a été validé par le Gouvernement en Juin 2011 et propose un horizon de quatre ans (2011-2015). Ce document marque l'aboutissement d'un processus de réflexion pour parer du mieux possible les crises provoquées par des migrations irrégulières à une prise en compte de l'ensemble des phénomènes migratoires impliquant la Mauritanie. La stratégie insiste notamment sur le fait que l'action du pays en ce domaine doit être équilibrée entre quatre piliers principaux : cadre de gestion et mesure de la migration (Composante 1); migration et développement (Composante 2); droits fondamentaux des rapatriés, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile (Composante 3); maîtrise des flux migratoires (Composante 4).

Le PASNGM a débuté en Juin 2013 avec la mise en place d'une unité de gestion de programme accompagnée d'une assistance technique, chargée de mettre en œuvre la composante 1 principalement. Une subvention directe avec le FNUAP a permis d'intégrer des modules « migration » dans le recensement général de la population et de l'habitat (Composante 1). Le Grdr a apporté un appui à l'Université de Nouakchott, à la sensibilisation des droits de travailleurs migrants et à la prise en compte de la diaspora (Composante 1 et 2). L'OIM et la Guardia Civil disposaient des compétences pour renforcer la maîtrise des flux migratoires (Composante 4).

Informations générales

- **Montant €** : 11 million
- **Maitre (s) d'œuvre** : MIDEC
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 26 septembre 2012 -
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : en mode projet avec gestion partiellement décentralisée et une gestion conjointe avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- **Objectif global** : d'accompagner les autorités mauritaniennes dans leur volonté, à savoir la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration et d'appliquer une vision globale et équilibrée des phénomènes migratoires.
- **Contacts** : José-Luis Suarez

2. Actions en bref

Le PASNGM est composé de 11 résultats pour 37 actions, dont les principales se sont portées essentiellement sur les composantes 1, 2 et 4 :

- L'intégration des modules « migration » dans le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)
- L'amélioration des droits des travailleurs migrants par le renforcement des capacités des Inspections du Travail et sa sensibilisation auprès des autorités et consulats étrangers
- Développement et mise à jour des normes et procédures opérationnelles de la gestion des frontières

Construction et rénovation et approvisionnement en équipement pour les postes frontières et formation pour les postes relevant de la gendarmerie et police nationale.

3. Résultats atteints

- 2 volumes « dynamique démographique » avec un volet migrations internes et internationales & personnes étrangères vivant en Mauritanie sont édités (FNUAP).
- Un système de délivrance des permis de travail aux étrangers est mis en place, pour lequel 9 chefs de division de la Direction de l'Emploi sont formés. 3 nouvelles inspections du travail sont créées (AT).
- 31 inspecteurs du travail, 36 Maires (+ conseillers juridiques, économiques et municipaux) et 82 cadres du MIDEC sont formés sur les droits de travail des Migrants (AT).
- 6 formations sur les droits des migrants pour les agents consulaires et représentants des diasporas en Mauritanie sont organisées (Grdr).
- 4 postes frontières construits & approvisionnement en équipement informatique ; 251 gendarmes chargés de la gestion des frontières sont formés. Les procédures SOP sont opérationnelles (OIM).
- 119 gendarmes, policiers, douaniers formés sur la sécurité aéroportuaire et 60 gendarmes formés sur la surveillance de frontières terrestres et la migration irrégulière (Guardia Civil).

4. Perspectives

- Clôture du PASNGM en janvier 2019.
- Reprise de certains résultats et actions dans le Fonds Fiduciaire pour lutter contre les causes profondes de la migration (OIM, SAVE, Guardia Civil, CIVIPOL, UNHCR)
- Appui au Ministère de l'Intérieur dans la révision et l'actualisation d'un plan d'action migration intégré et du profil migratoire en partenariat avec l'OIM.





1. Contexte et enjeux

A compter du janvier 2009, Terre des Hommes Italie (TDH It) a construit et équipé à Nouakchott, dans le quartier d'El Mina, un Centre pour enfants en conflit avec la loi (ECL) dans le cadre d'un projet cofinancé par la Coopération italienne (PROJET AID 8893). Le Centre réalisé présente une capacité d'accueil de 40 garçons et 20 filles. A la fin du Projet AID 8893 (07/03/2012) le Centre a accueilli 81 ECL.

Le 26 Janvier 2012, le Conseil des Ministres de Mauritanie a adopté un Décret qui a donné personnalité juridique au Centre d'El Mina et il l'a intitulé CARSEC (Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfant en Conflit avec la loi), établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de la Justice.

Le 21 Mai 2012, TDH It a signé une Convention de Partenariat avec le Ministère de la Justice, ayant comme objectifs : 1) la construction d'une structure rééducative fermée au sein du CARSEC, pour les ECL actuellement incarcérés dans les prisons avec les adultes et plus en général pour gérer des enfants déjà acheminés vers la criminalité et potentiels candidats au recrutement de la part des groupes terroristes et radicaux. Cette structure a été réalisée en 2017 par l'Etat Mauritanien et devrait devenir opérationnel d'ici fin 2018 ; 2) la création d'un autre CARSEC à Nouadhibou.

Informations générales

- **Montant €** : 1.250.000
- **Maitre (s) d'oeuvre** : Fondation Terre des Hommes Italia
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 27/07/2015-27/07/2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : assistance technique assurée par deux experts juristes TDH IT et consultants nationaux
- **Objetif global** : Contribuer à la prévention des conflits et à la promotion du dialogue interculturel à travers la prise en charge des Enfants en conflit avec la loi (ECL) car éléments à risque d'extrémisme et de radicalisation violente dans le milieu des populations vulnérables
- **Contacts** :
 - Mauritanie : Stefano Perosino s.perosino@tdhitaly.org
 - Italie: Donatella Vergari d.vergari@tdhitaly.org

2. Actions en bref

1. Le renforcement du CARSEC de Nouakchott (assistance technique, formations au personnel, renforcement en équipements, réhabilitation de bâtiments du CARSEC)
2. Construction, équipement et appui technique au démarrage des activités d'un centre semi-ouvert à Nouadhibou (assistance technique pour l'encadrement du personnel et la gestion des enfants).
3. Réalisation d'un manuel de gestion des centres mauritaniens de réinsertion sociale et d'un cahier de jurisprudence relatif aux sentences de justice juvénile en Mauritanie.
- 4 Réalisation de deux sessions de formation à NKC et NDB au profit des juges de mineurs sur les problématiques concrètes et quotidiennes d'application des normes de protection pénale des enfants en conflit avec la loi.
5. Mise en place de microprojets de réinsertion social au profit des enfants du CARSEC (reprise du circuit scolaire et/ou accompagnement dans le monde de l'emploi à travers de stage de perfectionnement professionnel).

3. Résultats atteints

1. Un Centre de réinsertion des enfants en conflit avec la loi et opérationnel et assure sa mission de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi.
2. Les juges des enfants ont renforcé leur compréhension de la mission des structures de réinsertion sociale et les autres opérateurs (policiers, assistants sociaux, partenaires de la société civile) sont mieux mobilisés pour collaborer avec les juges des enfants

3. Le CARSEC de Nouakchott est renforcé et assure sa mission de réinsertion sociale.

4. Perspectives

Les perspectives du projet sont triples. En premier lieu, le renforcement de l'engagement du Ministère de la Justice en ce qui concerne la rééducation et la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi. En deuxième lieu, la prévention de la radicalisation violente et de l'extrémisme parmi les enfants en conflit avec la loi. En troisième lieu, la réduction de la marginalisation sociale des enfants en conflit avec la loi. Pour renforcer l'engagement du Ministère de la Justice, TDH It a mené une activité de sensibilisation auprès du personnel du Ministère et notamment des magistrats. Aussi des formations au profit du personnel du Ministère, ayant comme cible l'application de l'OPPE, ont été faites.

En ce qui concerne la prévention de la radicalisation violente et de l'extrémisme, le placement au CARSEC, en tant que mesure alternative à la détention, joue un rôle fondamental. Alors que la prison constitue un lieu fertile pour la radicalisation, le placement au CARSEC - avec un traitement individualisé pour chaque enfant qui favorise sa rééducation, et une offre formative toute finalisé à la réinsertion sociale de l'enfant – facilite la prévention de tout risque de radicalisation violente ou d'extrémisme.

Enfin, grâce à la mesure alternative à la détention du placement au CARSEC, TDH It a pu contribuer à la réduction de la marginalisation sociale des ECL. Spécifiquement, la presque totalité des ECL placé au CARSEC viennent d'un contexte sociale extrêmement pauvre, et par conséquence ils n'ont pas accès ni à l'éducation, ni à la santé, ni à un travail qualifié. De cette façon, ils sont condamnés à rester aux marges de la société. Grâce à la scolarisation et la formation professionnelle offerte par le CARSEC, les enfants peuvent, une fois qu'ils sortent, avoir accès à un travail qualifié, comme menuisier, informaticien, plombier, couturier ou mécanicien. Cette facilitation à l'accès au monde du travail a comme conséquence une vraie inclusion sociale des ECL, y compris l'accès aux services de base, comme l'éducation et la santé.



1. Contexte et enjeux

L'identification du projet d'appui à la sécurité et au développement a commencé en 2012, à la suite de l'adoption d'une loi relative à la lutte contre le terrorisme et d'une « stratégie de lutte contre le terrorisme et les crimes organisés », et s'appuie sur la stratégie Sahel de l'Union européenne qui lui est contemporaine. Le projet est original à plus d'un titre. D'abord parce qu'il s'inscrit dans un contexte très particulier de crise aux frontières du pays avec un conflit armé aux causes multiples et à caractère terroriste ; ensuite parce que c'est le FED qui en tant qu'instrument de financement se positionne avec ses principes, son éthique du développement et ses procédures, dans ce qui relève soit directement (1^{ère} composante du projet) soit indirectement (2^{ème} composante du projet) du renforcement capacitaire des forces armées et de sécurité. Enfin, parce que pour la première fois, la coopération de l'Union européenne se positionne sur un concept nouveau, l'alliance entre développement et sécurité, avec la formulation parfois claire, parfois confuse de la problématique suivante : la sécurité renforce-t-elle le développement ou bien le développement renforce la sécurité ?

La réponse à cette question, est loin d'être simple et semble s'appuyer sur des données mettant en valeur l'idée que la sécurité est la condition sine qua non du développement, et que la solution d'une sortie de crise terroriste repose en premier lieu sur un renforcement des forces armées et de sécurité, condition nécessaire à la résilience économique.

Informations générales

- **Montant € :** 13 000 000
- **Maître (s) d'œuvre / Bénéficiaires :** État-Major Général des armées, Gendarmerie, Garde nationale, Groupement Général de la Sécurité des Routes, Police nationale.
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** Décembre 2015 – décembre 2020
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** Les 5 forces cibles avec l'appui d'une assistance technique et de la CAON
- **Objectif global :** Contribuer au développement de la Mauritanie en soutenant les autorités dans la lutte contre le terrorisme et la bande criminalité.
- **Contacts :** CNL Taleb Ould Taleb, point focal des forces armées, CNL Yacoub Ould Bayat, point focal de la Garde nationale, Commissaire divisionnaire Sidi Baba Al Hacen, point focal de la Police, CNL Abdelmalik, point focal du Service de Santé, CNL Nemine, point focal de la Gendarmerie, François-Xavier Pons, chef de mission de l'assistance technique

2. Actions en bref

Le projet est divisé en 2 composantes. Une composante relève d'une approche relativement classique de la réforme du secteur sécurité, orientée sur la formation. Pour cela, le projet accompagne la création au plan interministériel d'une « Académie mauritanienne de la paix et de la sécurité » qui vise à mutualiser les formations dans un large panel de spécialités pour l'ensemble des forces. Le projet y contribue pour la formation de formateurs (angle ingénierie de formation et ingénierie pédagogique) et en relation avec son objectif principal (anti terrorisme au sens large, y compris contre-terrorisme). Le projet finance au plan infrastructurel également les écoles de formation initiale des forces, les infrastructures d'ambition pour l'entraînement (Complexe de tir adapté à l'intérieur d'un centre d'entraînement interforces).

La deuxième composante vise à agir à la frontière est avec le Mali (Hodh Chargui / Tagant) déclarée « sous régime spécial » pour le renforcement de la présence de l'État via le renforcement des forces armées et de sécurité et en particulier le Groupement nomade de la Garde nationale (unité méhariste aux missions spéciales sous la tutelle du ministère de l'intérieur) mais aussi au travers de campagnes de soins menées par le service de santé des armées dont le projet finance un hôpital mobile. La stratégie retenue vise à mettre en place des activités d'appui à la population et à l'économie traditionnelle (agro pastoralisme) au sens large, afin de prévenir les conflits, améliorer la sécurité alimentaire, appuyer le pastoralisme extensif, recueillir des informations sur les populations et sur des éventuels groupes armés hostiles. L'ensemble de ces activités s'articule autour d'infrastructures d'accès à l'eau et d'ouvrages de développement financés par le projet.

3. Résultats atteints

Composante 1 : rénovations des écoles de formations initiales de la Gendarmerie, de la Garde des Services de Santé des Armées, appui à la formation de formateurs et l'élaboration statutaire spécifique au sein de l'Académie mauritanienne de la paix et de la sécurité (tutelle Ministère de l'Intérieur) – début des formations octobre 2018. Construction d'infrastructures d'entraînement planifiées (Complexe de tir adapté).

Composante 2 : fourniture d'un hôpital mobile de campagne pour la mise en place de campagnes d'aide médicales en « zone à régime spécial », implantation d'infrastructures d'accès à l'eau en zone Tagant / Hodh Chargui et frontière malienne renforcement capacitaire et d'équipements pour la Groupement Nomade de la Garde et les moyens relevant des forces armées et de sécurité afférents.



4. Perspectives

Le projet devra pouvoir montrer dans ses activités la profonde interaction et l'appui mutuel pour l'atteinte d'un résultat commun. En effet, la première composante pourrait être perçue comme la composante « sécuritaire » alors que la seconde serait la composante « développement ».

Cette vision est évidemment partielle. En effet les activités de formation des forces dans la composante 1 doivent permettre leur implication dans un appui aux

populations ; et les activités de développement menées dans la composante 2 permettront une amélioration sensible de la situation tactique dans les zones frontalières et enclavées concernées par le projet (Zone à régime spécial)

C'est pourquoi la mise en œuvre d'activités concrètes en lien avec la stratégie antiterroriste de l'État mauritanien par le projet permettra, au travers notamment de l'Académie de la Paix, de procéder à une réflexion doctrinale au niveau interministériel sur le concept lui-même de « sécurité et développement », devenu depuis le slogan du G5 Sahel, avec lequel le projet a vocation à interagir de plus en plus étroitement.



1. Contexte et enjeux

La Mauritanie est un pays de destination et de transit par défaut pour les migrants irréguliers qui souhaitent atteindre les pays de l'Afrique du nord ou les côtes européennes. Selon le dernier recensement des autorités en 2013, la Mauritanie accueille plus de 88 000 migrants sur son territoire (dont environ 45 000 réfugiés maliens au camp de M'Berra). En raison du manque de données fiables, il est cependant difficile de savoir quelle est la part de ces migrants qui sont en situation irrégulière. Au cours des années 2000, des vagues de migrants tentaient de rejoindre les îles espagnoles des Canaries par la mer, ou bien traversaient le Sahara occidental pour rejoindre le nord du Maroc, ou encore traversaient le territoire algérien pour entrer au Maroc par la frontière du Nord-Est à Oujda pour essayer d'atteindre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Cette route migratoire est désormais totalement fermée depuis l'intervention de la Guardia Civil en coopération avec les autorités mauritaniennes pour contrôler cette zone. Par conséquent, depuis la fermeture de cette "route" migratoire, le nombre de migrants "échoués" en Mauritanie n'a cessé d'augmenter. La pression économique et le haut niveau de chômage en Mauritanie, particulièrement des jeunes (46.6% en 2014), aggravent la situation et rend extrêmement difficile le travail du Gouvernement de la Mauritanie et des autorités locales.

Informations générales

- **Montant €** : 800 000
- **Maitre (s) d'œuvre** : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- **Date début** : Juin 2017- Décembre 2020
- **Objetif global** : Contribuer au renforcement de la gouvernance des migrations et à la réintégration durable des migrants en Mauritanie
- **Contacts** : Christos Christodoulides, Project Manager. (cdoulides@iom.int)

2. Actions en bref

Cette action contribue à l'Initiative régionale «*FFUE -IOM Initiative for migrants' protection and reintegration in Africa*». L'Initiative couvre 14 pays et est composée d'actions spécifiques dans les 14 pays où elle sera mise en place. Les activités seront donc principalement mises en œuvre au niveau national mais elles seront coordonnées au niveau régional de manière à assurer une harmonisation des activités dans les différents pays et de garantir la cohérence de l'Initiative.

Sur base des besoins de la Mauritanie en termes de gestion de la migration, de l'expérience de l'OIM Mauritanie et des discussions entre l'OIM Mauritanie et la Délégation de l'Union européenne dans le pays, ce projet inclus à la fois des activités liées au renforcement de la gestion des frontières et des activités de protection, de retour et de réintégration prévues dans le cadre de l'Initiative. Ces activités seront réalisées en continuité du projet «*Renforcement de la gestion des flux migratoires en Mauritanie à travers un meilleur contrôle des frontières et l'assistance aux migrants en situation irrégulière*». Alors que le présent projet sera mis en œuvre sur une période de 42 mois, les activités de protection, de retour et de réintégration seront réalisées sur 36 mois, en ligne avec les autres actions mises en place dans le cadre de cette Initiative.

3. Résultats atteints

- En décembre 2017, une rencontre s'est tenue dans les locaux de l'OIM avec pour objet la **nationalisation des procédures standards opérationnelles pour l'assistance au retour volontaire et à la réintégration des migrants**. Les ambassades et consulats, les institutions gouvernementales, les partenaires de la société civile et les associations de migrants étaient présents à cette rencontre.
- En mars 2018, l'OIM en partenariat avec l'ONG Samuel Hall a effectué une cartographie des communautés et évaluation des profils socioéconomique des zones de retours suivantes : Guidimakha, Brakna, Nouakchott et Gorgol
- Depuis juin 2017, 185 départs depuis la Mauritanie ont été effectués. La plupart de ces migrants sont originaires de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone. Il faut aussi noter que des retours vers la RDC, le Cameroun, le Mali, la Guinée et le Sénégal ont également été effectués.
- Depuis le lancement du projet, l'OIM a reçu 5 mauritaniens de retour depuis la Lybie et le Niger sur un objectif de 400 cibles.



1. Contexte et enjeux

La Mauritanie est un pays de destination et de transit par défaut pour les migrants irréguliers qui souhaitent atteindre les pays de l'Afrique du nord ou les côtes européennes. Selon le dernier recensement des autorités en 2013, la Mauritanie accueille plus de 88 000 migrants sur son territoire (dont environ 45 000 réfugiés maliens au camp de M'Berra). En raison du manque de données fiables, il est cependant difficile de savoir quelle est la part de ces migrants qui sont en situation irrégulière. Au cours des années 2000, des vagues de migrants tentaient de rejoindre les îles espagnoles des Canaries par la mer, ou bien traversaient le Sahara occidental pour rejoindre le nord du Maroc, ou encore traversaient le territoire algérien pour entrer au Maroc par la frontière du Nord-Est à Oujda pour essayer d'atteindre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Cette route migratoire est désormais totalement fermée depuis l'intervention de la Guardia Civil en coopération avec les autorités mauritaniennes pour contrôler cette zone. Par conséquent, depuis la fermeture de cette "route" migratoire, le nombre de migrants "échoués" en Mauritanie n'a cessé d'augmenter. La pression économique et le haut niveau de chômage en Mauritanie, particulièrement des jeunes (46.6% en 2014), aggravent la situation et rend extrêmement difficile le travail du Gouvernement de la Mauritanie et des autorités locales.

Informations générales

- **Montant €** : 1, 3 millions d'euros, financé par DG Home avec comme chef de consortium l'Italie
- **Maitre (s) d'œuvre** : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- **Date début** : Aout 2016- Aout 2018
- **Cible** : enfants migrants dans les écoles coraniques, migrants vulnérables, gouvernement, société civile et médias
- **Objectif global** : renforcer les capacités de réponse du gouvernement mauritanien et des acteurs de la société civile pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de migrants vulnérables avec un accent particulier pour les enfants non accompagnés.
- **Contacts** : Christos Christodoulides, Project Manager.
(cdoulides@iom.int)

2. Actions en bref

Cette action contribue à l'Initiative régionale «*FFUE -IOM Initiative for migrants' protection and reintegration in Africa*». L'Initiative couvre 14 pays et est composée d'actions spécifiques dans les 14 pays où elle sera mise en place. Les activités seront donc principalement mises en œuvre au niveau national mais elles seront coordonnées au niveau régional de manière à assurer une harmonisation des activités dans les différents pays et de garantir la cohérence de l'Initiative.

Sur base des besoins de la Mauritanie en termes de gestion de la migration, de l'expérience de l'OIM Mauritanie et des discussions entre l'OIM Mauritanie et la Délégation de l'Union européenne dans le pays, ce projet inclus à la fois des activités liées au renforcement de la gestion des frontières et des activités de protection, de retour et de réintégration prévues dans le cadre de l'Initiative. Ces activités seront réalisées en continuité du projet «*Renforcement de la gestion des flux migratoires en Mauritanie à travers un meilleur contrôle des frontières et l'assistance aux migrants en situation irrégulière*». Alors que le présent projet sera mis en œuvre sur une période de 42 mois, les activités de protection, de retour et de réintégration seront réalisées sur 36 mois, en ligne avec les autres actions mises en place dans le cadre de cette Initiative.

3. Résultats atteints

- En décembre 2017, une rencontre s'est tenue dans les locaux de l'OIM avec pour objet la **nationalisation des procédures standards opérationnelles pour l'assistance au retour volontaire et à la réintégration des migrants**. Les ambassades et consulats, les institutions gouvernementales, les partenaires de la société civile et les associations de migrants étaient présents à cette rencontre.
- En mars 2018, l'OIM en partenariat avec l'ONG Samuel Hall a effectué une cartographie des communautés et évaluation des profils socioéconomique des zones de retours suivantes : Guidimakha, Brakna, Nouakchott et Gorgol



1. Contexte et enjeux

La Mauritanie se présente aujourd'hui comme un Pays qui enregistre une montée du fondamentalisme dans un terreau favorable à la radicalisation violente, nonobstant la donne qu'aucun acte violent de nature djihadiste ne s'est produit à compter du 2011. La situation sociale, économique, civile et culturelle des populations des périphéries de la capitale et de l'intérieur marginalisé du Pays est de grande vulnérabilité. Des projets, programmes, actions mis en œuvre dans les dernières années ont abordé seulement de façon indirecte la thématique de la prévention de la radicalisation violente, en offrant des conditions de développement humain intéressantes et importantes, mais sans impliquer des sujets clé de la prévention, comme le sont les autorités religieuses et les personnes actives dans la société civile pour faciliter la réinsertion sociale de repentis et des ceux qui sont attirés par les actions de radicalisation violente. En cohérence avec les stratégies de l'Union Européenne et des Nations Unies ainsi qu'avec les politiques publiques nationales, le Projet CORIM a d'abord réalisé dans sa 1^{ère} phase un Diagnostic finalisé à identifier les besoins et un plan d'action conséquent. Ce diagnostic a relevé des besoins de renforcement des OSC, d'implication des acteurs religieux (Imam et Oulémas), d'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires en état de vulnérabilité et risque, de pérennisation des activités de prévention de la radicalisation violente (PRV).

Informations générales

- **Montant €** : 5.578.754 Euro
- **Maitre (s) d'œuvre** : Expertise France
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 29/08/2017 – 28/02/2020
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Gestion déléguée – PAGODA – Expertise France
- **Objectif global** : Contribuer à la stabilité de la bande sahélo-saharienne, à la sécurité et à la résilience de la population mauritanienne, en particulier de sa jeunesse
- **Contacts** : M. Gian-Andrea ROLLA, coordinateur et chef d'équipe, tél. + 222 45298112 (fixe) – 49980381 (port.) Email : gian-andrea.rolla@corim.eu, gianandrearolla@yahoo.fr

2. Actions en bref

- Les actions du projet sont liées à quatre composantes, à savoir :
- Composante 1 (Formation des parties prenantes du projet sur la PRV) action 1.1 Elaboration du parcours de formation CORIM, action 1.2 Formation des formateurs des ateliers PRV, action 1.3 Formation des animateurs des centres CORIM, action 1.4 Délivrance du module d'initiation et sensibilisation aux concepts PRV, action 1.5 Délivrance du module de formulation de bonnes pratiques
 - Composante 2 (Identification et accompagnement des personnes vulnérables et à risque) action 2.1 Elaboration d'un discours alternatif à la radicalisation violente, action 2.2 Identification de personnes vulnérables et à risque, action 2.3 Accompagnement socioprofessionnel des personnes vulnérables et à risque, action 2.4 Dissémination du discours alternatif, action 2.5 Accompagnement d'anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale violente dans un projet de vie
 - Composante 3 (Appui à la société civile en matière de PRV), action 3.1 Création des centres CORIM à Nouakchott (1^{ère} année), Atar et Kaédi (2^{ème} année), action 3.2 Mise à disposition d'un fonds d'appui aux OSC actives dans les zones cibles, action 3.3 Structuration d'un réseau PRV en vue de pérenniser les activités de PRV
 - Composante 4 (Capitalisation, dissémination et évaluation par la recherche), action 4.1 Rédaction de monographies dans les zones cibles, action 4.2 Réalisation des études sur le processus de radicalisation et de prévention, action 4.3 Dissémination des études, action 4.4 Evaluation quantitative du projet par la recherche et analyse des impacts du Projet

3. Résultats atteints

- 1. Un dialogue est instauré pour récupérer les personnes vulnérables et à risque dans une pratique apaisée de la religion
- 2. Des anciens prisonniers proches de l'idéologie extrémiste et leur familles sont réinsérées au plan social et économique
- 3. La société civile locale est renforcée pour disséminer des bonnes pratiques de prévention de la radicalisation violente
- 4. La connaissance des dynamiques de radicalisation violente, incluant la résilience et la prévention, est renforcée par des études spécifiques de terrain
- 5. Le dispositif expérimenté en Mauritanie à travers le projet CORIM est disponible pour toute adaptation ou duplication.

4. Perspectives

- La perspective à moyen terme est celle d'offrir une expérience originale de coopération intégrée entre divers acteurs mauritaniens intervenants sur le Projet à niveau institutionnel et religieux (Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement Originel, Union Nationale des Imams, Ligue des Oulémas, Ecole de formation professionnelle des ressortissants des Mahadras) à niveau social et de la société civile (ONG Rachad et réseau OSC dans les zones cibles), à niveau de l'information et des mass media (radio Tenwir).
- La perspective à long terme est de permettre à autres Pays du Sahel de se référer et s'inspirer à la expérience pilote mauritanienne effectuée à travers le Projet CORIM.





1. Contexte et enjeux

Malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali de 2015, la situation sécuritaire dans les régions du nord et centre du pays reste instable et imprévisible (Rapport du Secrétaire général de l'ONU de septembre 2017 et mars 2018 sur la situation au Mali).

Cette instabilité et les difficultés rencontrées pour apporter les garanties minimales d'un retour sûr pour les réfugiés maliens en Mauritanie dessinent aujourd'hui la perspective d'un exil prolongé. De ce fait, le HCR cherche à trouver des alternatives durables et à promouvoir l'autonomisation à travers l'amélioration des moyens d'existence des réfugiés et de la communauté d'accueil dans une région chroniquement vulnérable et sujette à des crises alimentaires récurrentes.

Au camp de Mbera, le HCR coordonne la réponse humanitaire et fournit, en collaboration avec autres acteurs sur le terrain, les services essentiels, la protection et l'assistance à 56 221 personnes, dont 54,2% de filles et de femmes et 45,8% de garçons et d'hommes. Depuis deux ans, le HCR fait face à des contraintes liées à l'augmentation de nouveaux arrivants, à l'insuffisance des fonds et au départ de partenaires opérationnelles important. Au premier trimestre 2018, 4 768 nouveaux arrivants du Mali ont déjà été enregistrés et deux partenaires ont annoncé leurs départs imminents du camp.

Informations générales

- **Montant €** : 5 292 000 (92.60% contribution du Fonds Fiduciaire d'Urgence)
- **Maitre (s) d'œuvre** : UNHCR
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : Juillet 2017 – Juin 2020
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : implémentation direct du HCR et à travers ses partenaires (ACF, SOS DESERT, FLM, INTERSOS, ONG ACTIONS). Les partenaires pourront changer au cours des trois ans suite aux appels à manifestation d'intérêt pour les différents secteurs d'intervention.
- **Objectif global** : contribuer à la réduction des facteurs d'instabilité et de vulnérabilité à travers la création d'opportunités socio-économiques pour les populations réfugiés et leurs communautés d'accueil tout en facilitant les retours volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité.
- **Contacts** : François Renaud
UNHCR – Représentant adjoint
renaudf@unhcr.org

2. Actions en bref

Les interventions du HCR en Mauritanie visent à contribuer à la réduction des facteurs d'instabilité et de vulnérabilité à travers la création d'opportunités socio-économiques pour la population réfugiée et la communauté d'accueil tout en facilitant les retours volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité.

Après la réalisation d'un profilage socio-économique des ménages réfugiés du camp de Mbera et une analyse des chaînes de valeur pour identifier des opportunités économiques dans la région, le HCR mettra en place plus de 1 000 Activités Génératrice de Revenus (AGRs) pour les réfugiés. En plus, le projet prévoit des modules de formation professionnelle afin de renforcer les compétences des jeunes réfugiés maliens et des jeunes plus vulnérables de la Moughataa de Bassikounou. Un programme de bourses universitaires pour les étudiants maliens est également prévu au cours des trois ans du projet. Pour promouvoir la coexistence pacifique entre populations déplacées et communautés hôtes, un diagnostic de l'impact des réfugiés sur la communauté hôte sera effectué et suivi de neuf projets à impact rapide dans la communauté hôte.

3. Résultats atteints

Au 30 avril 2018 dans le cadre du projet le HCR a pu :

- Effectuer la récolte de données pour le profilage socio-économique des ménages réfugiés du camp de Mbera (rapport final en cours de réalisation).
- Finaliser une étude d'analyse des chaînes de valeur ajoutée pour identifier les opportunités économiques dans la région pour les réfugiés et la communauté hôte (rapport final en cours de réalisation).
- Lancer un appel à manifestation d'intérêt qui vise à la sélection d'un partenaire capable d'appuyer l'UNHCR dans la mise en œuvre des AGRs dans un contexte d'autonomisation des réfugiés et de renforcement de la résilience des populations hôtes.
- Contribuer à l'autonomisation de 800 familles en ciblant 1 600 femmes à travers l'exploitation de 4 périmètres maraichers de 2ha chacun.
- Fournir à 44 étudiants réfugiés des bourses afin de poursuivre leurs études universitaires à Nouakchott.
- Mener des séances de sensibilisation pour encourager la gestion pacifique des conflits entre les réfugiés et la communauté hôte.
- Faciliter le rapatriement volontaire de 415 personnes.

4. Perspectives

Au cours des deux prochaines années, le HCR vise à mettre en place 1 382 AGRs pour contribuer à l'autonomisation des populations réfugiées à travers l'amélioration de leurs moyens d'existence et de leurs revenus. Le HCR débutera également des formations professionnelles au profit de 200 jeunes. Après la réalisation d'un diagnostic, le HCR mettra en place 9 projets à impact rapide, afin de renforcer la résilience de la population hôte et d'améliorer la cohabitation pacifique entre les deux communautés.

En même temps, le HCR continuera au cours des deux prochaines années à soutenir les activités de maraichage au camp de Mbera, à octroyer des bourses universitaires pour les étudiants et à faciliter les retours volontaire des réfugiés Maliens dans la sécurité et la dignité.





1. Contexte et enjeux

Face aux nombreux défis, le binôme sécurité et développement devient très important en tant qu'élément clé dans le Plan d'Action Régional 2015-2020 de la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Sahel. Avec cette nouvelle perspective, la sécurité devient un facteur transversal de toute stratégie de coopération et de développement au Sahel puisque "sans un minimum de mesures de sécurité, un développement durable devient impossible".

L'**objectif général** du programme GAR-SI Sahel dans son entièreté est de contribuer à la sécurité des populations et à la stabilisation tant des pays concernés qu'au niveau régional, y inclus dans les zones isolées/reculées et transfrontalières, comme condition préalable pour leur développement socio-économique durable.

En appui aux structures nationales déjà existantes et dans le cadre des initiatives en cours et à venir en matière de réforme du secteur de la sécurité dans les pays concernés, les **objectifs spécifiques** du programme GAR-SI Sahel dans son entièreté sont les suivants:

1. Rendre plus efficace l'action préventive et réactive des forces de sécurité nationales afin de garantir un contrôle plus efficace du territoire et des frontières des pays ciblés, y inclus dans les zones reculées et limitrophes.
2. Créer des conditions favorables à une meilleure coopération transfrontalière et régionale parmi les pays concernées et ainsi contribuer à une lutte plus efficace aux menaces transnationales, y compris celles posées par les réseaux terroristes et de criminalité organisée.

Informations générales

- **Montant € :** 41.600.000 €
- **Maître (s) d'œuvre:**
FIIAPP — Fundacion Internacional y para Iberoamerica de Administracion y Politicas Publicas
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle:**
01 mars 2017 – 31 décembre 2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre:**
Partenariat entre la Guardia Civil espagnole, l'Arma dei Carabinieri italienne, la Gendarmerie Nationale française et, la Garde Nationale Républicaine de Portugal.
Bénéficiaire : Gendarmerie Nationale de la RIM
- **Objectif global:**
Contribuer à la sécurité des populations et à la stabilisation tant des pays concernés qu'au niveau régional, y inclus dans les zones isolées/reculées et transfrontalières, comme condition préalable pour leur développement socio-économique durable.
- **Contacts:**
Eduardo Fernandez Martin efernandez-fiiapp@garsi-sahel.eu
Francesco Dotto fdotto-fiiapp@garsi-sahel.eu

2. Actions en bref

- Sélection du personnel
- Création d'un système d'évaluation
- Elaboration du cadre juridique
- Formation des personnels
- Dotation de l'équipement sauf l'armement
- Mentoring pendant neuf mois de déploiement

3. Résultats atteints

L'équipe de coordination s'est déployé le 8 mai 2017. Le premier Comité de Pilotage approuva le plan d'action en août 2017. La phase de formation du personnel a fini le 23 avril 2018. On a fini la IOC le 14 mai 2018. La plupart du matériel prévu initialement à fournir par le projet est déjà en Mauritanie.

4. Perspectives

Afin de contribuer à la durabilité de l'Unité GAR-SI et l'appropriation nationale, une fois ce projet conclu, elle a été formée selon une approche «formateur-relais», y inclus en matière de chaînes de commandement, des systèmes de planification, doctrine d'emploi et des manuels de procédures. Le 1^{er} avril 2018 des activités de «mentoring» ont commencé à être conduites, grâce auxquelles un suivi constant et de près sera assuré pendant neuf mois sur la base d'une revue entre pairs.

En considération des besoins sécuritaires du pays et des indications reçues de part des autorités compétentes, la création d'une deuxième compagnie GAR-SI est envisageable.





1. Contexte et enjeu

La situation des enfants en mobilité en Mauritanie reste méconnue et leur protection complexe. À cet égard, au niveau politique et institutionnel, les documents stratégiques et d'orientation ne prennent pas en compte de manière spécifique les enfants en situation de mobilité et les risques auxquels ils sont exposés et ne sont pas toujours en accord avec les traités internationaux ratifiés. Également, le système de référencement et le parcours de prise en charge ne sont pas effectifs et les enfants en mobilité exposés à la traite et à l'exploitation ne sont pas perçus comme un groupe vulnérable par les acteurs étatiques et de la société civile. Cela est aussi le résultat du fait que les connaissances techniques des principaux acteurs impliqués dans la protection des enfants en mobilité sont insuffisantes et qu'il existe un défaut de moyens pour une prise en charge de qualité, ainsi qu'au manque des connaissances des risques liés aux pires formes de mobilité par la population et les enfants. Les enfants en mobilité en Mauritanie viennent pour la plupart de la région de l'Afrique de l'Ouest et s'insèrent dans 4 principales formes de mobilité : 1) filles travaillant dans la servitude domestique (Ces filles sont contraintes par le milieu familial à la servitude domestique en Mauritanie), 2) les enfants confiés (le confiage représente la forme prédominante de mobilité et cette mobilité fait illusion aux contrôles frontaliers - l'enfant voyage avec autorisation parentale), 3) les aventuriers (enfants dont leur mobilité s'insère dans le cadre du « rêve de l'Eldorado »), et 4) les enfants en lien avec la rue (enfants venant d'un environnement familial instable et vivant dans la rue).

Informations générales

- **Montant €** : 3.000.000
- **Maître (s) d'œuvre** : Save the Children
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : Octobre 2016 – Octobre 2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par Save the Children.
- **Objectif global** : Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger les enfants migrants contre l'exploitation et la traite.
- **Contacts** : Luis Pedro Lobo, Coordinateur Programmes, luispedro.lobo@savethechildren.org, +222 48 69 56 83

2. Actions en bref

Afin de pouvoir adresser la question de la traite et de l'exploitation des enfants en mobilité, au vu de la non opérativité du système de protection au niveau national et régional, il est impératif de passer par une phase de renforcement de celui-ci, tout en y intégrant la dimension des enfants en mobilité. L'action cherche donc à répondre aux principaux défis pour protéger les enfants en mobilité au travers d'une approche holistique à plusieurs niveaux. En premier lieu, Save the Children œuvre pour que les documents stratégiques nationaux prennent en compte la dimension de la mobilité des enfants en mobilité et pour qu'ils soient opérationnalisés. En même temps, des efforts complémentaires de renforcement sont menés au niveau 1) des mécanismes de coordination des acteurs de protection, 2) des capacités techniques des acteurs de protection, ainsi que 3) des capacités matérielles des centres de prise en charge des enfants en mobilité dans les 9 régions du projet. Enfin, l'action informe la population et les enfants des risques liés aux pires formes de mobilité ainsi que des mesures de protection disponibles en Mauritanie.

3. Résultats atteints

Depuis le début de l'action, Save the Children a pu atteindre des résultats importants qui sont appréciables à plusieurs niveaux. La question de la mobilité est en effet désormais ancrée dans les discussions stratégiques de protection de l'enfant et la mobilisation des acteurs de protection autour de cette thématique est plus forte. En particulier, le processus d'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE) a été lancé et une analyse a été menée sur les possibilités d'intégration des vulnérabilités spécifiques des enfants en mobilité dans ce document. La publication d'une étude anthropologique sur les enfants en mobilité en Mauritanie (première étude réalisée sur le sujet dans le pays) a également permis à Save the Children de renforcer son plaidoyer auprès des autorités compétentes ainsi que d'avoir une base solide pour la définition des formations aux acteurs de protection. À cet égard, le processus participatif de formations de formateurs a porté à un réel engagement des acteurs ciblés, qui ont eux-mêmes pu définir pour la première fois les modules sur lesquels ils seront formés. Enfin, la signature d'un accord-cadre avec le Ministère des Affaires Islamiques a permis à Save the Children d'avoir un accès privilégié aux leaders religieux et de pouvoir développer avec eux des outils de communication et de sensibilisation importants pour la protection des enfants en mobilité en Mauritanie.

4. Perspectives

L'ancrage institutionnel de l'action et de la thématique de la mobilité des enfants a permis à Save the Children de poser des bases solides pour avoir des interventions percutantes et durables. En ce sens, il est prévu que la SNPE soit validée et fournie d'un plan d'action et d'un budget pour son application pour les prochaines années. Il a été également prévu que les formations faites aux acteurs de la protection soient répliquées dans les zones d'interventions du projet et qu'un point focal 'enfants en mobilité' soit installé dans chaque région du projet pour suivre toutes les interventions à ce niveau. Les centres de prise en charge étatiques et de la société civile seront aussi équipés dans toutes les régions du projet pour assurer une meilleure prise en charge des enfants en mobilité. Ensuite, des outils de sensibilisation seront développés sur la base des résultats de l'étude CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) menée pour mieux cibler les messages de sensibilisation auprès de la population mauritanienne.





© UNICEF Mauritanie 2017/TamayoAlvarez

1. Contexte et enjeux

Malgré la ratification de la plupart de Conventions internationales, la situation des enfants mauritaniens demeure préoccupante. Selon le MICS 12015, environ 42% des enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés à l'état civil, 53% des filles âgées de 0-14 ans ont subi une forme de mutilation génitales féminines, 37,6% d'enfants de 5-17 ans travaillent dont 26% dans des conditions dangereuses et 80% d'enfants âgés de 1-14 ans ont subi une forme de violence.

Cette situation préoccupante est le résultat de la faible application du cadre légal national et international, des politiques et stratégies insuffisamment financées, la fragmentation et la faible couverture des services ainsi que la persistance de normes sociales et culturelles qui favorisent la violence contre les enfants.

Malgré la volonté affichée et les efforts engagés, la capacité du Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille à coordonner les actions de prévention et de réponse aux violences faites aux enfants au niveau national reste encore largement insuffisante en raison du déficit en travailleurs sociaux, notamment au niveau décentralisé. Ainsi, la fourniture de services de protection reste très en deca des besoins nécessaires, peu coordonnée avec les autres secteurs sociaux et peu conforme aux normes.

2. Actions en bref (2016-2017)

De manière globale, le projet appuie les efforts du Gouvernement mauritanien à mettre en œuvre la Stratégie nationale de protection de l'enfant à travers deux axes principaux :

Axe 1 : L'appui à la mise en place ou l'opérationnalisation de 30 systèmes de protection (SPE) des enfants dans 8 régions (soit un total de 38 SPE dont 30 au niveau communal et 8 au niveau région/wilaya) pour garantir la fourniture coordonnée aux enfants à risque et victimes de problématiques de violence, d'un paquet minimum de services intégrés conformes aux standards.

Axe 2 : La promotion de normes sociales positives par l'habilitation des familles, des enfants et des communautés, en particulier la promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines, du mariage précoce et des méthodes de discipline violentes à l'encontre des enfants et du travail précoce.

En 2016 et 2017, l'action a contribué à plusieurs développements majeurs dans le cadre légal et institutionnel, contribuant ainsi à l'amélioration de l'environnement protecteur des enfants mauritaniens à savoir :

- L'opérationnalisation d'une base des données nationale sur les enfants à risque et victimes de Violence Exploitation, Discrimination, Abus et Négligence gérée par le MASEF.
- L'adoption par le Parlement du nouveau code général de protection de l'enfant qui est largement en conformité avec la Convention sur les droits de l'enfant dans plusieurs de ses aspects.
- L'adoption d'un décret ministériel établissant le Conseil National de l'enfant chargé d'appuyer le Gouvernement dans la coordination, le développement, la mise en œuvre et le suivi des programmes en faveur des enfants.
- Une évaluation participative des systèmes de protection de l'enfant présidée par le MASEF d'identifier ses forces, faiblesses et principales opportunités pouvant permettre le passage à l'échelle de cette approche
- La finalisation du processus de restructuration des Systèmes de protection avec la réorganisation de trois systèmes de protection en 2017 sous la supervision du MASEF.

3. Résultats atteints (2014-2018)

- 47 systèmes de protection, 12 régionaux (dont huit sont opérationnels) et 35 communaux (dont 28 sont opérationnels) ont été mis en place.

- 63 268 enfants de 5 à 18 ans enfants vulnérables et victimes de VEDAN ont été identifiés et ont fait l'objet d'au moins une visite de suivi.

34 726 enfants vulnérables identifiés ont bénéficié de mesures de protection, c'est-à-dire, d'au moins un élément du paquet minimum de services de protection offerts par les ONG et institutions gouvernementales membres des systèmes de protection régionaux et communaux (assistance psychosociale, référencement, prise en charge sanitaire, réinsertion sociale, réinsertion scolaire, assistance juridique, état civil, formation professionnelle etc.).

Informations générales

- **Montant** : € 1 875 193
- **Maitre (s) d'œuvre** : UNICEF
- **Période** : 01/01/2014-30/06/2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** :
 1. ONG Actions
 2. Association des Femmes Chef de Familles (AFCF)
 3. Association Mauritanienne pour la Sante de la Mère et de l'Enfant (AMSME)
 4. Terre des Hommes Lausanne (TDH-L)
 5. Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)
 6. MASEF
- **Objectif global** : Contribuer à la protection des enfants mauritaniens contre les pratiques préjudiciables à leurs droits notamment contre les violences physiques, psychologiques, l'exploitation et la discrimination
- **Contacts** :
 1. Herve Périès, Représentant, UNICEF Mauritanie, hperies@unicef.org
 2. Judith Léveillée, Représentante Adjointe, UNICEF Mauritanie, jleveillee@unicef.org
Zihalirwa Nalwage, Chef Section Protection, UNICEF Mauritanie, znalwage@unicef.org

- 14 786 enfants vulnérables ont été réinsérés dans les écoles grâce aux Systèmes de Protection de l'Enfant opérant dans les zones couvertes par le programme.
- 38 380 enfants sans acte de naissance ont été identifiés. Seuls 12% (soit 4811 enfants) ont été effectivement enrôlés à l'état civil.
- 40 143 familles ont été touchées par des séances de causeries et dialogues sur les violations des droits des enfants et leurs conséquences, y compris la promotion et l'abandon des pratiques traditionnelles.
- 237 communautés dans les régions couvertes par le programme ont déclaré publiquement l'abandon volontaire des mutilations génitales féminines et mariages précoces.

4. Perspectives

- Poursuite du renforcement de la capacité des systèmes de protection (Tables Régionales de Protection et Systèmes de Protection Communaux) mis en place.
- Appui au MASEF et autres partenaires- notamment de la société civile- dans la mise en œuvre des recommandations prioritaires de l'état des lieux des systèmes de protection de l'enfant.
- Renforcer le partenariat avec l'Agence nationale pour le registre des populations et titres sécurisés afin d'accélérer l'enrôlement des enfants à l'état civil.
- Renforcement du travail social au sein du MASEF : appui au recrutement, déploiement et formation des assistants sociaux.
- Plaidoyer pour l'adoption de la Loi sur les Violences basées sur le Genre.
- Renforcement de la capacité de la Direction pour la Protection Judiciaire de l'enfant.
- Poursuite des efforts pour la promotion de l'abandon des MGF et mariages des enfants.





1. Contexte et enjeux

Le projet « promotion de la coexistence pacifique dans la Vallée fleuve du Sénégal en Mauritanie » est en cours de mise en œuvre dans sa seconde phase 2016-2018. Il est exécuté par Concordis International en partenariat avec le FONADH, sous financement de l'Union Européenne. L'objectif global du projet est de promouvoir la coexistence pacifique dans la Vallée du Sénégal à travers des solutions mutuellement acceptables au conflit, dans le cadre d'un processus de dialogue inclusif, facilité par les acteurs de la société civile mauritanienne.

L'approche du projet est fondée sur le dialogue et la recherche de consensus à travers des médiateurs choisis dans les communautés suivant des critères précis, la formation, la sensibilisation, le dialogue inclusif et le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds. La mise en œuvre concerne **30 sites considérés comme des « sites de conflit »** où cohabitent pour la plupart, des communautés de diverses origines ethniques et sociales, essentiellement des Maures, Harratines, Peuls et Wolofs (Trarza). Ces sites sont localisés sur une bande tout au long du fleuve Sénégal et qui traverse trois régions administratives : Trarza, Brakna et Gorgol.

Informations générales

- **Montant € :** € 278 456 (dont € 250 000 EIDDH)
- **Maitre (s) d'oeuvre :** Concordis International
- **Période :** 01/06/2016 au 31/05/2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :**
 - Concordis International
 - FONADH et ses organisations membres
- **Objetif global :** promouvoir la coexistence pacifique dans la Vallée du Sénégal à travers des solutions mutuellement acceptables au conflit, dans le cadre d'un processus de dialogue inclusif, facilité par les acteurs de la société civile mauritanienne
- **Contacts :** Abdellahi BOUMEDIANE
Chef de Projet
Concordis International
a.boumediane@concordis.international

2. Actions en bref

- Elaboration de la cartographie des conflits, des projets de développement communautaire dans les sites ciblés.
- Organisation et facilitation d'une série de trois dialogues dans chaque site d'intervention.
- Suivi des activités par les observateurs régionaux, y inclut la validation des accords villageois.
- Sélection et formation des formateurs (5 formateurs par région, 15 formateurs total en droits de l'homme).
- Organisation des sessions de sensibilisations au profit des associations des villages, en particulier celles des femmes et des jeunes de moins de 30 ans.
- Organisation des ateliers inclusifs où les communautés pourront formuler des recommandations acceptables et réalisables pour améliorer le développement durable et promouvoir une réforme foncière équitable.
- Plaidoyer auprès des décideurs politiques régionaux, nationaux et internationaux.

3. Résultats atteints

- Mise en place et animation de 29 cadres de concertation communautaires inclusifs.
- Formation de 110 médiateurs (notamment sur droit de l'homme, genre, droit foncier).
- Tenue de 8 ateliers communautaires au profit des leaders communautaires.
- Tenue de 3 ateliers de haut niveau au profit des représentants de l'administration territoriale, des élus communaux, de la société civile, des services déconcentrés de l'Etat.
- Organisation de 370 séances de dialogue dans les 3 régions.
- Formation aux techniques de gestion et d'organisation des microprojets pour 72 membres des communautés villageoises, des médiateurs et des observateurs du FONADH.
- Formation pour 105 représentants des OSC, médiateurs, facilitateurs sur les questions liées à la coexistence pacifique, aux techniques de médiation et de dialogue.
- Réalisation de la cartographie géo référencée des terrains objet d'accord communautaire.

4. Perspectives

Renforcer l'action des Cadres de Concertation Communautaires Inclusifs comme cadre de planification, de gestion participative, rationnelle et écoresponsable des affaires villageoises, de gestion des Accords Communautaires pour l'exploitation commune des terrains en litige.

Renforcer l'implication des autorités pour la validation des Plans d'Actions et des Accords Communautaires pour l'exploitation commune des terrains en litige.

Appuyer les associations agricoles villageoises, notamment les coopératives féminines, pour une exploitation consensuelle et écoresponsable de l'espace villageois et des terrains agricoles générant des revenus et des moyens de subsistances.

Former les villageois aux techniques relatives la gestion et l'administration durables et écoresponsables des AGR, à l'exploitation et la maintenance des outils de production, ainsi qu'à la conscientisation des communautés sur leurs droits.



Rencontre avec la Ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la famille pour la remise de la Charte Kilimandjaro sur les 15 recommandations des femmes d'Afrique sur leurs droits fonciers.

1. Contexte et enjeux

-Existence d'acteurs dynamiques dans le secteur productif au niveau rural mais très souvent avec une faible organisation

-Faible connaissance par ces acteurs des textes et lois sur le foncier et surtout sur les procédures d'obtention de titres fonciers

-Problématique de l'accès et du contrôle de la Terre par les femmes qui constitue non seulement une violation de leurs droits mais aussi un facteur bloquant à leur autonomisation

-renforcement de l'insécurité foncière (phénomène de l'accaparement des terres des petits producteurs) aussi bien au niveau du foncier agricole que pastoral.

2. Actions en bref

I- Organisation et renforcement des capacités de 120 organisations féminines et mixtes et de 40 exploitants familiaux ;

II- Accompagnement des coopératives agricoles et pastorale ainsi que les exploitants familiaux, qui le désirent, pour la sécurisation juridique de leur propriété ;

III- Veille et alerte contre l'insécurité foncière à travers la mise en place de 4 comités communaux et 2 intercommunaux ;

IV- Plaidoyer pour l'accès et le contrôle de la terre par les femmes à travers la mise en place de 4 groupes de plaidoyer femmes au niveau communal et 2 groupes de plaidoyer intercommunaux (caravanes d'information et de sensibilisation, mobilisation des Femmes à l'occasion des certaines Journées Internationales, Rencontres avec des Autorités locales, régionales et nationales...)

3. Résultats atteints

■ Renforcement de capacités techniques

Nombre total de personnes: **215**

- Hommes: 96
- Femmes: 119

■ Renforcement de la Citoyenneté des populations

- Manuels: 5 000 livrets traduits en langues nationales
- Français: 1000, Soninké: 500, Arabe: 1000 Pular: 2500
- Procédures d'obtention de titres fonciers: 2300
- Lois et décrets: 1100
- Directives Volontaires: 1100
- Nombre total de personnes touchées lors des campagnes : **1247** (Hommes: 392, Femmes: 855)

■ Appui et accompagnement des populations par les techniciens de cliniques juridiques:

- Nombre total de dossiers reçus: 139
- Nombre de dossiers traités et transmis aux autorités locales pour des demandes de concessions provisoires : 95
- en phase de **concession définitive**

■ Actions de mobilisation des groupes de plaidoyer des femmes et des comités de veille et de suivi sur les accaparements des terres

- 3 Campagnes organisées
- 5 ha de terres attribuées aux femmes par le village de Séno Boussobé
- Existence de données sur l'état des lieux des terres des populations des 4 Communes d'intervention du projet
- Dynamisme des groupes de plaidoyer
- Rencontre avec les autorités régionales
- Relations avec le MASEF et ses Antennes régionales, les Maires des Communes et les autorités administratives

4. Perspectives

- Engagement des Communes et des dispositifs mis en place pour poursuivre les actions déjà entamées: plaidoyer pour les droits fonciers, la veille sur l'insécurité foncière
- Engagement des Coordinations du FONADH à poursuivre sa mission d'accompagnement et de défense des droits des femmes au foncier
- Suivi des dossiers déjà transmis aux autorités par les structures mises en place par le FONADH au niveau régional et national

Informations générales

- **Montant €** : 294 210
- **Maitre (s) d'œuvre** : OXFAM
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 1^{er} février 2016-31 mai 2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Le Forum des Organisations Nationales des Droits Humains (FONADH)
- **Objectif global** : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance foncière en Mauritanie à travers le respect du droit à la terre des populations
- **Contacts** : Amadou Seidi Djiogo, Tél 46 95 82 71

Fiches Actions « PARTENARIATS »

Appui budgétaire 10^{ème} FED

Programme d'appui à la mise en œuvre du 11^{ème} FED – PAMO FED 11 – Composante Appui à l'ON+TCF - Composante Appui aux finances publiques



1. Contexte et enjeux

L'économie de la Mauritanie dépend des ressources naturelles, essentiellement le minerai de fer, auquel s'est ajouté par la suite le pêche et récemment le pétrole et d'autres minerais.

La Mauritanie fait partie des PMA. Selon les données du rapport mondial sur le développement humain (2011), le pays a un indice de développement humain à la 159^{ème} place sur 187 pays. Le PIB par habitant est fixé à 1.247 dollars en 2011.

Le PIN de la Mauritanie pour le 10^{ème} FED a prévu la modalité d'appui budgétaire et d'appui institutionnel pour un montant de 46 M d'euros. Ce programme sous la modalité d'un State Building Contract a été approuvé par les services de l'UE à Bruxelles fin novembre 2012, deux tranches d'appui ont été décaissées en 2013 et 2015. L'appui institutionnel de ce programme prévoit une assistance technique à la réforme des finances publique et deux programmes de formation, à savoir :

Informations générales

- **Montant € :**
Appui Institutionnel 6 000 000 EUR (Montant global du financement 46 000 000 EUR)
- **Maitre (s) d'œuvre :**
Ministère des Finances
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :**
16/06/2013 – 16/06/2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :**
gestion indirecte privée. Mis en œuvre par un Consortium de bureaux d'études composé de ICON Institut, Ecorys et DeGSta.
- **Objectif global :**
soutenir le gouvernement de la Mauritanie dans sa politique de Lutte contre la Pauvreté et pour une croissance durable et inclusive, tout en soutenant la consolidation de la démocratie.
- **Contacts :**
Abderrahim DIDI
Email : didiahim@yahoo.com

2. Actions en bref

-Un plan de formation composé de 18 modules couvrant toutes les dimensions de la gestion des finances publiques a été conçu et mis en œuvre au bénéfice des administrations impliquées dans la gestion des finances publiques y compris les organes de contrôle (354 cadres ont été formés et 7 formateurs ont été identifiés et formés).

-Un plan de formation composé de 19 modules pour les statistiques a été conçu et mis en œuvre au bénéfice des administrations impliquées dans le système statistique national.

-Les administrations impliquées dans la gestion des finances publiques ont été équipés en matériels informatiques y compris les organes de contrôle (Cour des comptes, IGE et IGF).

3. Résultats atteints

Les principaux résultats atteints sont :

- 354 cadres des administrations impliquées dans la gestion des finances publiques ont été formés et 7 formateurs ont été identifiés et formés.
- 285 cadres des administrations du système national statistique ont été formés
- Les instruments de suivi de la mise en œuvre du CSLP ont été réactivés et opérationnalisés.
- La formulation de la SCAPP et le cadrage macroéconomique y afférent ont été finalisés.
- Les administrations impliquées dans la gestion des finances publiques ont été équipés en matériels informatiques y compris les organes de contrôle (Cour des comptes, IGE et IGF).
- Des outils de sécurisation (Firewalls) ont été acquis et installés au sein de la DGI pour sécuriser l'Application Jibaya des contribuables, Un système de vidéo-surveillance a été acquis et installé au Port de Nouakchott pour contribuer à la sécurisation des recettes douanières,

- L'ONS a été équipé en matériels informatiques et doté d'une nouvelle application des prix.
- La stratégie nationale de développement des statistiques a été évaluée et actualisée.
- Les systèmes d'information statistique de la Santé et de l'Education ont été améliorés.
- Des outils ont été mis en place pour le développement du système d'information sanitaire.

4. Perspectives

Les deux plans de formation arrivent à terme. Les deux bureaux recrutés pour la réalisation des dits plans sont en train de rédiger les apports de mise en œuvre des plans de formation.

Un autre programme de formation est en cours de finalisation dans le cadre du projet d'Appui à la réforme des Finances publiques (PAGEFIP) qui est une continuité du programme appui budgétaire.



Dons de matériel informatique à l'administration publique



1. Contexte et enjeux

L'appui à l'Ordonnateur National (ON) du FED s'inscrit pleinement dans le schéma de la coopération prévu par l'Accord de Cotonou qui lui confie des responsabilités très larges dans la conception, le pilotage, le contrôle et la mise en œuvre des projets et programmes de coopération ACP-UE.

Cette fonction est actuellement assurée en Mauritanie par le Ministre de l'Économie et des Finances et une cellule d'appui (CAON) qui assure la maîtrise d'œuvre est rattachée à la Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération Economique (DGIPCE) du MEF dont le DG assure la fonction d'Ordonnateur National Suppléant. La CAON a bénéficié de plusieurs appuis des FED successifs dont pour la période 2016-2022, le Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 11^{ème} FED (PAMO FED 11).

Le PAMO 11^{ème} FED succède aux deux programmes du 10^{ème} FED :

- le Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 10^{ème} FED (PAMO 10), avec ses deux composantes : appui à l'Ordonnateur national (ON) et Facilité de Coopération Technique (FCT),
- l'appui institutionnel du Programme d'appui budgétaire à la mise en place du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en Mauritanie du 10^{ème} FED.

Ce nouveau projet est prévu dans le programme indicatif national (PIN) 11^{ème} FED dans le cadre relevant du domaine des mesures d'appui ; sur l'enveloppe de 14 millions d'euros réservée à ce domaine hors secteur de concentration, un montant de 12 millions d'euros a été engagé au titre de la convention de financement du PAMO 11^{ème} FED pour une période de mise en œuvre opérationnelle de 72 mois ayant débuté le 21 octobre 2016.

Les interventions du PAMO 11^{ème} FED doivent permettre une amélioration du système d'ordonnement des fonds FED et de la gestion des finances publiques. A travers ce nouveau programme, il est question de consolider les acquis du programme précédent en matière d'appui à l'ON et de poursuivre les réformes engagées en matière de finances publiques.

Informations générales

- **Montant € :** 12.000.000
- **Maitre s d'œuvre :** La Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON)
- **Date début :** 21 octobre 2016— **Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** 21 octobre 2022
- **Modes de gestion et acteurs de mise en œuvre :** indirecte avec pays partenaire/DPP avec structure de gestion/CAON/MEF
- **Objectif global :** Renforcer la bonne gouvernance en Mauritanie pour contribuer aux objectifs de développement
- **Contacts :**
 - Mamadou BAL, régisseur, madoubal@economie.gov.mr
 - Mohamed Lemine O/ Maouloud, Comptable, Chef de section administration, mmloud@economie.gov.mr

2. Actions en bref

- Achat de 2 véhicules, dotation en équipements et matériels de bureaux, recrutement de prestataires de services pour l'entretien des locaux et des matériels, équipement d'une salle de réunion/formation, ...
- Participation des cadres de la CAON aux différentes étapes d'identification et de formulation des programmes/projets de la coopération (RIMDIR, RIMFIL, PARJ, PASS, ...)
- Tenue de plus de 27 réunions (service, suivi de la coopération, suivi du PAMO, ...)
- Confection de supports de communication, d'outils promotionnels et de visibilité, participation à la Semaine de l'Europe, animation de 3 réunions du Comité Technique de Communication
- Elaboration d'un plan de formation pour les acteurs de la coopération, réalisation de 8 formations (Communications, gestion de projet, ...) pour 137 bénéficiaires

Financement de 5 études et prise en charge de plusieurs ateliers de formation, réunions d'information de la DUE, ...

3. Résultats atteints

- Equipe pleinement opérationnelle de 7 cadres en plus du personnel sur place et leur accompagnement pour leur insertion effective
- Utilité et efficacité démontrées des réunions de suivi de proximité (suivi mensuel des projets, de la coopération), du contrôle de la gestion technique et financière des projets (réduction des inéligibilités), du contrôle de qualité des documents soumis
- Stratégie de communication pluriannuelle et plan annuel de communication réalisés
- Plan pluriannuel de formation (fondamentaux, capacités et spécialisations) et mise à jour annuelle, suivi de sa mise en œuvre par le groupe référent formation
- 5 études financées qui ont abouti à des documents opérationnels et exploitables et prise en charge de la formation sur les chaînes de valeur Taux d'exécution budgétaire > à 80% lors de la première année de mise en œuvre du DPP

4. Perspectives

- Faire le bilan annuel (évaluation des compétences) du personnel
- Poursuivre la dynamique de concertation périodique entre les différents acteurs, les parties prenantes des projets, la DUE (réunion de suivi mensuel, coopération, CTC, groupe référent formation, réunions thématiques, ...)
- Améliorer le contrôle qualité des projets et des documents soumis, appuis/conseils
- Améliorer la communication en se focalisant davantage sur la diffusion des résultats des actions des projets de la coopération, mettre en place une plateforme/portail sur la coopération UE-RIM
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation tout en l'actualisant régulièrement pour être au plus proche des besoins
- Interface, coordination, supervision de toute la coopération, changement de rôle.





1. Contexte et enjeux

La mise en place du projet est intervenue dans un contexte spécifique du pays. Le pays préparait une nouvelle stratégie de développement de long terme dénommée stratégie de croissance accélérée et prospérité partagée (SCAPP) couvrant la période 2018-2030 (succédant au CSLP) qui met dans ses principaux axes stratégiques les questions de la gouvernance et des ressources humaines. Mais l'économie nationale subissait des chocs extérieurs avec un effondrement des cours du minerai de fer. Face à ces chocs, les autorités devraient mettre en œuvre des politiques d'ajustement permettant de maintenir un cadre budgétaire et financier viable et de déployer en parallèle les réformes structurelles à même de soutenir la croissance à long terme. C'est ainsi que le pays s'est engagé dans une ambitieuse réforme de la gestion de ses finances publiques portée notamment dans une nouvelle loi organique relative aux lois des finances qui doit apporter des modifications profondes dans les modes de gestion des finances publiques.

Pour appuyer ces efforts, l'Union Européenne a mis en place des financements dans le cadre du PAMO FED 11. Dans le cadre de ce programme, la composante 3 « Appui à la gestion des finances publiques » a été prévue pour accompagner la politique de réforme de la GFP, telle que formalisée dans le SDR-GFP pour la période 2012-2016 en agissant sur les zones de fragilité identifiées lors de la dernière évaluation PEFA et apportant les appuis nécessaires à la réussite de la réforme de la GFP.

Informations générales

- **Montant €** : 4 millions
- **Maitre (s) d'œuvre** : DGERSE/CERFIP
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : mars 2020
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Délégation de convention avec Expertise France qui est chargée de la mise en œuvre du PAGEFIP.
- **Objectif global** : renforcer le système de (GFP) pour une prestation efficace des services publics en faveur de la lutte contre la pauvreté.
- **Expertise LT** : Quatre (4) experts
 - Abderrahim Didi : coordonnateur du projet.
 - François PICHEL : Réforme de la comptabilité et des contrôles.
 - Hedi BEN DOUA : Réforme budgétaire.
 - Bertrand Beauvois : Fiscalité.
- **Contacts** :
 - Abderrahim Didi, coordonnateur du Projet
abderrahim.didi@expertisefrance.fr,
 - Camille TIOLLIER, chargée du Projet/EF
camille.tiollier@expertisefrance.fr,
 - Absatou Sy, Assistante du Projet.
absatou.sy@expertisefrance.fr

PAGEFIP, Bâtiment du Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget.

2. Actions en bref

De nombreuses actions ont été réalisées durant la première année de mise en œuvre du PAGEFIP. Au total, 19 missions d'appui ont été réalisées pour 130 jours d'expertise et.

Quelques appuis et actions principaux :

- Composante 1 « Pilotage de la réforme conduite du changement et formation » : plan de communication élaboré, plan de formation et réécriture des curricula du Département des finances de l'EANJM en cours de finalisation, formation sur la méthodologie PEFA (23MISE perso);
- Composante 2 « appui à la réforme budgétaire » : outils de la préparation budgétaire (formation de 23 cadres sur le TOFE et CDMT) et développement de l'application de préparation budgétaire TAHDHIR, élaboration de la synoptique de la LOLF avec formation des cadres (22 perso), diagnostics des principales fonctions des dépenses communes et du système d'informations budgétaires ;
- Composante 3 « Appui à la mise en place de la réforme comptable » : l'élaboration du cadre normatif visant à élaborer les nouvelles normes comptables de l'Etat a été engagée ; les notes conceptuelles relatives à l'adaptation du système d'information comptable ont été rédigées ainsi que les cahiers des charges correspondants, la maquette du référentiel des propriétés immobilières de l'Etat préalable à la comptabilité patrimoniale a été produite ; les cadres dirigeants ont été sensibilisés à la démarche de maîtrise des risques (297 cadres),
- Composante 4 « Soutien au système de mobilisation des ressources intérieures » : méthodologie d'élaboration des cartographies des processus et des risques, réalisation du premier audit didactique au sein de la DGI, modernisation et simplification de la législation fiscale ;
- Composante 5 « Renforcement du système de contrôle » (IGE, IGF et cour des comptes) : la professionnalisation des missions des inspections supérieures de contrôle est en cours avec la production des cadres de référence des missions, la formation des acteurs, l'élaboration des guides d'audit et la sensibilisation de la Cour des Comptes aux pré-requis nécessaires pour exercer la mission d'avis de la qualité et la sincérité des comptes de l'Etat.

3. Résultats atteints

Les résultats attendus du Projet 3 sont les suivants :

- R.3.1 La mise en œuvre de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances (LOLF) est appuyée à travers la mise en place d'outils adaptés et à travers le renforcement des capacités
- R.3.2 Le système de mobilisation des ressources intérieures est appuyé et amélioré pour une meilleure prévisibilité budgétaire
- R.3.3 Les systèmes et les acteurs de contrôle interne (IGE, IGF) et externes (Cour des comptes, Parlement, société civile, média, ...) sont renforcés afin d'en améliorer l'efficacité et optimiser leur rôle et mandat.

4. Perspectives

Les activités programmées sont en conformité avec les grands axes et interventions qui ont été identifiés dans le document initial du projet. Elles prolongent et poursuivent les actions entreprises pendant la première année en vue d'apporter les appuis nécessaires pour la conduite de la réforme des finances publiques dans les cinq (5) composantes du projet.

- Mise en œuvre du plan de formation avec 50 modules destinés aux directions des finances et aux organes de contrôle,
- Mise en œuvre du plan de communication autour de la LOLF y compris la sensibilisation de la société civile et du Parlement sur les enjeux et implications de la nouvelle LOLF sur la GFP.
- Mise en œuvre de la LOLF : nomenclature, budget-programme, outils de gestion de la performance,
- Mise en œuvre de la réforme comptable : rédaction des normes comptables, refonte du système comptable Beit El Mal, développement de la comptabilité patrimoniale
- Finalisation et édition du nouveau Code Général des Impôts (en 500 exemplaires).